

AFFAIRE DJAMEL OULD ABBÈS ET SAID BARKAT

Verdict aujourd'hui

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 3



De 10 mois à 3 ans de prison pour triche au bac P. 4



INSTITUT PASTEUR
Attention à la grippe saisonnière

Lire l'article de Houari Barti page 2

Mouvement dans le corps des présidents des tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat

Fin de fonction pour 127 chefs de daïra

chronique ÉCONOMIQUE
Akram Belkaïd, Paris

L'Opep, une sexagénaire toujours influente P. 4

Institut Pasteur
Attention à la grippe saisonnière



Houari Barti

Le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie, le professeur Fawzi Derrar, a qualifié, hier, la situation épidémiologique actuelle dans notre pays de «stable», avant de présenter les indices sur lesquels il a fondé son évaluation. «On peut dire que les voyants sont au vert», si on veut parler de la situation épidémiologique actuelle», a ainsi répondu le Pr Derrar à une question qui lui a été posée par la journaliste de la Chaîne 1 de la Radio publique où il était l'Invité de la Matinale. Après une première phase difficile, en particulier au cours des mois de mai et juin, «la situation a commencé à se stabiliser vers la fin du mois de juillet, avant que la courbe n'entame sa descente», a d'abord rappelé le DG de l'Institut Pasteur. A l'heure actuelle, a-t-il souligné, «nous sommes arrivés à un nombre de cas acceptable», si l'on prend en compte les caractéristiques du virus. Mais ce qu'il faut surtout souligner, a-t-il précisé, «c'est que nos hôpitaux ne connaissent désormais aucune pression, y compris les services de réanimation». Même au niveau des laboratoires d'analyse, a-t-il ajouté, «il n'y a plus de débordement.» Pour le professeur Derrar, «tous ces indices peuvent nous permettre de dire que la situation est maîtrisée», a-t-il affirmé. Aussi, a-t-il noté, plus de 220.000 tests ont été, à ce jour, effectués en laboratoire. Ces derniers jours, le nombre de cas tourne autour des 240 par jour en moyenne, ce qui ne représente pas un chiffre inquiétant, a-t-il soutenu. Autre élément important à prendre en compte, les cas enregistrés ne sont pas concentrés dans des zones en particulier mais, il s'agit plutôt des cas épars, s'est-il satisfait.

Le directeur de l'Institut Pasteur n'a pas manqué, par ailleurs, de souligner que le virus n'a pas connu de mutation notable, même si sa contagiosité a été à un certain moment relativement élevée. S'agissant des dernières mises en garde de l'Or-

ganisation mondiale de la santé (OMS), qui prévoit un regain de l'épidémie durant les mois d'octobre et de novembre prochains, le Dr Fawzi Derrar a estimé que cette alerte concernait surtout les pays européens ainsi que les Etats-Unis. Toutefois, a-t-il souligné, cette mise en garde reste tout à fait pertinente en vue de la baisse des températures durant cet automne, d'un côté, et de la rentrée sociale prochaine, de l'autre. Et d'ajouter que pour que l'Algérie évite un tel scénario, avec l'arrivée de la grippe saisonnière, il est primordial d'observer de près l'évolution épidémiologique dans ces pays, pour pouvoir contrer le virus à temps.

Le DG de l'Institut a, par ailleurs, appelé les citoyens, notamment les personnes âgées et les malades chroniques, à se faire vacciner (contre la grippe saisonnière) afin d'augmenter leurs défenses immunitaires qui permettraient de ne pas compliquer leur état de santé au cas où ils sont affectés par le coronavirus. Précisant que le vaccin contre la grippe saisonnière ne protège pas contre le Covid-19. Le Pr Derrar a annoncé, à cet effet, que l'Algérie importera cette année quelque 1,8 million de doses de vaccin antigrippal pour répondre aux besoins de la population. Un quota, a-t-il souligné, qui pourra être revu à la hausse en fonction des besoins exprimés, grâce aux clauses prévues dans les contrats signés avec les fournisseurs. Il n'a pas manqué, par ailleurs, de regretter cette «réticence» qu'ont certains citoyens contre le vaccin antigrippal. Une réticence, a-t-il expliqué, qui est à l'origine de la pénétration d'une partie des vaccins importés durant les dernières années.

Le Pr Derrar a, sur un autre plan, souligné que les autorités sanitaires en Algérie et à travers le monde ont constaté que depuis l'apparition du nouveau coronavirus en Algérie, la quasi-totalité des virus affectant le système respiratoire se sont subitement arrêtés.

**La ministre italienne de l'Intérieur à Alger
La question des harraga au menu**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud et son homologue italienne, Mme Luciana Lamorgese ont exprimé, mardi à Alger, la «pleine» disposition des deux pays à développer leurs relations «privilégiées». Les deux pays, qui entretiennent des relations «privilégiées», œuvrent à les développer dans divers domaines, a déclaré M. Beldjoud à la presse au terme de sa rencontre avec son homologue italienne.

L'Algérie et l'Italie «ont exprimé leur pleine disposition à œuvrer au développement de leurs rela-

tions», a-t-il précisé, indiquant que les discussions bilatérales ont porté également sur plusieurs aspects qui intéressent les deux parties. La ministre italienne a évoqué le phénomène de la migration clandestine, a-t-il dit, soulignant que le nombre de migrants algériens clandestins en Italie est «très faible» par rapport à d'autres pays. L'Algérie «assume ses responsabilités» et prend les décisions qui s'imposent à ce sujet, a-t-il assuré.

Pour sa part, la ministre italienne, qui a exprimé le souhait de son pays d'établir une coopération «plus large» avec l'Algérie, a

déclaré «je suis convaincue que nous avons jeté les bases d'une nouvelle coopération bilatérale entre nos deux pays qui travaillent constamment dans le cadre du partenariat et de l'esprit d'amitié». L'Algérie et l'Italie disposent de tous les atouts pour aller de l'avant dans nos relations, à travers une large coopération dans divers domaines notamment pour ce qui est des flux migratoires et de toutes les aides que pourrait apporter la protection civile, a-t-elle dit, saluant l'expertise exceptionnelle de la protection civile en matière de séismes et des situations d'urgence.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Relation ombrageuse

La genèse de l'histoire du registre de commerce électronique, qui remonte à six ans, personnifie la relation ombrageuse des Algériens avec la digitalisation des procédés de gestion des documents administratifs.

Depuis 2014, date du lancement des premiers échantillons des registres de commerce électroniques, l'opération traîne encore, avec un taux de 43% de commerçants titulaires d'un extrait de registre de commerce électronique, selon des statistiques établies en 2018, et on n'a pas encore fini, de nos jours, avec les actions visant la sensibilisation des commerçants quant à l'importance de s'inscrire au registre de commerce électronique avant la fin du énième délai fixé dans ce cadre, à la fin de l'année en cours, au risque d'en être radié. Clairoûné comme une réalité palpable par les responsables qui se sont succédé à la tête du département du Commerce, le dossier encore inachevé est hérité par l'actuel ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui se retrouve à refaire les mêmes remarques, ressassées comme une leçon de morale, auprès de la commission ministérielle en charge de la réforme du registre de commerce, en soulignant que la numérisation de ce document contribuera à «l'élimination des registres de commerce fictifs ou faux», et permettra «le développement des activités commerciales et la transparence des transactions commerciales». Peut-on croire qu'on aurait fini une bonne fois pour toute, d'ici la fin de l'année en cours, avec cette histoire, ou ira-t-on vers un nouveau report du délai de la mise en conformité des extraits du registre de commerce pour l'insertion du code électronique, fixé pour le plus récent délai au 30 juin 2020, puis repoussé au 31 décembre 2020 ? Connaitre la réponse à cette question, c'est mesurer la volonté du nouveau gouvernement de combattre l'économie informelle et la fraude. Car, le registre de commerce électronique constitue un outil de la modernisa-

tion du contrôle économique, le suivi et la régulation du marché, la transparence et l'efficience des opérations de contrôle. Reste également

à connaître, au-delà des forfaits compréhensibles des fraudeurs, les véritables raisons qui poussent à la réticence des milliers d'opérateurs économiques face à ce changement, somme toute d'une banalité extrême dans la pratique. Quelles sont les causes de ces pas lourds qui retiennent les concernés et les empêchent de se rendre au niveau des antennes du CNRC pour exécuter cette formalité si simple dans sa conception ? La bureaucratie pourrait figurer en bonne place de ces causes. Et M. Kamel Rezig, qui a insisté, lors d'une réunion ministérielle au mois de mai dernier, sur «la nécessité de faciliter toutes les démarches administratives» au profit des commerçants, dans la conversion des dossiers commerciaux en électroniques et la régularisation du commerce informel, devrait avoir une idée claire sur ce point. Aussi, les opérateurs économiques qui doivent montrer patte blanche en matière de règlement des charges sociales et fiscales avant de changer le registre de commerce et obtenir le code électronique, et qui ne sont pas à jour sur ce plan, rebutteraient ce rendez-vous par contrainte.

En tout cas, à partir du 02 janvier 2021, les administrations et les établissements publics ne peuvent accepter, dans leurs transactions commerciales, que les extraits du registre du commerce délivrés sous format électronique, selon un communiqué du CNRC. Bonjour les radiations des registres de commerce par milliers, dont les détenteurs iront grossir les rangs du commerce informel ? Ou trouvera-t-on un mécanisme simple qui permettrait aux opérateurs économiques d'obtenir ce fameux code électronique sans avoir à slalomer entre différentes administrations et surfer sur Internet pour télécharger des documents afin de constituer un nouveau dossier, alors que les documents de base se trouvent entre les mains du CNRC ?

Coronavirus : 238 nouveaux cas et 12 décès enregistrés

Deux cents trente huit (238) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 154 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 734, dont 238 nouveaux cas, soit 0,5 cas

pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1632 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 34 358, a précisé Dr Fouar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 10 autres ont enregistré plus de dix cas,

tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Affaire Djamel Ould-Abbès et Saïd Barkat**Verdict aujourd'hui**

Z. Mehdaoui

Le verdict dans l'affaire des deux anciens ministres de la Solidarité, Djamel Ould-Abbès et Saïd Barkat, poursuivis pour détournement, dilapidation de deniers publics, conclusion de marchés en violation de la législation et abus de fonction, sera prononcé, aujourd'hui mercredi, par le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

A l'issue d'un procès de quatre jours dans cette affaire où sont également poursuivis d'anciens cadres du ministère de la Solidarité nationale, le juge de siège a décidé du report du verdict au 16 septembre 2020.

Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) avait requis, dimanche, des peines de 12 ans de prison ferme à l'encontre de Djamel Ould-Abbès, et 10 ans de prison ferme à l'encontre de Saïd Barkat, avec saisi de tous leurs biens et fonds illégaux.

Des peines de 8 ans de prison ont été aussi requises à l'encontre de l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, du chef du protocole, M. Djellouli Said et de l'ancien Secrétaire général du même ministère, Ismail Benhabiles (en liberté). Concernant le fils de l'ancien ministre Djamel Ould-Abbès (El Ouafi), en fuite et impliqué dans d'autres affaires de corruption, le procureur de la République a requis 10 ans de prison à son encontre, avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre pour exploitation des fonds de la Caisse nationale de la Solidarité à des fins électorales.

Du réquisitoire du procureur de la République, il est apparu que les montants dont ont bénéficié 4 associations présidées par Djamel Ould-Abbès s'élèvent à plus de 1.850 milliards de centimes. Le collectif de défense des deux accusés a focalisé sur le code des marchés publics, faisant référence au recours par le ministère aux associations en vue de superviser les opérations de solidarité au vu de «leur caractère urgent». La défense a souligné que «tous les rapports confirment que les opérations de Solidarité ont été effectuées, conformément à la loi et qu'il n'y a aucun détournement

de deniers publics de la part de l'organisation étudiante ni des autres associations, ni du ministère de la Solidarité». Il est utile de rappeler que le chauffeur personnel de Djamel Ould-Abbès et des agents de sécurité au ministère de la Solidarité nationale avaient fait des révélations fracassantes lors du procès. En effet, lors de leur audition, des travailleurs du ministère, notamment des agents de sécurité et le chauffeur personnel de l'ancien ministre Ould-Abbès ont déclaré avoir retiré des sommes importantes «sous la pression», et remises à Ould-Abbès sur ordre de ce dernier. Pour sa part, le directeur du Protocole au ministère de la Solidarité nationale du temps de Djamel Ould-Abbès a nié en bloc toutes les accusations portées à son encontre.

Il avait indiqué, lors de son audition par le juge, qu'en sa qualité de directeur du Protocole, sa mission se limitait à préparer les activités et visites du ministre, ainsi que les cérémonies, affirmant n'avoir aucune relation avec la gestion des fonds du ministère. Et d'ajouter que toutes les cérémonies organisées par le ministère lors desquelles des cadeaux étaient offerts aux personnes aux besoins spécifiques, étaient organisées officiellement en présence des membres du gouvernement et avec une couverture médiatique de la presse publique.

Il avait affirmé également n'avoir aucune prérogative pour offrir des ordinateurs. De son côté, le trésorier du ministère, Kamel Mechkour avait fait savoir que le ministère avait acquis 1.200 ordinateurs dont 978 avaient été remis à l'Office national des examens et concours (ONEC), pour distinguer les lauréats du Baccalauréat (session 2009), soulignant n'avoir aucun droit de regard sur la quantité restante. Interrogé mercredi dernier sur le sort du nombre restant des ordinateurs, l'ancien ministre Djamel Ould-Abbès avait indiqué qu'ils ont été remis aux athlètes parmi les personnes aux besoins spécifiques qui se sont distingués lors des Olympiades de Pékin. L'ancien secrétaire général du FLN a par ailleurs nié toutes les accusations portées à son encontre.

Un plan multisectoriel pour sécuriser les oléoducs

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a annoncé mardi à Alger, l'élaboration d'un plan d'action interministériel relatif à la sécurisation du réseau de transport des hydrocarbures et des installations liées à cette activité, afin de prévenir les accidents similaires à celui d'El Oued. "Des groupes d'experts des ministères de l'Energie, de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Agriculture procéderont à l'analyse de l'ensemble du réseau de transport des hydrocarbures, d'une longueur de 22.000 kilomètres, et des installations liées à cette activité", a-t-il indiqué lors d'une réunion avec la ministre de l'Environnement, Nassima Benharrat. Ces experts vont ensuite "élaborer un plan d'action qui permettrait d'appréhender les risques potentiels qui peuvent survenir au niveau de ces installations et d'en déterminer les causes", a-t-il ajouté.

Il a expliqué que l'analyse de ces canalisations

permettra de réaliser une cartographie précise des points à risque par rapport aux ressources hydriques, agricoles et aux activités humaines. "Cette cartographie qui permettra d'établir des fiches sur l'ensemble des sites et des risques potentiels sera suivie de recommandations et de mesures à entreprendre en cas d'imprévu afin d'éviter les accidents et de minimiser leurs risques" a-t-il poursuivi. M. Attar considère qu'il s'agit là d'un "véritable plan ORSEC anti-ruptures de pipelines". Il a souligné par ailleurs la nécessité de tirer les leçons de l'accident d'El Oued et d'agir pour que de pareils incidents, avec tous les impacts qui peuvent en découler, ne se reproduisent pas".

Le ministre a mis en avant le rôle de son secteur "qui fait de son mieux pour assurer d'amont en aval l'énergie", dit-il, affirmant toutefois que les activités du secteur comportent des risques pour l'environnement de

Cour d'Alger**Khaled Drareni condamné à 2 ans de prison**

La Cour de justice d'Alger a condamné, mardi, Khaled Drareni à deux (2) ans de prison ferme pour «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à un rassemblement non armé». La Cour a condamné à quatre (4) mois de prison ferme, Samir Belarbi et Mouh Slimane Hamitouche pour «incitation à un rassemblement non armé» en abandonnant l'accusation d'«atteinte à l'unité nationale». Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis, lors du procès en appel, une peine de quatre (4) ans de prison ferme et une amende de 50.000 DA à l'encontre de Khaled Drareni. La même peine a été requise à l'encontre de Samir Belarbi et Slimane Hamitouche, poursuivis dans la même affaire et condamnés, en août dernier, à deux (2) ans de prison, dont quatre (4) mois de prison ferme. Le 10 août passé, le journaliste Khaled Drareni a été condamné par le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à trois (3) ans de prison ferme tandis que les activistes Samir Belarbi et Slimane Hamitouche ont écopé de 2 ans d'emprisonnement dont 4 mois fermes pour «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à un rassemblement non armé».

De nouvelles mesures pour renforcer les ressources bancaires

La Banque d'Algérie a annoncé mardi, dans un communiqué, la décision de son Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de prendre de nouvelles mesures en vue du renforcement des ressources bancaires. Lors d'une réunion du COPM, tenue lundi, en session ordinaire, le Comité a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire, le portant de 6% à 3%, et l'activation des opérations principales de refinancement à un (1) mois, selon le communiqué.

Ces décisions permettront de "libérer, pour le système bancaire des montants additionnels de ressources, et mettre ainsi, à la disposition des banques et établissements financiers, des moyens supplémentaires en faveur du financement de l'économie nationale et du soutien de l'activité économique", souligne la même source.

Cette session du COPM a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation monétaire et financière du pays, notamment les perspectives d'évolutions à court et moyen terme des ressources des banques, de l'inflation et des crédits à l'économie.

**Pas de prolongation pour les boursiers dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin**

Les boursiers, dont le séjour à l'étranger est arrivé à terme le 30 juin 2020, ne sont pas concernés par l'opération de prolongation de bourses, a indiqué mardi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

"Faisant référence à une requête

adressée par 25 étudiants boursiers du programme national exceptionnel 2018/2019", le ministère précise qu'il a été "convenu d'intégrer les boursiers, dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin 2020, dans la liste des sortants éligibles avec effet immédiat au rapatriement".

S'agissant des boursiers dont les allocations d'études sont arrivées à terme échu entre mi-mars et fin juin, le ministère indique que des "prolongations à titre exceptionnel ont été accordées, afin de leur permettre de subvenir aux besoins essentiels liés à leur séjour".

Raiña Raïkoum
Amine Bouali

Le rapport que chacun de nous a avec sa conscience varie selon les individus. Pour certains, par exemple, avoir simplement négligé de saluer correctement un ami peut perturber une humeur et une partie de la journée. Alors qu'à l'opposé, d'autres sont capables d'agresser un inconnu dans la rue, qui ne leur a rien fait, et continuer à fumer tranquillement leur cigarette. «La relation intérieure qu'un être humain établit avec le monde ou avec lui-même» (définition de la conscience selon Wikipedia) et qui lui dicte, ensuite, une li-

gne de conduite dans la vie, n'est ni constante ni uniforme. Si elle a un fondement d'ordre éthique et aussi émotionnel et politique, elle symbolise le territoire où l'autre est défini soit comme ennemi soit comme frère. «Conscience, conscience, instinct divin» écrivait Jean-Jacques Rousseau, dans son traité philosophique 'L'Emile'. Car - et c'est presque une lapalissade - d'autant plus grande est la part de l'humain (et du divin !) en nous dès lors que la manifestation altruiste de notre conscience sur notre environnement est la plus vive.

Energie**Énergie**

concernant les oléoducs. "Je peux vous garantir que le ministère et les groupes Sonatrach et Sonelgaz, en tant que deux principales structures et acteurs industriels du secteur de l'énergie, font de leur mieux pour qu'il y ait un impact Zéro sur l'environnement et, de façon générale, sur la vie humaine ou animale, sur le sol, l'eau, et l'air", a-t-il insisté.

Il a, cependant, souligné qu'un accident peut survenir suite à une erreur, une négligence ou tout simplement pour des causes naturelles comme cela a été le cas à El Oued où "une simple crue d'un Oued a entraîné la rupture d'un oléoduc". Il a rappelé dans ce contexte que le Président de la République a aussitôt ordonné aux ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture, et des Ressources en Eau et de l'Environnement de se déplacer sur le site. "Après le constat des dégâts, nous avons dépêché plusieurs groupes d'experts des ministères concernés pour établir un constat précis sur les causes, mais aussi les impacts environnementaux et les actions à entreprendre pour minimiser les risques", a-t-il dit. Il a enfin tenu à préciser que les activités du secteur ont toujours été régies par des lois et des décrets qui imposent des obligations très strictes en matière d'évaluation des risques sur l'environnement lorsqu'il s'agit de projets d'installation de pipelines. A rappeler que deux fuites sont survenues, début du mois en cours, au niveau de l'oléoduc OK1, la première à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El-Oued, point 190 + 200 (PK), et la deuxième au point PK 263 dans la région d'Oum Touyour, dans la wilaya déléguée d'El-M'gheir.

Après des mesures urgentes prises par Sonatrach, le pompage du pétrole brut à partir de Haoudh El Hamra vers la raffinerie de Skikda a repris, 48 heures après l'incident.

De 10 mois à 3 ans de prison pour triche au bac

La justice a prononcé, lundi, des peines d'emprisonnement pour des faits liés à la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat ou la diffusion des corrigés, a indiqué lundi le ministère de la Justice dans un communiqué.

Dans ce cadre, le tribunal de Hassi Bahbah (Djelfa) a condamné à une peine de trois (3) ans de prison ferme à l'encontre des accusés répondant aux initiales (R.M) et (R.F) assortie d'une amende de 500.000 DA avec mandat de dépôt à l'audience pour avoir fuité le sujet de langue arabe et diffusé son corrigé, a précisé la même source. Le tribunal de Tébessa a condamné le prévenu répondant aux initiales (S.S) à une peine de 18 mois de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA avec mandat de dépôt à l'audience. Le tribunal d'Al Aouinet (Tébessa) a, quant à lui, condamné les mis en cause répondant aux

initiales (H. KH) et (H. W) à une peine d'un an de prison ferme avec une amende de 50.000 DA avec mandat de dépôt à l'audience. Au tribunal de Laghouat, une peine d'un an de prison ferme a été prononcée contre la prévenue répondant aux initiales (K. N.) assortie d'une amende de 100.000 DA. La même peine a été prononcée à l'encontre des deux prévenus répondant aux initiales (T. F) et (Z. R) à Ksar Chellala. Le tribunal de Oued Rhiou (Relizane) a condamné le prévenu (M. M. A) à une peine de dix (10) mois de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA. A El Meinia, le mis en cause répondant aux

initiales (Ch. M) a été placé en garde à vue. Les investigations se poursuivent concernant de tels actes délictuels dont les auteurs ont été reconnus en attendant leur arrestation et présentation devant les juridictions compétentes.

Le ministère a affirmé que l'Organisation nationale de lutte et de prévention contre la criminalité liée aux TIC et les brigades de lutte contre la cybercriminalité à travers le territoire national, œuvrent grâce «à leur vigilance constante et permanente, jour et nuit, à suivre de tels agissements en vue de garantir le bon déroulement des épreuves du Baccalauréat.

Mouvement dans le corps des présidents des tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a opéré, lundi, un mouvement partiel dans le corps des présidents des tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs, indique un communiqué de la Présidence de la République. Ce mouvement partiel a concerné Mesdames et Messieurs:

• Corps des présidents des tribunaux administratifs:

A- Nominations:

- Hamdi Boulenouar, président du tribunal administratif de Biskra.
- Fassi Nacer, président du tribunal administratif de Béchar.
- Derouiche Abdelkader, président du tribunal administratif de Blida.
- Djenadi Djilali, président du tribunal administratif de Jijel.
- Ziani Abdellah, président du tribunal administratif de Sidi Bel Abbès.
- Chouaib Thouraya, présidente du tribunal administratif de Mostaganem.
- Zeghrir Aicha, présidente du tribunal administratif de Ouargla.

B- Mutations:

- Oudainia Nassima, présidente du tribunal administratif de Bouira, mutée en qualité de présidente du tribunal administratif de Chlef.
- Lebsir Fatna, présidente du tribunal administratif de Sétif, mutée en qualité de présidente du tribunal administratif de Bouira.
- Djezzoul Noureddine, président du tribunal administratif de Tiaret, muté en qualité de président du tribunal administratif de Tlemcen.
- Belberouat Mohammed, président du tribunal administratif de Béchar, muté en qualité de président du tribunal administratif de Tiaret.
- Nouar Ayache, président du tribunal administratif de Biskra, muté en qualité de président du tribunal administratif de Sétif.
- Chikhaoui Latifa, présidente du tribunal administratif de Tlemcen, mutée en qualité de présidente du tribunal administratif de Aïn Témouchent.

C- Fin de fonctions:

- Bekacem Fatiha, présidente du tribunal administratif de Chlef.
- Younes Mahbouba, présidente du tribunal administratif de Jijel.
- Hanifi El-Hachemi Omar Malika, présidente du tribunal administratif de Aïn Témouchent.
- Saad Chemloul Mohammed, président du tribunal administratif de Mostaganem (appelé à d'autres fonctions).
- Ghanim Moukhtaria, présidente du tribunal administratif de Sidi Bel Abbès (appelée à d'autres fonctions).
- Meslioui Hadjira, présidente du tribunal administratif de Blida (appelée à d'autres fonctions).

En second lieu :

Fin de fonction pour 127 chefs de daïra

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a opéré, lundi, un vaste mouvement dans le corps des chefs de Daira, indique un communiqué de la Présidence de la République.

• Corps des Commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs:

A- Nominations:

- Chaabane Madjid, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Oum El Bouaghi
- Aksoum Hamid, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tamanrasset
- Yahiaoui Mohamed, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Sétif
- Benmadani Ahmed, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ain Defla
- Touaybia Brahim, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ghardaïa

B- Mutations:

- Ghani Afif, Commissaire d'Etat à Ouargla, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Laghouat
- Djabri M'hamed, Commissaire d'Etat à Naama, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Bouira
- Oudahi Djilali, Commissaire d'Etat à Bordj Bou Arreridj, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Médéa
- Benhamida Abderahmi, commissaire d'Etat à Médéa, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Mostaganem
- Amrani Kamel, Commissaire d'Etat à El Oued, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ouargla
- Lebair Abdelkader, Commissaire d'Etat à Oum El Bouaghi, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Illizi
- Herouadjji Bachir, Commissaire d'Etat à Laghouat, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Bordj Bou Arreridj
- Fassih Ammar, Commissaire d'Etat à Illizi, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'El Oued
- Ouahrani Mohamed, Commissaire d'Etat à Relizane, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Naama
- Bendjeloul Samir, Commissaire d'Etat à Ain Defla, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ain Témouchent
- Bezzaoucha Abdelhalim, Commissaire d'Etat à Bouira, muté en qualité de Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Relizane

C- Fins de fonctions

- Zara Mustapha, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Sétif.
- Kahouadji Koceila, Commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ain Témouchent.

En second lieu :



Akram Belkaïd, Paris

L'Opep, une sexagénaire toujours influente

Le 14 septembre 1960 naissait à Bagdad, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Les membres fondateurs étaient au nombre de cinq : Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït et Venezuela. Par la suite, ils furent rejoints par de nombreux pays exportateurs dont l'Algérie dont l'adhésion intervient en 1969. Aujourd'hui, l'organisation compte 14 membres : Algérie, Angola, Arabie Saoudite, Congo, Émirats arabes unis, Équateur, Gabon, Guinée Équatoriale, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigeria et Venezuela. Après en avoir été membres certains pays ont quitté l'Opep pour diverses raisons (baisse de la production empêchant les exportations ou mésentente politique avec d'autres membres). C'est le cas de l'Indonésie et du Qatar.

Régulation du marché

La naissance de l'Opep fut la conséquence d'un contexte politique marqué par la guerre froide, l'émergence de l'idée de non-alignement mais aussi de concurrence sauvage entre compagnies pétrolières occidentales désireuses de maximiser leurs gains (ventes à la pompe) et de minimiser leurs coûts (notamment les redévanças payées aux pays dont elles exploitaient les ressources). L'Opep est ainsi une initiative qui s'inscrit dans une démarche plus globale de nationalisation progressive des richesses du sous-sol, l'Algérie étant le premier pays à nationaliser totalement ses hydrocarbures. On connaît la suite. En 1973, les pays arabes membres du Cartel (et non pas l'Opep elle-même) décident un embargo contre les pays soutenant Israël. On sait aujourd'hui que ce fut un embargo en trompe-l'œil, les Saoudiens livrant clandestinement du brut aux États-Unis, mais les conséquences furent tout de même un triplement des prix du baril.

Depuis cette date, on prête beaucoup d'influence à l'Opep, parfois plus que ce qui est réel. Certes, l'organisation est capable d'influer sur les cours, en jouant notamment sur sa production. Elle est un acteur indispensable pour la régulation du marché et pour l'assurance d'un approvisionnement continu. Elle peut aussi installer des tendances à long terme mais elle n'a plus la mainmise totale sur les prix. D'autres pays producteurs, dont les États-Unis, impriment eux aussi leur influence et bénéficient de l'arrivée sur le marché de pétrole longtemps jugé non exploitable. Pour se renforcer, l'organisation a compris la nécessité de nouer des alliances comme en témoigne l'émergence en 2016 du « Groupe de Vienne » constitué par les membres de l'Opep et les producteurs suivants : Azerbaïjan, Bahreïn, Brunei, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Soudan du Sud. Cet ensemble est aussi appelé Opep plus.

Le poids de l'Arabie Saoudite

Le grand atout de l'Opep est la présence dans ses rangs de l'Arabie Saoudite. Deuxième exportateur mondial derrière les États-Unis, détenteur des premières réserves au monde (les deuxièmes si on prend en compte le pétrole lourd du Venezuela), le royaume est la station d'essence de la planète. Tout ce que Riyad décide a nécessairement une conséquence sur les cours. Le problème, c'est que l'Arabie est prise au jeu de ses rivalités régionales (avec l'Iran) et de sa forte dépendance à la protection militaire américaine. De temps à autres, Riyad tente de démontrer sa capacité d'autonomie mais cela n'a guère d'effets et cela influe sur les décisions de l'Opep. Cette dernière n'est plus maîtresse du jeu mais il serait faux d'en conclure qu'elle ne pèse plus rien.

Accidents de la route 22 morts et 1.259 blessés en une semaine

Vingt-deux (22) personnes ont trouvé la mort et 1259 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant la période du 6 au 12 septembre, indique mardi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). «Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec trois (03) personnes décédées et 32 autres blessées, précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 2886 interventions de la Protection civile ont permis de sauver de la noyade 2094 personnes et d'assurer les premiers secours à 751 autres, ainsi que l'évacuation de 113 autres vers les structures sanitaires, ajoute-t-on. Néanmoins,

il a été déploré le décès par noyade de deux (02) personnes à Jijel et à Boumerdès. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 205 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, est-il ajouté. En outre, 672 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans ces mêmes wilayas, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux actions, 1511 agents, tous grades confondus, 180 ambulances et 252 engins d'incendie ont été mobilisés, conclut la DGPC.

Après l'agression sexuelle et le meurtre d'un enfant de 11 ans Le Maroc en émoi



L'agression sexuelle et le meurtre d'un garçon de 11 ans à Tanger suscite un profond émoi au Maroc, où plusieurs voix réclament la peine de mort pour le «monstre» qui a tué le «petit Adnane». La peine capitale est toujours en vigueur dans le royaume mais n'est plus appliquée depuis 1993.

Son abolition fait débat et les appels à exécution ressurgissent quand de grandes affaires mobilisent l'opinion publique. Nombreux sont ceux qui demandent «justice pour Adnane» depuis que son corps a été retrouvé, dans la nuit de vendredi à samedi, enterré sous un arbre près de chez lui, dans un quartier populaire de Tanger. Le jeune garçon avait disparu lundi dernier après être sorti faire une course. Sa famille avait alerté la police et son portrait avait été massivement diffusé sur les réseaux sociaux. Des internautes ont relayé des images de mauvaise qualité, extraites d'une caméra de surveillance, où on le voit marcher aux côtés d'un inconnu. L'homme, un ouvrier de 24 ans travaillant dans l'immense zone industrielle de la ville portuaire de Tanger, a été identifié et interpellé pour «homicide volontaire sur mineur avec attentat à la pudeur», a annoncé la DGSN, la police marocaine.

Selon l'enquête préliminaire, «le mis en cause a emmené la victime dans un appartement qu'il loue dans le même quartier, l'a agressée sexuellement et commis l'homicide volontaire», avant de l'enterrer à proximité. Il a été déféré lundi devant le procureur du roi à Tanger, en même temps que ses trois colocataires, poursuivis pour «non dénonciation d'un crime». Dans un message de condoléances à la famille à la suite de cette «perte cruelle», le roi Mohammed VI a condamné «un crime odieux».

«PRÉVENTION»

Après la découverte du corps, l'association «Touche pas à mon enfant» a exhorté les autorités à activer un dispositif Alerte-Enlèvement, qui a permis de «sauver plusieurs vies d'enfants en Europe». «Il est temps que l'Etat fasse de la prévention», a martelé l'ONG marocaine. Plus généralement, l'affaire remet sur le devant de la scène la question de la protection de l'enfance dans ce pays régulièrement marqué par des affaires de pédophilie.

Des ONG dénoncent depuis longtemps des condamnations qu'elles jugent trop clémentes, appelant à renforcer la lutte contre les prédateurs sexuels. En juin dernier, un homme soupçonné d'avoir violé une fillette de six ans dans le Sud du pays avait été libérée sous caution, avant d'être remis en détention après de vives protestations. A l'été 2013, la grâce royale un temps accordé par erreur à un pédophile espagnol avait déclenché une polémique violente et d'importantes manifestations. Depuis l'arrestation de l'agresseur présumé d'Adnane, la police a annoncé avoir interpellé deux autres pédophiles, à Tanger et Safi (sud).

«PEINE MAXIMALE»

Selon la presse marocaine, le suspect s'est rasé la barbe et a changé de coupe de cheveux après l'agression dans l'espoir de ne pas être identifié. Mais il s'est trahi en en-

Libye Démission du gouvernement parallèle sur fond de grogne sociale

Le gouvernement parallèle installé à Benghazi, deuxième ville de la Libye, a démissionné à la suite de manifestations qui ont secoué ces derniers jours des villes de l'est du pays contre la corruption et la détérioration des conditions de vie. Abdallah al-Theni, chef du gouvernement parallèle, «a présenté sa démission (et celle de son gouvernement, NDLR) dimanche lors d'une réunion avec le président du Parlement» installé à Tobrouk (est), a indiqué dimanche soir le porte-parole du Premier ministre dans un communiqué. La Libye est déchirée par un conflit entre deux pouvoirs rivaux: le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU et basé à Tripoli et un pouvoir incarné par le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'Est et une partie du Sud. Depuis 2014, le pays se retrouve avec deux gouvernements et deux parlements. La démission de M. Theni «sera examinée lors d'une séance au Parlement», a annoncé le porte-parole du Parlement sans plus de détails.

Elle intervient sur fond de grogne sociale dans l'Est libyen contre la détérioration des conditions de vie et des services, mais surtout contre la corruption du pouvoir. Dans un mouvement de protestation rare dans cette région, des centaines de Libyens manifestent depuis jeudi à Benghazi — berceau de la révolte populaire qui mit fin



à la dictature de Mouammar Kadhafi en 2011 — et dans d'autres villes. Protestant d'abord pacifiquement, des manifestants ont incendié tôt dimanche le siège du gouvernement parallèle. A al-Marj, une centaine de kilomètres à l'est de Benghazi, des policiers ont tiré à balles réelles pour disperser des manifestants qui forçaient l'entrée de la direction de la police de la ville dans la nuit de samedi à dimanche, faisant au moins cinq blessés selon des témoins contactés par l'AFP et l'hôpital central de la ville.

La mission de l'ONU en Libye s'est dite «gravement préoccupée par les informations selon lesquelles un civil a été tué, trois autres blessés et plusieurs autres manifestants arrêtés le 12 septembre à la suite du recours excessif à la force par les autorités» à al-Marj.

La Libye dispose des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique. Depuis janvier, des groupes pro-Haftar bloquent des champs et ports pétroliers, réclamant une répartition équitable des recettes pétrolières générées par le GNA. Ce blocage, qui a engendré plus de 9,6 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros) de pertes de revenus, selon les derniers chiffres de la Compagnie nationale du pétrole, a exacerbé les pénuries d'électricité et de carburants dans le pays.

France Paris demande la suspension «définitive» du projet d'annexion de territoires palestiniens



La France s'est félicitée lundi de l'accord de normalisation des relations entre Israël et Bahreïn mais a souligné qu'elle devait s'accompagner d'une suspension «définitive» du projet d'annexion de territoires palestiniens. «La France se félicite de l'annonce de l'établissement de relations diplomatiques entre le Royaume de Bahreïn et Israël», a déclaré la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. «La dynamique nouvelle dans laquelle s'inscrit cette annonce doit contribuer à la paix et à la stabilité régionales», a toutefois souligné Agnès von der Mühll. «Il est pour cela nécessaire

que la suspension de l'annexion des territoires palestiniens devienne une mesure définitive et que des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens reprennent en vue de l'établissement de deux États viables dans le cadre du droit international et des paramètres agréés», a-t-elle ajouté.

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi la normalisation des relations entre Bahreïn et Israël, après celle intervenue mi-août entre les Émirats arabes unis et l'État hébreu. Les chefs de la diplomatie des deux monarchies du Golfe et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ont affirmé que si l'annexion de pans de la Cisjordanie occupée est «reportée», Israël n'y a «pas renoncé».

COMMUNICATION



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Lottoissement Saïd Hamidine Bir Mourad Rais -ALGER

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME « LOCATION VENTE »

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 27/DRO/AADL/2020 du 26/08/2020.

LA REALISATION DES TRAVAUX DE VIABILISATION PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE 8000 LOGEMENTS (4^{EME} TRANCHE) , COMMUNE DE MESSERGHINE-WILAYA D'ORAN ; REPARTIS COMME SUIT : - 3000 LOGTS SITE (01,02 ET 06) -2000 LOGTS SITE HPC 41. - 2000 LOGTS SITE AHMED ZABANA.-1000 LOGTS SITE HPC39) AU POLE AHMED ZABANA.

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 27/DRO/AADL/2020 du 26/08/2020 relatif à La Réalisation Des Travaux De Viabilisation Primaires Et Secondaires De 8000 Logements (4eme Tranche) . Commune De Messerghine-Wilaya D'Oran ; Repartis Comme Suit :

- 3000 LOGTS SITE (01,02 ET 06) -2000 LOGTS SITE HPC 41.

- 2000 LOGTS SITE AHMED ZABANA.-1000 LOGTS SITE HPC39) AU POLE AHMED ZABANA.

Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de l'offre Financière DA/TTG	Montant Après Correction (Attribué) DA/TTG	Note Technique /90points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation Des Travaux De l'amélioration Primaires Et Secondaires De 8000 Logements (4eme Tranche) . Commune De Messerghine-Wilaya D'Oran ; Repartis Comme Suit : - 3000 LOGTS SITE (01,02 ET 06) -2000 LOGTS SITE HPC 41. - 2000 LOGTS SITE AHMED ZABANA.-1000 LOGTS SITE HPC39) AU POLE AHMED ZABANA.	SARL EL BAYRAK CONSTRUCTION NIF 000948016287336	4 249 785 098,54	4 249 295 540,30	77	soumissionnaire pré qualité technique donc l'offre financière est avantageuse	10

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Blok 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville. Tour B 10 ème Etage -El Hamma -Mohamed Boudjedda -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si les dates limites sus-indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De L'AADL Oran

السيد : شادي عبد الوهاب
ممثل إداري للشركة الجلبي
شادي عبد الوهاب

ANEPE N° 2031006103 Le Quotidien d'Oran 16/09/2020

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE RELIZANE
NIF : 0994 4801 9000 131



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ
(AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 006/2020)

OPERATION: Travaux d'Amélioration urbaine à travers la wilaya et Amélioration du cadre de vie qu'au niveau des quartiers (Aménagement des quartiers, Voiries, trottoirs, Réseaux d'AEP et Assainissement)

LOT08: Réhabilitation Du Réseau Voirie A Travers La Ville De De RelizaneTravaux De Voirie (Suivant Plan D'exécution)

Conformément à l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 006/2020 par le 10/08/2020 relatif au projet cité en dessus, Que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI	CRITERES DE CHOIX
LOT08: Réhabilitation Du Réseau Voirie A Travers La Ville De De RelizaneTravaux De Voirie (Suivant Plan D'exécution) NIF:0005448016267382	EURL BELMOAKADEM MOURAD	63 937 191.66 DA	05 Mois Et 15 Jours	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Relizane commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

ANEPE N° 2031006057 Le Quotidien d'Oran 16/09/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE MOSTAGANEM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

« TRANSPORT URBAIN DES ETUDIANTS INSCRIS A L'UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS DURANT L'ANNEE 2021 »

> Numéro : 01/DOU MOSTA /2020

> Numéro d'identification fiscale : (NIF) 8000527019000358

> ADRESSE : 11, ROUTE DU LITTORAL ,MOSTAGANEM

La direction des œuvres universitaires de Mostaganem invite, par le présent avis d'appel d'offre, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le transport urbain des étudiants durant l'année 2021.

La prestation est proposée dans les lots suivants:

LOT	Résidence	Itinéraires	Bus De Bus
01	RU CHEMOUMA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faculté des sciences de la nature et la vie (SNV) ▪ Faculté des sciences exactes et informatiques 	
02	RU HOUARI BOUMEDIEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faculté de droit et des sciences politiques (FDSP) ▪ Faculté des lettres et arts ▪ Faculté de médecine 	
03	RU BOUASSI MOHAMED	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faculté des langues étrangères ▪ Institut des travaux publics (ITP) ▪ Faculté des sciences sociales 	18

Total de nombre de bus Urbain

46

> A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour le lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les personnes physique ou morales remplissant les conditions suivantes :

* Capacités techniques

Posséder des véhicules dédiés au transport public de voyageurs (autobus), dont le nombre ne peut être inférieur au nombre indiqué pour le lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges.

Les bus proposés doivent être de type "autobus", dont la capacité minimale exigée est de quatre vingt dix (90) passagers au minimum) et d'un âge inférieur ou égal à douze ans (12) ans au 31/12/2020 et au moins une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaire à l'objet du lot soumis à :

* Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 60.000.000,00 DA durant les trois dernières années soit (2017-2018-2019).

* Capacités professionnelles :

- Transport collectif de voyageurs en zones urbaines, périphériques et inter-wilaya

- Autre transport de voyageurs

> Ne peut soumissionner pour la réalisation des prestations faisant l'objet du présent cahier des charges toute personne physique ou morale citée à l'article 75 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auparavant de :

Direction des Œuvres Universitaires de Mostaganem

ADRESSE : 11,Route du littoral, est ,Mostaganem

Le cahier des charges peut être retiré par le candidat ou une personne démunie mandatée, auprès de la direction des œuvres universitaires de Mostaganem, dès la parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP, contre le paiement d'un montant non remboursable de cinq mille (5.000 DA) dinars Algériens.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 09 H 00 à 12 H 00au niveau de la Direction des Œuvres Universitaires de Mostaganem, SISE : 11 Route du littoral , est ,Mostaganem. Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les offres doivent établir en deux (02) copies sans nature ni surcharge

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1 - Dossier de candidature:

- Déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

- Une déclaration de garantie remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

- Les statuts pour les sociétés :

- Numéro d'identifiant fiscal (N.I.F.)

- Attestation dépôt légales des comptes sociaux (2019) pour les sociétés.

- Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une entreprise physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société

- Extrait de rôles (en cours de validité)

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

- Tous documents permettant d'établir les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a/ Capacités techniques :

b/ Capacités financières :

b/ Capacités financières : les bilans financiers visés par les services des impôts ou les déclarations d'impôts (G12) des (03) trois dernières années soit (2017-2018-2019) et une attestation de solvabilité délivrée par une banque de droit algérien établie après la publication de l'avis de l'appel d'offres.

c/ Capacités professionnelles :

c/ Capacités professionnelles : registre des entreprises électronique (e-registre)

d/ Moyens matériels :

d/ Moyens matériels : Ce dossier doit être justifié par les documents ci-après : copies des cartes grises, récépissés ou cartes jaunes, police d'assurance justifiée par un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice,

b- Moyens de maintenance et d'entretien :

Ce critère doit être justifié par les documents ci-après :

- Un attested acte de propriété ou contrat de location accompagné d'un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice après la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

-Pour les camions des copies des cartes grises, récépissés ou cartes jaunes, polices d'assurance et les fiches de contrôle ou un contrat de location accompagné d'un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice après la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

e- Dépannage :

Ce critère doit être justifié par les documents ci-après :

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abdelhamid IBN BADIS de Mostaganem
NIF : 415020000270003
Avis d'Appel d'Offre National Ouvert
Avec Exigence de Capacités Minimales N° 02/2020

L'Université de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

« Travaux de Renforcement d'énergie électrique et réfection de l'étanchéité au profit de laboratoires de recherche de l'université de Mostaganem »

En lots séparés. Il concerne les lots suivants :

Lot 01 : Renforcement d'énergie électrique au profit du bloc des laboratoires de recherche (RDC +3) au site II (ex INES)

Lot 02 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc des laboratoires de recherche (RDC +3) au site II (ex INES)

Lot 03 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc de Labo de Recherche STEVA & Labo Unité de Recherche

Lot 04 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc de Labo de Recherche ECP3M

Lot 05 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc de Labo de Recherche LTPS & Labo de Recherche LCTPE

Lot 06 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc de Labo de Modélisation Numérique et Expérimentale des Phénomènes Mécaniques

Lot 07 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc de Labo de Recherche LMPC

Lot 08 : Réfection d'étanchéité au profit du bloc des Laboratoires de Recherche D.I.D.D - DFE - DCBG

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant auprès du Vice-rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'Université de Mostaganem, siège au Site Faculté de Médecine - Kharrouba, 27000, Mostaganem (Tel/Fax : 045 40 16 98) contre le paiement de la somme de quatre mille dinars algériens (4 000 DA).

Les conditions d'éligibilité portent essentiellement sur :

1- Capacités professionnelles :

- Disposer d'un certificat de qualification et de classification en cours de validité, activité principale travaux bâtiment ou travaux publics catégorie (II) ou plus en cours de validité.

2- Capacités financières :

- Avoir une moyenne de chiffre d'affaire des trois(03) dernières années (2017, 2018, 2019) supérieur ou égale à 5.000.000,00 DA.

3- Capacités techniques :

- Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans le domaine d'électricité pour le lot 01 et étanchéité pour les lots 02, 03, 04, 05, 06, 07,08 (Le soumissionnaire doit justifier les projets similaires par des attestations de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2020

Travaux de Renforcement d'énergie électrique et réfection de l'étanchéité au profit de laboratoires de recherche de l'université de Mostaganem

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée (établie par le contractant) ;
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée (établie par le contractant) ;
- Le statut de l'entreprise le cas échéant ;
- Les pouvoirs du (ou des) signature (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur ;
- Un extrait du casier judiciaire (daté de moins de 03 mois) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité ;
- Copie du registre de commerce électronique (Obligatoire) ;
- Copie du Numéro d'identification fiscale (N.I.F ou N.I.S.) ;
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (daté de moins de 03 mois), délivré au niveau du lieu d'activité ;
- Bilan financier des trois (03) derniers exercices (2017, 2018, 2019) visé par les services des impôts territorialement compétents ; copie ;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour la personne morale le cas échéant) ; copie
- Références professionnelles du soumissionnaire pour des prestations similaires (copies) ;
- Procès-verbal de visite du site joint en annexe 01.
- La Liste des moyens humains signée et paraphée. Le soumissionnaire fournira les pièces justificatives du personnel proposé ainsi que les diplômes et leur déclaration à la CNAS, l'expérience doit être justifiée par des attestations de travail ou des déclarations CNAS ;
- La Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (Assurance du matériel et copie des cartes grises pour le matériel roulant et facture d'achat ou PV d'inventaire visé par un expert en matériel pour le matériel non roulant) ;
- Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité principal bâtiment ou travaux publics catégorie (II) ou plus en cours de validité.

2- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée (établie par le contractant) ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire sur Les spécifications et caractéristiques techniques détaillées justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « je suis accepté » ;
- Les détails et le planning d'exécution ;
- L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée (établie par le contractant) ;
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) renseigné, signé et paraphé ;
- Copie d'attestation de solvabilité bancaire.

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée (établie par le contractant) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, visé et signé (BPU) (établie par le contractant) ;
- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné, visé et signé (DQE) (établie par le contractant).

NB : Se référer à l'article 05 des instructions aux soumissionnaires pour la liste détaillée des pièces exigées.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de première parution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou les quotidiens nationaux.

Les offres devront être déposées au niveau du Vice-rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation à l'Université de Mostaganem, siège au Site Faculté de Médecine - Kharrouba.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques et financières et du dossier de candidature sera effectuée le dernier jour de la durée de préparation des offres à dix heures (10h00), à l'endroit précisés ci-dessus en présence des soumissionnaires.

Si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres comprend la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE RECTEUR

الجامعة عبد الحفيظ بن بوزيغان
جامعة مستغانم

ANEPE N° 2031006098 Le Quotidien d'Oran 16/09/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire

APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 2/2020

Wilaya de Tizi Ouzou
Daira de Sougueur
Commune de Faidja
Le Président de l'assemblée Populaire communal de Faidja lance un Appel d'offre avec exigence de capacité minimale pour le projet :

Suivi et réalisation de la route reliant village sidi m'hamed ben yaagoub a botmet el bey sur 38 km 1er tranche sur 08 km (lot : Réalisation)

Avis est adressé aux entreprises intéressées et qualifiées en secteur de Travaux publics comme activité principale catégorie 06 et plus. Le cahier des charges peuvent être retiré auprès bureau des marchés de la commune de Faidja contre le paiement de deux mille dinars (3.000,00 DA).

Les offres doivent être adressées sous double enveloppe portant la mention :

« à N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis et dévaluation des Offres »

Suivi et réalisation de la route reliant village sidi m'hamed ben yaagoub a botmet el bey sur 38 km (1er tranche sur 08 km (lot : Réalisation)

A monsieur Le Président de l'assemblée Populaire communal de Faidja, accompagnée des pièces suivantes :

Offres de candidature: (Enveloppe « A » portant la mention (offre de candidature) comportant :

- La déclaration de candidature.
- une déclaration de probité ;
- Capacités professionnelles : Copie du certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine du Travaux publics en activité principale catégorie 06 et plus
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- Statut de l'entreprise pour les personnes morales.
- Liste des moyens humains justifiés par la liste de mouvement CNAS ainsi que des diplômes.
- Liste des moyens matériels à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatives) cartes grises + un récépissé de dépôt et PV d'huiissier ou tout autre document juridique pour les moyens non roulants.
- Des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécutions délivrées par le maître d'ouvrage.
- Capacités financières : Les bilans comptables indiquant les différents résultats financiers des 03 dernières années visées par les services des impôts

Offres technique: (Enveloppe « A » portant la mention (offre technique) comportant :

- Le cahier des charges dûment signé par l'entreprise et parafé.

- La déclaration à souscrire signée et datée.

- Copie du registre de commerce.

- Numéro d'identification fiscale.

- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier délivré par les services financiers.

- Attestations de mises à jour C.N.A.S, C.A.S.N.O.S et C.A.C.O.B.A.T.H.

- Un casier judiciaire N°03 de moins de 03 mois.

- Planning des travaux signé et daté par l'entreprise.

Offres financière : (Enveloppe « C » portant la mention (offre Financière) comportant

- La lettre de soumission signée et datée.

- Le Bordereau des Prix Unitaires dûment signé par l'entreprise.

- Le devis quantitatif et estimatif dûment signé par l'entreprise.

la date de dépôt des offres est fixée à 21 jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens,

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H00.

- Le dépôt se fait par porteur à l'adresse suivante : Bureau des marchés de l'APC -de la commune de Faidja

- L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à 14H00 au siège Direction Des Travaux de l'APC. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de TROIS (03) mois.

Le Président de l'APC

ANEPE N° 2031006069 Le Quotidien d'Oran 16/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET READAPTATION MASCARA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (N.I.F) : 00129399006534

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement de l'établissement de rééducation et réadaptation de Mascara et ses annexes (EP Tighenrif, EP GHRISS, E.M.O Slatha.) en denrée alimentaire, en lots suivants, par marché à commandes :

- Lot n°01 : Alimentation Générale.
- Lot n°02 : lait et dérivés
- Lot n°03 : Fruits et Légumes frais
- Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches Ovine, Bovine.
- Lot n°05 : Farine panifiable
- Lot n°06 : Œufs et Viandes blanches Fraîches.
- Lot n°07 : poissons frais.

N.B : La soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, inscrit au registre de commerce avec code d'activité approprié ou au registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché, et disposant des moyens de transport appropriés et références professionnelles dans l'objet du lot. Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré à été contracté au cours des dix (10) dernières années, pour effectuer le service demandé peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économique de l'établissement de rééducation et réadaptation Mascara sis au Village Sidi Abdellah Ben-Djebel contre le paiement de 2.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant l'offre candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et comportant la mention :

“ Il n'est ouvert que par le Comité d'ouverture et d'évaluation des enveloppes”

Annonce d'un appel à propositions ouvert national avec exigence de capacité minimale/DGAPR/2020

Fournir de l'alimentation générale au restaurant de l'établissement de rééducation et réadaptation Mascara

(Lot n°le nom du lot.....)

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges.

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie datée et signée, par

Algérie : «la locomotive est en panne, on rajoute des wagons- lits !»

«Mieux vaut manger
un pain sec debout
qu'un steak haché
couché»

Par A. Boumezrag*

Une baisse brutale et durable du prix des hydrocarbures, des débouchés ou des réserves, serait-elle fatale ou salutaire pour le pays ? Les recettes pétrolières et gazières représentent 98 % des revenus en devises du pays et couvrent plus de 75 % des besoins des ménages et des entreprises. Elles vont aider l'Etat à renforcer son emprise sur la société et aiguiser l'appétit des Algériens. Les Algériens veulent tout, tout suive et sans effort à l'instar de ceux qui les gouvernent. De l'occupation des villas des colons, meublées et équipées pourvues de toutes les commodités modernes déclarées «vacantes» au lendemain de l'indépendance à l'ouverture pour certains des comptes devises dans les paradis fiscaux à la faveur d'une manne pétrolière et gazière providentielle. Aujourd'hui, «ce n'est plus le doigt qu'on met dans le pot du miel pour y goûter, mais c'est toute la main qui passe sans pour autant se rassasier». C'est l'ère de la démesure et le début de la démentie. Les revenus des hydrocarbures jouent un rôle considérable dans le financement des ménages et des entreprises. Ils ont non seulement façonné l'économie nationale mais également la mentalité de la société algérienne.

En procédant à leur redistribution à des fins de légitimation, l'Etat naissant «dépolitise» la société en «l'infantilisant». Infantiliser la société, cela consiste à agir envers la société comme si elle était un enfant. L'enfant est celui qui n'a pas la capacité de parler ou d'agir, il doit obéir. L'infantilisation s'est développée avec l'Etat - Providence à la faveur d'une manne pétrolière et gazière. L'Etat est là pour le protéger, le surprotéger, veiller sur son sommeil et assurer sa nourriture. Elle s'est accompagnée d'une féminisation de la société et un effondrement des valeurs morales traditionnelles. A tel point qu'il est devenu une honte de gagner de l'argent en dehors de l'Etat, c'est-à-dire à partir de son travail ou de sa production. Tous sont sommés de tendre la main à l'Etat qui dispose des revenus pétroliers et gaziers. C'est dire que les élites au pouvoir ne renonceront jamais de leur propre gré à la distribution de la rente pétrolière et gazière et n'accepteront jamais d'en rendre compte à moins d'y être contraints. Ce sont ceux qui souffrent du système qui doivent y mettre fin et pour cela ils ne doivent compter que sur eux-mêmes. Ceux qui profitent les largesses du système feront tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir le statu quo. Il ne s'agit pas de convictions mais d'intérêts. «L'eau du fleuve ne retourne jamais à sa source». C'est pourquoi les jeunes ne veulent pas de cet argent là... Entendez leurs cris de colère «gardez vos pétrodollars, emportez-le dans vos tombes si vous voulez, mais de grâce épargnez-nous vos sarcasmes. Vous ne trompez plus personne. Vous avez épuisé vos dernières cartouches.

La vérité a fini par éclater au grand jour. «On a beau dissimuler ses excréments au fond de l'eau, ils remontent toujours à la surface». Nous sommes pour un argent propre gagné à la sueur de nos fronts. Et vous êtes incapables de nous offrir des emplois permanents productifs car vous ne connaissez



pas la valeur travail. Pourtant l'école française vous a appris que le travail éloigne de nous trois maux : l'ennui, le vice et le besoin ; mais vous n'apprenez pas vos leçons. Votre école conçue pour les indigènes que nous sommes nous apprend à mémoriser et non à réfléchir, à vous obéir et non à vous contester. Elle nous a livrés à la rue, au chômage et à fuir le pays que vous vous glorifiez de l'avoir libéré du joug colonial alors que vous vous soignez dans ses propres hôpitaux à nos frais par les médecins algériens que vous avez chassé. Vous avez passé toute votre existence à ruser et non à travailler, à vous pavanner et non à réfléchir, à palabrer et non à agir. Que Dieu vous pardonne. Vous avez succombé à la facilité. Longtemps frustrés, vous avez mis les bouchées doubles sans pourtant vous rassasier. Ce pétrole votre «eau de jouvence» est pour nous «le sang des martyrs», il est sacré. Aujourd'hui, c'est nous les jeunes qui payons le prix et le prix fort de votre égoïsme et votre courte vue. Que Dieu nous vienne en aide».

Le pétrole est devenu le Dieu du monde moderne et les dirigeants de la planète ses serviteurs. C'est un faiseur de miracles. A l'image du corps humain, les organes nobles et vitaux se trouvent au-dessus de la ceinture et les organes vils et tertiaires non moins importants en dessous. Les deux étant solidaires et interdépendants. Un Etat conçu et vécu comme habillage civil d'un pouvoir militaire sans uniforme le rendant invisible au regard des droits de l'homme et de la démocratie et tournant le dos aux aspirations populaires. Un Etat qui repose sur une rente et non sur une production. Un Etat qui se fonde sur la force et non sur le droit. Un Etat conquis par les armes et corrompu par l'argent facile. Vivant exclusivement de la rente, l'Etat peut se permettre de ne pas développer une production propre en dehors des hydrocarbures et rien ne l'empêche d'établir des relations clientélistes avec les acteurs économiques et sociaux qui se sont multipliés au fil du temps et des sommes amassées. Partant du principe sacro-saint que tout problème politique, économique ou social a une solution budgétaire. Politiquement, le pétrole n'est pas neutre. Il attire les grandes puissances, perpétue des régimes politiques, corrompt les sociétés, enflamme les foules, et détourne le regard des démocraties occidentales. Il est responsable

des profondes modifications des structures économiques, politiques, sociales et mentales. Il finance le déficit des entreprises économiques et le fonctionnement des institutions politiques virtuelles. Il masque l'autoritarisme de l'Etat et la paresse congénitale des populations. Il abolit la propriété privée des moyens de production au profit de la propriété «publique» rendant invisibles et infaillibles les actionnaires «politiques» en socialisant les pertes (par répression aveugle) et en privatisant les profits (par la corruption de masse). Cela conduit évidemment à la disparition de la bourgeoisie productive autochtone transparente et à l'interdiction d'entreprendre quoi que ce soit de laborieux en Algérie en dehors du contrôle de l'Etat c'est-à-dire des tenants du pouvoir. Il sera à l'origine de la constitution d'une classe sociale formée d'une bourgeoisie d'Etat parasitaire et d'une oligarchie hédonique, disposant d'un appareil sécuritaire puissant et de l'argent du pétrole et du gaz pour se pérenniser. Il a empêché quasiment le renouvellement du personnel politique atteint par la limite d'âge, la diversification de l'économie et la renaissance d'une culture ancestrale qu'elle soit ethnique ou religieuse. Il est établi que prix du brut est un baromètre de la santé de l'économie mondiale et un facteur de stabilisation des régimes politiques domestiqués comme les monarchies arabes et les dictatures militaires.

Pour assurer sa domination sur le reste du monde, il navigue entre deux eaux, un prix planché au-dessous duquel il ne peut descendre sous peine de perturber les marchés entraînant une récession mondiale préjudiciable à la pérennité de la civilisation moderne et un prix plafond correspondant aux coûts de production des énergies de substitution. Dans ce contexte, les sociétés arabes sont prises en tenaille entre un Etat Monde dominé par l'argent et un Monde sans Etat régi par une morale. Vivre dans la modernité et mourir dans l'islam est un défi difficile à relever par les communautés musulmanes vivant de la rente pétrolière et gazière. Entre la vie éphémère d'ici-bas et la vie éternelle dans l'au-delà, mon cœur balance semble penser le musulman ébranlé dans sa foi religieuse face à une modernité envahissante aux couleurs attrayantes et à la décadence morale de la société dans laquelle il vit. De la danse du ventre au nu intégral, le

pas est vite franchi pour attirer les touristes et investisseurs étrangers.

Toute flambée ou effondrement des prix qui s'inscrit sur la durée menace la civilisation occidentale dans ses fondements où la matière domine l'esprit, où l'individu prime sur le groupe, où l'homme est une équation à somme nulle et où Dieu est absent du cœur des hommes. Sur le plan sociologique, le pétrole agit sur le corps social comme un somnifère le plongeant dans un sommeil profond par la distribution de revenus factices sans contrepartie productive et la satisfaction des besoins primaires et secondaires des ménages, des entreprises et des administrations exclusivement par des importations condamnant le pays à l'immobilisme et à l'inculture. Ce n'est pas un hasard si les pays arabes producteurs de pétrole sont classés parmi les peuples les plus fainéants et les moins cultivés de la planète. «Le soleil d'Allah brille sur l'Occident» et Satan règne sur le monde arabe. Les Arabes se sont écartés de la voie droite, de la lumière d'Allah pour s'engouffrer dans les ténèbres de la voie satanique du monde matérialiste dans lequel nous vivons où l'être se cache derrière le paraître, pour reprendre la formule «j'ai donc je suis». Ils sont schizophrènes : ils veulent vivre dans la modernité sans se renier et mourir dans l'islam sans se réformer. Riches, ils dilapident ; pauvres ils s'entre-tuent. L'Algérie importe tout y compris la main-d'œuvre qualifiée pour le bâtiment et l'agriculture. L'Algérie importe également les idées religieuses et les pratiques de consommation des monarchies du golfe.

Les dictatures militaires et des monarchies arabes déroulent le tapis vert aux puissances étrangères pour piller les ressources minières de leurs pays condamnant leurs propres populations à une pauvreté certaine. Si le pétrole constitue «l'eau bénite» des économies occidentales florissantes, il n'en demeure pas moins qu'il est le «purgatoire» des sociétés musulmanes décadentes faisant des Arabes d'aujourd'hui des fantômes cherchant une place parmi les vivants. Nous sommes en gare depuis 1962. Nous sommes dans l'attente du prochain train qui ne viendra pas. Il n'y a plus de voies ferrées, ni de nouvelles gares. Entre-temps, la locomotive rouille au soleil et les wagons-lits se transforment en basse-cour. «Le poulailler reste un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux».

* Docteur

BEJAIA

Oued Soummam : mort d'une quantité considérable de poissons

Une quantité considérable de poissons, de la carpe essentiellement, continue d'échouer sur la plage de Tamelah, à l'embouchure de l'oued Soummam, non loin de l'aéroport Abane Ramdane de Bejaia, a-t-on constaté. Lundi dernier, des bancs entiers de poissons, les yeux exorbités ont été encore sur les bords de la plage ou aux abords de l'oued Soummam, alimentant la panique des riverains, effrayés à l'idée d'une in-

toxication du milieu aquatique. «Selon un premier constat, le phénomène a été provoqué par les dernières crues de l'oued, qui, en charriant de la boue, a provoqué le colmatage des branches des poissons et induit en conséquence à leur asphyxie», a expliqué le directeur adjoint de la direction de la pêche, Chafaa Debbo, qui écarte ainsi, la thèse d'une éventuelle maladie infectieuse. «Il n'y a aucun risque sanitaire possible sur la population», a-t-il ajouté, soulignant néanmoins la possibilité de l'implication aggravante de certaines unités de construction qui rejettent leurs gravats terreux sur les plans d'eau». Une enquête est menée pour en déterminer les causes exactes à l'origine de ce phénomène, a-t-il ajouté. Le poisson d'eau douce ainsi affecté par les charges de boue échoue aveuglément dans l'eau de mer. Les vagues le rejettent par la suite sur les plages, a-t-il encore expliqué.

ALGER

Saisie de drogue et arrestation de 5 trafiquants

Cinq personnes dont 2 ressortis soudanais africains ont été arrêtées et une quantité de drogue saisie par les éléments de la Sûreté nationale d'Alger, a indiqué, lundi, un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de la Sûreté d'Alger ont démantelé une bande criminelle spécialisée dans le trafic et le stockage d'héroïne. L'opération a permis l'arrestation de 5 suspects dont 2 ressortissants africains et la saisie de 288,3 g d'héroïne», a précisé la

même source. La brigade de la Police judiciaire de la circonscription administrative de Sidi M'hamed qui a traité l'affaire, a saisi également «une somme d'argent issue des revenus du trafic dépassant 55 millions de centimes, ainsi que 6 téléphones portables et 1 véhicule touristique», a ajouté la même source. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, a conclu le communiqué.

BARAKI

Vol sous la menace : une bande arrêtée

Les services de la gendarmerie nationale de Baraki (Alger) ont démantelé une bande criminelle composée de 03 individus, spécialisés dans l'agression des usagers de la route et le vol sous la menace, a indiqué lundi un communiqué du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'Alger.

«Après avoir reçu nombre de plaintes concernant le vol avec violence et sous la menace avec armes blanches, par des citoyens déposées notamment par des taxieurs sur l'autoroute, dans la commune de Baraki, les éléments de la gendarmerie nationale ont identifié et arrêté 3 individus qui ont été présen-

tés aux juridictions compétentes pour association de malfaiteurs, vol avec violence et sous la menace et port d'armes blanches prohibées», a précisé le communiqué. L'opération a permis la saisie de 2 sabres, de 2 cutters, d'une somme de 40.000 DA et de 5 téléphones portables, a conclu le communiqué.

M'SILA

Opérations de rénovation de routes

Quatre opérations portant sur la modernisation des routes nationales dans leurs tronçons traversant la wilaya de M'sila seront concrétisées, courant 2021, a-t-on appris lundi à la wilaya. Les opérations de modernisation et de réhabilitation des routes concernent la RN60 sur 38 km, y compris l'évitement de la ville de Hammam Delââ de 10 km, le renforcement de la RN 45 sur 9 km et le renforcement de la route de

l'évitement de la ville de Boussâada, a-t-on précisé. Aussi, est-il prévu, dans le cadre du même projet, l'extension de l'aérodrome de la commune de Ouled Sidi Brahim et sa modernisation, a-t-on ajouté. Ces projets contribueront à offrir «un plan de charge pour les entreprises actuant dans la wilaya de M'sila et ce, après une longue période de cessation d'activité» et permettront, une fois réceptionnés, de diminuer le

nombre d'accidents de la route où, souvent, le facteur de la dégradation de la chaussée en est la cause», a-t-on noté. La même source a relevé que ces projets sont inscrits dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services. Il est programmé, au titre de l'année en cours, la prise en charge en matière de renforcement des réseaux routiers, des chemins de wilaya (CW) et chemins communaux (CC), ont indiqué les mêmes services.

DJELFA

Sensibilisation des jeunes pour créer des micros entreprises

Une caravane de sensibilisation a été lancée, lundi à Djelfa, en direction des zones d'ombre de la wilaya en vue d'encourager les jeunes à la création de micro-entreprises. Le coup d'envoi de cette caravane d'information, initiée en collaboration avec de nombreux partenaires concernés, a été donné par les autorités locales à partir du chef-lieu de wilaya, en direction d'un nombre de zones d'ombres, relevant notamment des communes de Messâad, Sed Rehal, Selmana, Deldoul et Kettara.

Selon le secrétaire général de la wilaya, Boudjemaâ Silaa, l'initiative est inscrite au titre de la mise en œuvre des recommandations émises par l'atelier sur les zones d'ombre, ayant couronné la dernière réunion Gouvernement-walis. Ces re-

commandations ont porté notamment sur l'impératif de l'animation de caravanes de sensibilisation visant à inciter les populations des zones d'ombre, les jeunes notamment, à s'orienter vers la création de micro-entreprises, est-il ajouté de même source. Quant au directeur de l'annexe locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Mohamed Mohammedi, il a souligné l'inscription de cette opération, en droite ligne de la stratégie du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, préconisant, a-t-il dit, «une présence sur le terrain (zones d'ombre) en vue d'informer et sensibiliser les populations concernées sur les moyens de création de micro-entreprises et de prendre part

au développement du pays». Le responsable a estimé que la coïncidence de cette caravane avec la mesure de déconfinement, est de nature à «inciter les jeunes à vouloir investir le domaine de l'entrepreneuriat, par la création de micro-entreprises, et partant contribuer à la création de l'emploi et au développement», a-t-il indiqué. Selon M. Mohammedi, la wilaya compte plus de 500 zones d'ombre. «La caravane, constituée de huit équipes, va cibler dans une première étape, 305 zones d'ombre», a-t-il précisé.

Outre l'ANSEJ, cette opération a vu la participation de l'annexe lo-

cale de l'Agence nationale de ges-

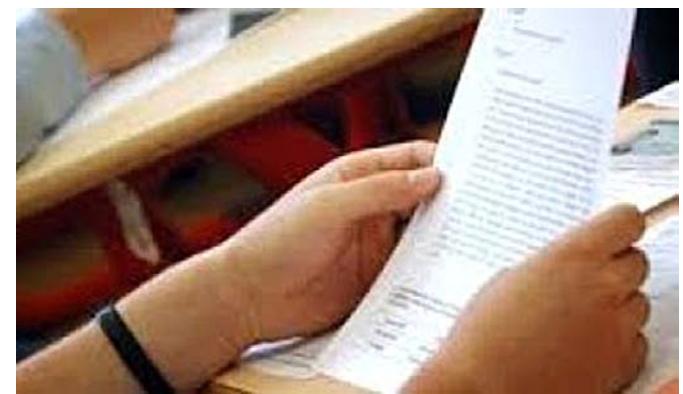
tion du microcrédit (ANGEM), de

l'Agence de développement social,

et d'autres dispositifs concernés.

LAGHOUAT

Une société privée héberge des candidats



Un bienfaiteur, propriétaire

d'une société privée de formation implantée à Laghouat, a pris l'initiative d'assurer gratuitement l'hébergement et la restauration, au sein de son entreprise, pour les candidats au baccalauréat issus de zones éloignées et composant à titre libre, au chef-lieu de wilaya, a-t-on constaté sur place.

Cette initiative vise à permettre à ces candidats de compo-

ser dans des conditions serei-

nes», a affirmé le directeur de

la société 'Souhoub', Mustapha Dakmoussi, soulignant

que les mesures de prévention

contre la propagation du Co-

vid-19 sont «rigoureusement

respectées. Parmi ces mesures,

la prise de température à l'en-

trée, l'utilisation de solutions

désinfectantes, l'obligation du

port de la bavette et le service

des repas dans des ustensiles

à usage unique.

Selon M. Dakmoussi, l'initiative n'a pas laissé insensibles certains enseignants qui se sont solidarisés et sont venus au siège de la société présenter gratuitement des cours de révision aux candidats. Les candidats bénéficiaires ont salué, pour leur part, l'initiative qui leur «fa-

cilite énormément la tâche».

«Une initiative d'autant plus louable, lorsque l'on sait que ces candidats résident à des distances dépassant parfois 100 km du centre d'examen et dont les trajets qu'ils auraient dû effectuer quotidiennement les auraient éreintés physiquement et moralement, sans compter la possibilité d'arriver en retard et d'être de ce fait exclus», a affirmé Messaoud Kerkab, un de ces candidats.

Tout en souhaitant aux candidats réussite au Bac, Abdelkader Begracha, imam à la mosquée 'Ahmed Ben Hambel' à Laghouat, a estimé de son côté, que l'initiative reflète réellement l'esprit de solidarité et d'entraide des Algériens dans les situations du genre, mais offre aussi un exemple d'entreprise citoyenne, oeuvrant pour une Algérie nouvelle associant l'ensemble de ses fils, chacun selon ses capacités et ses compétences. Pour rappel, dans la même wilaya, un autre bienfaiteur a mobilisé deux bus pour assurer le transport gratuit de candidats issus de la commune de Oued M'zi aux centres retenus pour les épreuves du Bacca-

laureat, sur plus de 50 km.

GHARDAÏA

Nouvelles structures pour la rentrée scolaire

Le secteur de l'Education na-

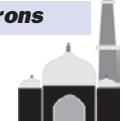
de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et d'éliminer le sureffectif dans le secteur, a-t-il ajouté. Soixante-neuf (69) bus de transport scolaire seront également mobilisés dans les différentes localités de la wilaya pour le ramassage scolaire.

Et, les élèves issus de familles défavorisées bénéficient d'allottements scolaires. 110.980 élèves, inscrits dans les différents établissements scolaires publics, devront reprendre le chemin de l'école au titre de l'année scolaire 2020/2021, à travers la wilaya de Ghardaïa, ventilés entre le cycle primaire (56.981), le moyen (37.093) et le secondaire (16.906), encadrés par 5.553 enseignants. Le secteur de l'Education compte actuellement dans la wilaya 32 lycées avec 25 demi-pensions, 66 CEM avec 11 demi-pensions et 191 écoles primaires dotées de cantines scolaires.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

28 moharram 1442

El Fedjr 05h04	Dohr 12h43	Assar 16h13	Maghreb 18h57	Icha 20h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TÉBESSA

Que deviennent les mesures de protection contre le Covid-19 ?

Et comme par enchantement, on a l'impression que le fameux masque de protection du Covid-19 disparaît de la circulation !! Ou du moins, il devient de plus en plus rare. Mission accomplie, le masque de la discorde, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, chez ses adeptes et ses contradicteurs, du temps où il était au summum de sa popularité.



Ali Chabana

Aujourd'hui et après des mois d'incertitude et de panique généralisée, notre masque dit de prévention cède la place à l'après-corona, tant les gens le trouvent encombrant, on s'en débarrasse comme on peut, il est jeté et piétiné, son port nous gêne. Même dans des endroits fermés, il n'est plus le bienvenu, cafés, restaurants, moyens de transport, il n'est plus exigé. Les écrits le rendant obligatoire sont du passé. « C'est vrai, depuis quelque temps, on remarque que les masques de protection ne font plus l'objet de discussion, peu à peu, on a tendance à les oublier, c'est bon signe du recul annoncé de la pandémie », nous dira Bassem, très sûr de lui que la tempête tend à s'éloigner. Même son de cloche chez son voisin Youcef : « Vous voyez que la vie reprend de plus belle, les rues s'an-

ment et les gens sont confiants en des lendemains moins stressants ». Il semble que la baisse de la propagation du coronavirus se confirme, c'est bien pour tous, d'autant que la rentrée sociale tant redoutée s'approche. Les écoles vont rouvrir, les universités de leur côté accueilleront des milliers d'étudiants, les travailleurs vont revenir des congés. Tout cela devrait se faire dans un climat d'apaisement, notamment du point de vue sanitaire. Le transport intercommunal a lui aussi repris, au grand bonheur des voyageurs, qui de nouveau pourront vaquer à leurs affaires. Les activités commerciales redémarrent, en dépit de la morosité socioéconomique. « Pour nous transporteurs privés, c'est la bouffée d'oxygène tant attendue, après de longs mois d'inactivité. Il reste que ce retour au travail se déroule sous des conditions sanitaires quelque peu restrictives. On est toujours dans l'atten-

te de la levée de certaines mesures contraignantes, qui ont failli nous ruiner », nous fait remarquer un chauffeur d'un bus assurant la desserte Chéria-Tébessa. Un climat un tant soit peu caractérisé par un calme, voulu par les pouvoirs publics en ce temps de la tenue des épreuves des examens du BEM et du bac. C'est positif pour ces nombreux candidats mis sous une pression inhabituelle. Et pour conclure, écoutez le pondéré parmi tous, Si Kaddour, l'ancien chef d'établissement éducatif, qui, par sa longue expérience de la vie, nous glisse ces mots : « Comme disait la sagesse, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. La maladie est toujours là, prudence, prudence. Il ne faut pas jouer avec le feu, ne jamais crier victoire, jusqu'au jour où tout redévie comme avant. Sauf que les traces du passage de la pandémie marqueront à jamais notre vie » !!

JIJEL

25 affaires de cybercriminalité traitées en un mois

Vingt-cinq (25) affaires de cybercriminalité ont été traitées au cours du mois d'août dernier par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Jijel, a-t-on appris, lundi, de la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire divisionnaire, Aziza Djeroussi. Les affaires de cybercriminalité traitées par les services de la police judiciaire de la wilaya de Jijel portent essentiellement sur des cas d'atteinte aux systèmes informatiques, d'escroquerie sur Internet et diffusion de photos portant atteinte à la pudeur, a indiqué à

l'APS la même source. Les mêmes services ont également enregistré durant la même période, 136 autres affaires d'atteintes aux personnes parmi lesquelles des tentatives de meurtre, des cas de coups et blessures, de violence verbale, d'agression de fonctionnaires en plus de 127 affaires d'atteinte aux biens comprenant des cas de vols qualifiés, de tentative de vol, de vol de motocyclettes, de vandalisme et d'incendie volontaire, a-t-elle ajouté. Il a également été enregistré 35 affaires pour port d'armes blanches, camping sans autorisation, outrage à corps constitué, non-déclaration

d'hébergement d'étranger en plus de 7 autres affaires relatives aux atteintes aux mineurs et à la famille, attentats à la pudeur, agressions sexuelles et corruption de mineurs. Sont impliquées dans ces affaires, 294 personnes dont 9 mineurs et 28 femmes et parmi lesquelles 26 personnes ont été écrouées et 6 autres placées sous contrôle judiciaire. Deux personnes ont comparu en citation directe et trois autres ont écopé de peines de prison avec sursis alors que 29 individus ont écopé d'amendes financières et 77 dossiers ont été transférés aux instances judiciaires spécialisées, a-t-elle conclu.

ILLIZI

Des équipements pour la fabrication de bavettes

Deux ateliers de couture ont été remis par l'entreprise Algérie Télécom à la chambre de l'industrie et de l'artisanat d'Ilizzi, en vertu d'une convention entre les deux secteurs dans le cadre de la prévention du Covid-19, a-t-on appris lundi auprès de la chambre précitée. L'opération vise à soutenir les artisans dans leur contribution aux efforts de prévention de la pandémie du coronavirus, à travers la confection de bavettes et autres équipements de protection, a souligné le directeur de la chambre, Hamadi Almine. Les

deux ateliers, installés à Illizi et Djanet et composés de divers machines et autres équipements modernes de couture, vont permettre aux artisans d'améliorer leurs conditions de travail, et de renforcer le rythme de confection de ces équipements de protection, a-t-il ajouté.

La chambre de l'industrie et de l'artisanat d'Ilizzi a contribué, depuis l'apparition de la pandémie, à la confection par ses artisans de plus de 25.000 bavettes, en appui aux efforts de solidarité visant la prévention de la propagation du Covid-19, a-t-on fait savoir.

EL TARF

Des trafiquants de kif et de psychotropes sous les verrous

A. Ouélaa

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf, après une profonde enquête et une surveillance accrue d'un suspect considéré comme un baron de la drogue, sont parvenus à arrêter onze personnes, dont les ramifications s'étendent même à l'étranger. Dans cette opération d'envergure, il a été saisi du kif,

des psychotropes, des armes blanches, des compteuses de billets et cinq voitures que les membres de ce réseau utilisaient dans leurs déplacements. Présentés devant le tribunal territorialement compétent, les mis en cause dont le cerveau, originaire d'El Tarf et âgé de trente ans et cinq autres personnes ont été placées sous mandat de dépôt et quatre autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

CONSTANTINE

Réseau Internet: la fin des anciennes installations annoncée pour la fin de l'année

Les anciennes installations de raccordement au réseau Internet dans la wilaya de Constantine seront éradiquées et remplacées par de nouveaux équipements «d'ici la fin de l'année en cours», a annoncé lundi le directeur local d'Algérie Télécom. Il s'agit de l'éradication des installations du réseau TDM (technologie utilisant le fil en cuivre), constituées de canaux filaires à bas ou moyen débit, ainsi que les anciens supports matériels permettant le transport du flux sur le réseau et de les remplacer par les équipements du réseau de fibre jusqu'à l'armoire (FTTC), a indiqué Mohamed Imoussain lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une journée de formation organisée au profit des journalistes.

Cette opération permettra de moderniser les anciens réseaux d'Internet et de préparer la phase de la généralisation du service de la fibre optique (FTTH) à travers la wilaya de Constantine, a précisé le même responsable, soulignant que cette opération a permis de réduire le nombre des clients raccordés à l'ancien réseau de 105.319 abonnés à 9.928. «D'ici à 2024, la wilaya de Constantine sera entièrement couverte par la technologie de la fibre optique à la faveur de l'installation de 35 stations FTTH à travers ses différentes commu-

nes et ce, dans le souci d'assurer un débit Internet stable et de qualité», a déclaré le directeur local d'AT.

En sus de la modernisation du réseau TDM «vieillissant et vétuste», il sera procédé au lancement effectif du projet de dotation des abonnés par la fibre optique, notamment au chef-lieu de wilaya, à la circonscription administrative Ali Mendjeli ainsi qu'aux pôles urbain Aïn Nahas et Massinissa, a-t-il assuré. Un total de 90 équipements MSAN (Multiservice access node) a été installé dans la wilaya de Constantine au cours des quatre derniers mois, a fait savoir la même source, notant que ces dispositifs permettront de mettre une grande partie du réseau Internet «à l'abri des agressions et des répercussions des intempéries.» Sur le plan économique, M. Imoussain a indiqué que l'opération constitue un investissement à moyen et long terme «moins coûteux et plus rentable», signalant que la circonscription Ali Mendjeli a été dotée, à travers ses différentes unités de voisinage (UV) de six (6) nouveaux équipements OLT (Terminal de ligne optique) permettant de connecter des milliers d'abonnés au réseau FTTH.

La formation consacrée aux journalistes porte sur la terminologie propre au secteur des télécommunications.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28 moharam 1442

El Fedjr 04h52	Dohr 12h29	Assar 15h59	Maghreb 18h43	Icha 20h02
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Zones d'ombre, bidonvilles, éducation, environnement...

Le nouveau wali dévoile sa feuille de route

J. Boukraâ

Dans une première rencontre avec l'ensemble des directeurs de l'Exécutif et cadres de la wilaya, le nouveau wali d'Oran M. Messaoud Djari a tenu lundi à présenter une future méthodologie de travail, en définissant précisément et clairement tout ce qui est attendu de chaque secteur. Le premier responsable de la wilaya a donné des directives, déterminant les tâches de chaque responsable.

Il a également souligné la nécessité d'activer le rôle des comités techniques dans les daïras pour traiter toutes les questions liées au développement local et améliorer les conditions de vie des citoyens, en coordination avec les différentes parties prenantes. En ce qui concerne la préparation de la rentrée scolaire et universitaire, il a insisté sur la réception des différents établissements, avec la nécessité de visiter

l'ensemble des établissements nouveaux et anciens pour s'assurer des conditions et de l'achèvement de tous les travaux de restauration, de chauffage, de transport scolaire et de restauration, en mettant l'accent sur les conditions sanitaires. Pour ce qui est des zones d'ombre, M. Djari a donné des instructions aux responsables de ce dossier pour doubler les efforts afin d'atteindre les objectifs tracés pour cette année.

En prévision de la saison des pluies, le wali a, également mis l'accent sur la mise en place d'un programme global de nettoyage et curage des avaloirs, tout en traitant tous les points noirs. Dans ce cadre une cellule de wilaya a été mise en place pour assurer le suivi quotidien et continu de cette opération. Dans le même contexte, le wali a donné des instructions aux autorités concernées sur la nécessité de mener des opérations continues pour éliminer tout ce qui pourrait affecter l'environnement

et ce, en coordination avec tous les secteurs et la mobilisation de tous les moyens matériels et humains.

Des directives ont été données pour le suivi de la situation épidémiologique et limiter la propagation du coronavirus, tout en prenant toutes les mesures nécessaires en coordination avec les différents services concernés, notamment les services de la Santé. Le wali a aussi abordé les préparations du référendum prévu en novembre prochain et l'organisation des 19èmes Jeux méditerranéens, à travers le suivi de l'achèvement des différentes structures concernées par l'accueil des Jeux.

D'autre part, le wali qui a souligné la nécessité de s'éloigner de toutes les pratiques suspectes qui affectent la crédibilité des fonctionnaires et la crédibilité des institutions étatiques, tout en insistant sur la transparence, a donné des instructions pour l'activation des comités de sécurité dans les daïras.

Collecte des déchets ménagers

Près de 90 dépotoirs sauvages recensés dans la commune d'Oran

D. B. et APS

Près de 90 dépotoirs sauvages ont été recensés à travers la commune d'Oran, a-t-on appris de sources proches de l'APC d'Oran. Selon nos interlocuteurs ; la première partie du schéma directeur de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la wilaya d'Oran, a révélé la présence de 87 dépotoirs sauvages, pour la seule commune d'Oran. Nos sources indiquent qu'il s'agit d'une première partie du schéma directeur de la gestion des déchets ménagers et assimilés, réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND), qui concerne la commune d'Oran et qui avait été présentée à l'ex wali d'Oran. M. Djellaoui. L'étude a révélé plusieurs dysfonctionnements dans la collecte des déchets dans la commune d'Oran qui se répercute négativement sur l'environnement, faisant savoir que la commune d'Oran produit 550 tonnes de déchets par jour et que 86% de ce volume de déchets est levé par les agents de collecte et 14% restent dans la nature, soit 77 tonnes par jour. L'exposé met, par ailleurs, le doigt sur un problème de taille, à savoir : les chiffres ne reflètent pas souvent la réalité du terrain. A titre d'exemple, l'étude de l'AND révèle que la commune d'Oran paye les salaires pour 3.378 agents de collecte, alors que le P/APC assure qu'il n'a que 442 sur le terrain. L'ex wali d'Oran, avait ordonné la mise en place d'une commission pour définir le nombre réel des agents res-



ponsables de la collecte des déchets dans la commune d'Oran, déclarant qu'"il est nécessaire d'assainir le secteur. Il est inadmissible qu'il y ait 2.936 agents payés, sans accomplir le travail qui leur incombe." Le représentant de l'AND, qui a exposé l'étude, a estimé que la commune d'Oran dispose de moyens humains et matériels lui permettant de réussir la collecte des déchets ménagers. L'ex-wali a, par ailleurs, instruit son exécutif à opter pour l'implantation de centres de transitions pour compacter les déchets avant de les acheminer vers les centres d'enfouissement technique (CET). Il s'agit de centres où transitent les déchets pour les compacter avec des machines et réduire

leurs volumes avant d'aboutir aux CET. Ils ont pour avantage de réduire le coût de la collecte des déchets, a-t-on souligné. S'agissant de la valorisation des déchets, l'étude a révélé que l'équivalent de 2 milliards de DA de plastique et 1.4 milliard de DA de carton, sont enfouis dans les CET. Au sujet d'autres taxes qui impliquent les commerçants et les industriels, il a instruit la direction de l'Environnement de commencer par les unités industrielles via une commission mixte avec la direction de l'Industrie. L'étude a comporté 10 recommandations en mesure de palier aux défaillances enregistrées et ainsi garantir une meilleure gestion des déchets dans la commune d'Oran.

Avis divergeant au 3^{ème} jour des épreuves du baccalauréat

Des sujets abordables pour les uns... durs pour les autres

J. Boukraâ

Les épreuves du baccalauréat 2020 se poursuivent. Au troisième jour de cet examen décisif, les candidats relevant des filières Mathématiques et Sciences expérimentales, ont passé l'examen des Sciences de la nature et de la vie. De leur côté, les candidats des filières Lettres et Philosophie et Langues étrangères, ont passé l'épreuve de Philosophie.

La matinée d'hier a été consacrée à la Technologie pour la branche Maths techniques et à la Gestion financière et comptable pour la Gestion et Economie. Les avis des candidats concernant les épreuves de cette 3^{ème} journée, divergeaient, dans les centres d'examen entre faciles, abordables, voire difficiles. Pour la

filière scientifique, certains candidats ont estimé que le sujet des « Sciences naturelles » était « relativement abordable ». « Les questions étaient puisées des leçons des 1^{er} et 2^{ème} trimestres du programme. Ce sont des questions qu'on a déjà traitées durant l'année scolaire avec le prof, donc c'est un énorme soulagement pour nous », dira une candidate.

Amine qui repasse son bac cette année a été déçu par le sujet des Sciences naturelles. Il considère l'épreuve trop dure et qu'elle n'était pas à la portée des élèves moyens. Des filières scientifiques aux littéraires, la situation était la même.

Fethi filière Lettres, l'air dépité, nous explique qu'à cause du sujet de la Philosophie il ne peut plus espérer décrocher son bac. Cette apprê-

cation n'est pas partagée par tout le monde. Une autre candidate considère, quant à elle, que le sujet était facile. L'après-midi du troisième jour a été réservé à la langue française pour toutes les filières.

D'autre part, selon la direction de l'Education le taux global d'absentéisme a atteint, le 2^{ème} jour 8,7%. Sur un total de 20.935 inscrits, 1.817 candidats se sont absents. Pour les candidats libres le taux a atteint 27,6% lundi, soit une baisse par rapport à la session 2019, où le taux d'absentéisme parmi les candidats libres a atteint le 1^{er} jour 32%. La direction de l'Education affirme que pour le 2^{ème} jour aussi, aucun cas de coronavirus et aucun cas de fraude n'ont été enregistrés, à travers les 68 centres d'examen.

INONDATION: A QUI LA FAUTE?



Etude des dossiers des demandeurs de logements

Des instructions pour réactiver les commissions de daïras

D. B.

Le nouveau wali d'Oran M. Messaoud Djari, a instruit les daïras pour réactiver les commissions de daïra chargées de l'étude des dossiers des demandeurs de logements, indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Le chef de l'Exécutif a, en outre, insisté auprès des responsables concernés pour accélérer le processus d'étude des dossiers pour distribuer les logements dans les délais fixés par la wilaya. Par ailleurs, plus de 30.000 dossiers de demandeurs de logement social ont été étudiés par les commissions de daïras, depuis leur installation, il y a près d'une année, a-t-on appris hier, de sources proches de la wilaya. Nos interlocuteurs indiquent que les enquêtes, actuellement à l'arrêt à cause de l'épidémie du coronavirus, se poursuivront dès un retour à la normale. Ces commissions ont sillonné les secteurs urbains de la commune d'Oran et celles qui prévoient la distribution, au cours de cette année et de l'année prochaine, plus de 11.000 logements, dans le cadre de la formule 'à points'. Selon nos sources, près de 30.000 dossiers sur les quelque 45.000 en cours d'études, ont été étudiés par ces commissions. L'affichage des listes des bénéficiaires est programmé après la levée totale du confinement, dans la majorité partie des communes concernées, ajoutent les mêmes sources. Une attribution attendue depuis plusieurs années par des milliers de familles, occupant des habitations précaires dans la commune d'Oran et de plusieurs autres communes. En effet, en marge de sa dernière visite d'inspection et de travail dans les deux nouveaux pôles urbains d'Oued Tlelat et Ahmed Zabana de Misserghine, l'ex-wali d'Oran M. Djellaoui Abdelkader avait annoncé la distribution, durant cette année 2020, de plus de 11.000 logements sociaux, dans le cadre de la formule 'à points'. Le même responsable a souligné que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un ambitieux programme de 50.000 logements de différentes formules, dont 24.000 logements sociaux locatifs,

Après le déconfinement dans le secteur du BTPH Les travaux d'aménagement du site des JM-2022 vont bon train

H. S.

Etant largement plus à l'aise suite à la décision forcée du report du rendez-vous international à 2022 en raison de la pandémie du coronavirus, la wilaya d'Oran a désormais les coudées franches pour mener à bien ce projet sur le plan qualité, l'assouplissement du calendrier tirant vers le haut le niveau d'exigence.

Levée du confinement dans le secteur du BTPH aidant, le chantier ciblant le pourtour du complexe olympique de Belgaïd, mis à l'arrêt pratiquement depuis mars dernier, a dernièrement repris. C'est en effet la relance après une courte interruption du projet d'aménagement du périmètre immédiat du site des JM-2022, dont le plan d'intervention par secteur prévoyait dans un premier temps un concours à hauteur de 3 milliards DA pour le secteur d'urbanisme (dont 1 MDA d'autorisation de programme déjà allouée), 1 MDA pour le secteur des TP, un autre montant non précisé entre les secteurs de DEP et des forêts visant la création de parking sur 25 ha, un écran vert et l'aménagement de 30 ha de la forêt de Cannastel. Il convient de rappeler également que la wilaya d'Oran a eu déjà l'accord du ministère de l'Habitat pour une enveloppe de 100 milliards dans le cadre de ce projet.

UN PLAN D'AMÉNAGEMENT BIEN CONSISTANT

L'aménagement de pistes cyclables, la mise en place d'un réseau interconnecté de voies de transport, l'installation d'un mobilier urbain spécifique, la vé-

gétalisation d'espaces, entre autres, font partie des travaux prévus afin de mettre l'entourage immédiat au diapason avec le site des JM-2022 dont le noyau est composé des structures de compétitions sportives gravitant autour du stade de 40 mille places et du village olympique, lieu d'hébergement des délégations. Par ailleurs, du projet «plus global» entrant dans le même cadre des aménagements urbains en perspective des JM-2021, il ressort que l'extension de la ville, côté est, est dotée d'un nouveau réseau routier de 17 kilomètres composé de 5 grands boulevards et de 4 ronds-points.

5 GRANDS BOULEVARDS ET 4 GIRATOIRES À VENIR

Dans le détail, il s'agit de la réalisation de deux nouveaux boulevards de 5,7 km reliant le prolongement du bd Millénium à Belgaïd à travers le CW 75 et le réaménagement total de 3 autres boulevards qui desservent l'université Oran 2 Ahmed Ben Ahmed, le village olympique et le nouveau stade d'Oran. Ce chantier destiné à accélérer l'urbanisation de cette zone considérée comme une réserve foncière de la ville devra être lancé prochainement, selon la même source. L'aménagement de ces nouveaux boulevards va permettre, d'une part, l'urbanisation de centaines d'hectares et, d'autre part, de réfléchir sur la manière de construire la nouvelle ville d'Oran. La wilaya va prendre en charge l'aménagement complet de ces boulevards, à commencer par l'éclairage public jusqu'au plan de circulation et la plantation d'arbres sur les bordures et le terre-

250 MILLIARDS POUR LES AMÉNAGEMENTS

Par effet induit, donc, le site de compétitions des JM-2022 va amorcer une opération d'aménagement sur un large rayon. Il ne s'agit pas, à en juger d'après les études, d'un petit lifting mais d'une action consistante. Notons que la wilaya d'Oran avait bénéficié d'une enveloppe financière de 250 milliards de cts en 2019 de la part du ministère des Finances pour mener les travaux d'aménagement au niveau du périmètre mitoyen aux structures qui devront accueillir les Jeux méditerranéens 2022. Ce montant a été destiné à l'aménagement du boulevard de la cité universitaire sur 2,5 km ainsi que le boulevard du Millénium sur une distance de 4 km avec piste cyclable. Il prévoit également la pose de feux tricolores sur 15 carrefours ainsi que l'aménagement du CW 75 et le nouveau boulevard du Nord sur une distance de 3 km. Notons qu'une nouvelle route vers le nouveau stade de Belgaïd a été également réalisée dans le cadre des préparatifs des jeux.

Transformés en dépotoirs à ciel ouvert Des propriétaires de terrains non clôturés mis en demeure à Aïn El Turck



Rachid Boutlelis

ancée avant l'été, la deuxième opération de contrôle des assiettes foncières octroyées à des particuliers pour la construction à Aïn El Turck, a permis aux services techniques de la commune d'établir sept mises en demeure à des propriétaires des lots non clôturés, a-t-on appris hier de sources proches de la commune. Lors d'une première opération menée l'année dernière, plus d'une quinzaine de mises en demeure avaient été adressées à des propriétaires contrevenants. En effet, de nombreux lots de terrains non clôturés au niveau des localités de la commune d'Aïn El Turck ont été transformés en dépotoirs pour le rejet de déblais et autres ordures ménagères, a-t-on constaté. Ces terrains non clôturés sont aussi exploités par les SDF et les marginaux qui en ont fait leur endroit de prédilection. Selon des sources de l'APC d'Aïn El Turck, pour met-

tre un terme à cette situation, la commission mixte mise en place par la commune pour le recensement des propriétaires des lots de terrains non clôturés, a adressé des mises en demeure à des propriétaires de ces assiettes au niveau des localités allant de St Roch à St-Germain. Selon nos sources, les contrevenants ont été mis en demeure, pour procéder à l'installation de clôtures, dans un délai n'excédant pas 15 jours. Nos sources rappellent que lors de la visite de l'ex-wali d'Oran, M. Cherifi Mouloud, des directives avaient été données aux responsables locaux pour prendre les mesures qui s'imposent pour inciter les propriétaires de ces assiettes à lancer les travaux ou, à défaut, installer une clôture pour éviter leur transformation en point noir. Il y a lieu de signaler que suite à ces instructions, une commission mixte a été mise sur pied pour recenser les propriétaires des les lots de terrain abandonnés depuis plusieurs années et

les saisir à travers des mises en demeure pour procéder à l'installation des clôtures de sécurité. Cette initiative a été décidée pour assainir cette déplorable situation aux conséquences négatives sur l'environnement et notamment sur le cadre de vie de la population de cette contrée, qui est confrontée à une démographie galopante. Outre la commune d'Aïn El Turck, des commissions ont été mises en place au niveau des autres communes pour l'entame des opérations de recensement de ces terrains. Ces commissions, qui sillonnent tous les quartiers des communes côtières, saisiront par écrit les propriétaires contrevenants pour prendre les mesures qui s'imposent et procéder à l'installation de clôtures. Nos sources indiquent que certains propriétaires de terrains au niveau des localités de Clairefontaine, Bouïsseville et Paradis ont déjà installé des palissades pour éviter toute mesure coercitive de la part des services concernés.

St-Germain (Aïn El Turck) Les ex-propriétaires des kiosques démolis en attente d'une indemnisation

Rachid Boutlelis

Constatant l'état de délabrement des locaux commerciaux réalisés il y a plus de deux années et laissés à l'abandon ou squatés, les propriétaires des kiosques démolis à Cap Falcon ont lancé hier un appel en direction des responsables concernés pour leur indemnisation qu'ils attendent depuis plus d'une décennie. En effet, d'ex-propriétaires des kiosques démolis, plus d'une décennie auparavant, pour le besoin de projets d'aménagement, dont certains n'ont à ce jour pas encore été réalisés, se sont rapprochés du Quotidien d'Oran pour exprimer leur exaspération. Courroucés, nos interlocuteurs ne sont pas allés du dos de la cuiller pour qualifier ce dossier « de honte imbibé, qui contribue lamentablement à faire perdurer le règne de la criarde incapacité des uns et des autres dans la gestion des projets d'utilité publique et ce, depuis plus de dix années » avant de marteler avec dépit : « Nous nous estimons avoir été lésés mais nous ne baisserons pas les bras jusqu'à satisfaction de nos légitimes revendications. Pourquoi nos kiosques, qui étaient installés sur l'esplanade du 5 juillet à St-Germain, ont été donc démolis ? L'assiette, qui abritait nos activités commerciales que nous exercions conformément à la loi en vigueur, était prétdument destinée à accueillir un projet d'aménagement urbain. Aujourd'hui, elle est hélas livrée à l'abandon et fait office d'un lieu de beuverie, sordide réputé à Aïn El Turck », avant de faire remarquer sans cheviller sur les vers « pour des raisons que nous devinons aisément, seulement cinq (5) sur les vingt deux (22) ex-propriétaires des kiosques ont bénéficié d'un stand dans le marché couvert du quartier Nakhil et ce, en dépit d'une attestation d'indemnisation, rédigée en bonne et due forme, qui nous a été délivrée pour chacun de nous autres en 2010 par l'APC de l'époque et qui nous

Un fusil à harpon et des couteaux saisis Trois individus arrêtés pour rixe à Haï Bouamama

K. Assia

Trois individus âgés entre 20 et 28 ans ont été arrêtés pour association de malfaiteurs, bagarre sur la voie publique et port d'armes prohibées par les services de la 28^e sûreté urbaine. Un appel via le numéro vert de la police, le 1548, a été donné par un citoyen qui a signalé une

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Maamri Ibrahim, 3 ans, Bouzedjar
Berabah Abdelkader, 60 ans, Miramar
Benchanoune Hamou, 75 ans, Sidi Bel-Abbès
Bouthil Mohamed, 66 ans, Mascara

Horaires des prières pour Oran et ses environs

28 moharram 1442

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h22	12h58	16h28	19h12	20h30



TLEMCEN

Le nouveau patron de la Gendarmerie installé

Khaled Boumediene

Le général Triki Mohamed, Commandant régional de la Gendarmerie nationale d'Oran a procédé, lundi dernier, à l'installation du colonel Brahami Rafik, en tant que commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen, en remplacement du lieutenant-colonel Kherroufi Adel, muté à l'Ecole de formation de la Gendarmerie nationale de Miliana (wilaya d'Ain Defla). En présence d'un parterre composé des Autorités civiles et militaires et d'officiers et cadres du groupement territorial de la wilaya de Tlemcen, le géné-

ral Triki Mohamed a mis l'accent sur la protection des personnes. Le commandant régional d'Oran a, par ailleurs, appelé les cadres et officiers présents à redoubler d'efforts, renforcer leur présence sur le terrain et à être en contact du tissu associatif afin de lutter, efficacement, contre les atteintes aux biens et contre la délinquance et la criminalité, sous toutes leurs formes. Pour rappel, le chef d'état-major du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, le lieutenant-colonel, Chaouche Rabah, a été désigné à la tête du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mila.

BECHAR

Un réseau de trafic de drogue démantelé, 24 kg de kif saisis

Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues, composé de deux (2) individus dont une femme, a été démantelé récemment par la brigade mobile de police judiciaire (1) relevant de la sûreté de la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état du stockage de drogue par un présumé trafiquant, âgé d'une trentaine d'années, dont la perquisition du domicile à Bechar, munis d'un mandat du procureur

de la république du tribunal de Bechar, a permis aux policiers de découvrir une quantité de 24,130 kg de kif traité et un montant de 330.000 dinars, a-t-on précisé.

Les deux individus mis en cause, qui ont été par la suite présentés à la justice, qui a placé le premier en détention provisoire et la femme sous contrôle judiciaire, en attendant leur comparution devant le tribunal compétent pour détention et stockage illégaux de drogue dans le but de sa commercialisation illégale, dans le cadre d'une bande criminelles, selon la même source.

SAÏDA

130 logements de fonction pour les enseignants universitaires

Quelque 130 logements de fonction seront attribués aux enseignants de l'université Dr. Moulay Tahar de Saïda à compter de la fin septembre en cours, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette opération verra la distribution d'un quota de 60 logements de fonction à la fin septembre en cours.

Les 70 autres unités le seront durant le mois d'octobre prochain, a

indiqué la même source, faisant savoir que ces logements sont situés à la cité «Frères Seddik» de la ville de Saïda.

Les travaux d'aménagement externe de ce quota de logements se poursuivent à une cadence accélérée atteignant un taux de 90%, a-t-on précisé. Soixante logements de fonction avaient été attribués aux professeurs universitaires l'an dernier, selon la même source.

NÂAMA

Le théâtre régional réceptionné avant la fin de l'année

La réception du projet du théâtre régional de Nâama est attendue au plus tard vers la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi en marge de la visite d'inspection du chantier du projet par le wali de Nâama, Idr Medebdeb.

Les travaux d'aménagement extérieur de cette structure sont en cours, de même que la finalisation d'autres travaux et retouches concernant l'équipement de la salle et la scène de spectacle, a indiqué le directeur de la culture, Saâd Mihoubi. Les grands travaux sont complètement achevés suivant des plans en accord avec le style architectural des régions du sud, avec des décorations inspirées de l'architecture arabo-islamique, a-t-il fait savoir.

Le wali de Nâama a indiqué, lors de l'inspection de ce lieu de cultu-

re, le premier du genre dans la wilaya, que cette structure sera un véritable acquis pour la relance et la valorisation de l'héritage artistique et le patrimoine culturel de la wilaya, ainsi qu'un espace adéquat pour accueillir les talents artistiques et musicaux des différents genres caractéristiques à la région.

Les travaux de réalisation de cet édifice culturel régional d'une capacité de 800 places, ayant coûté un budget global de 400 millions de dinars dans le cadre des programmes de développement sectoriels, est actuellement en phase d'équipement. L'édifice comprend une salle de spectacles et plusieurs ateliers et répond aux normes internationales en matière de structures théâtrales, en plus d'espaces réservés aux répétitions, a indiqué le directeur de la culture.

MOSTAGANEM

Une tentative d'émigration clandestine mise en échec

Les policiers de la sûreté de daira de Aachâcha (wilaya de Mostaganem) ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine par mer et d'arrêter un groupe de malfaiteurs spécialisé dans l'escroquerie, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

Cette opération a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi lorsqu'une patrouille de police a re-

marqué le mouvement suspect de deux personnes qui se sont avérées des candidats à l'émigration clandestine par mer à partir des plages de Aachâcha, arnaqués par des malfaiteurs. Trois autres personnes appartenant au même groupe ont été arrêtées le lendemain, ainsi que les deux supposés passeurs qui ont arnaqué 12 personnes en leur promettant une traversée pour passer à l'autre rive de la Méditerranée contre une somme de 200.000 DA chacun.

Les deux passeurs, accusés d'organisation d'une tentative d'émigration clandestine, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant leur jugement.

Plus d'un million d'estivants sur les plages en deux semaines

Plus d'un million d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya de Mostaganem les deux premières semaines de septembre en cours, a-t-on appris lundi de la direction de la protection civile. Le dispositif de surveillance des plages assurant 39 ouvertes à la baignade le long du littoral de Mostaganem a enregistré, pour la période allant du 1 au 13 septembre en cours, une affluence «record» ayant atteint un nombre de 1.078.000 estivants.

Par ailleurs, 504 interventions en mer durant cette période ont permis de sauver 318 personnes d'une noyade certaine, d'appr-

ter les premiers secours à 155 individus sur place et d'évacuer 122 autres vers les centres de santé, a indiqué la même source. En outre, le même dispositif a enregistré, durant la dernière semaine du mois d'août dans des zones non surveillées, 12 cas de noyade de personnes qui se sont aventurées à se baigner dans des zones interdites et dangereuses, à l'instar de la plage «Metraba» et de «Sidi El Mejroud» (6 cas) dans la commune de Mostaganem ainsi qu'à l'ouest de la plage de la commune de Stidia (2 noyés), a-t-on fait savoir.

A noter que la protection civile

n'a dénombré, depuis l'ouverture de la saison estivale de cette année, aucun cas de noyade au niveau des plages surveillées durant les heures de surveillance ou en dehors, ni victime d'accidents de jet ski, selon la même source. Le nombre d'estivants qui ont visité les plages de la wilaya de Mostaganem, fort de ses 124 kilomètres de côtes, durant le mois d'août dernier (15 jours) a atteint 3 millions, en majorité à «Sidi Mansour» et «El Mectaa» (1 million d'estivants), à «Sablettes» et «Ouréah» (500.000) et à la plage de «Bahaha» (400.000), a-t-on indiqué.

Six conventions pour l'activation du paiement électronique

Six conventions ont été signées mardi à Mostaganem entre Algérie Poste et des opérateurs économiques activant dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages pour l'activation des outils de paiement électronique. Le directeur de l'unité de wilaya d'Algérie

Poste, Osmane Bendahbia, a indiqué, en marge d'une journée d'information sur «la généralisation des outils de paiement électronique», que 51 opérateurs économiques publics et privés activant dans la wilaya de Mostaganem dans les domaines du commerce, du tourisme et des services (pharmacie) se sont dotés de terminaux d'appareils de paiement électronique. Des conventions ont été signées, selon le même responsable, entre Algérie Poste et le secteur du com-

merce, du tourisme et de l'artisanat, pour généraliser ces nouveaux moyens de paiement avant la fin de l'année en cours, surtout que les opérations de paiement électronique se sont multipliées de 200 opérations en 2019 à plus de 3.000 opérations cette année.

Par ces conventions, les opérateurs économiques seront dotés de terminaux pour les appareils de paiement et bénéficieront gratuitement des services de mise en marche, de communication, d'entretien et de formation, a ajouté M. Osmane.

De son côté, la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat et du travail familial, Hayet Mammeri, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que «tous les opérateurs économiques activant dans le secteur, que se soit les

hotels, les résidences touristiques ou les agences de voyages et de tourisme, concluront des conventions similaires afin de bénéficier des avantages offerts par le paiement électronique et mettre ce nouveau moyen, facile et rapide, à la disposition des touristes et des clients.» Deux communications sur le paiement électronique et les mécanismes des opérations commerciales ont été présentées, abordant notamment le terminal de paiement électronique et du code de réponse rapide de la carte «Eddahabia» de Algérie Poste, les cartes bancaires et les applications électroniques, comme «poste mob», «poste buy», ainsi que les avantages offerts par ces nouvelles techniques et les manières d'en bénéficier, a-t-on indiqué de même source.

Privée de ses nombreux touristes **Marrakech étouffe**

Joyau du patrimoine marocain avec sa médina ultra-touristique classée par l'Unesco, Marrakech affronte une crise sans précédent, privée de ses millions de visiteurs à cause d'une pandémie toujours vivace.



Mais des voix s'élèvent pour «sauver la ville qui étoufe». «Avant, il fallait attendre son tour pour avoir une table», peste Bachir, serveur, en montrant la grande terrasse de café déserte où il s'active depuis vingt ans, au cœur de la célèbre place Jamaa El Fna, symbole de la «ville ocre».

La situation n'est guère meilleure pour son voisin Mohamed Bassir: «c'est la première fois que je vois Jamaa El Fna aussi vide, cela me rend triste», murmure ce marchand de jus d'orange posté derrière sa roulotte décorée de fruits en plastique. Habituellement grouillante de monde, cette célèbre place datant du XIe siècle a été désertée par les charmeurs de serpents, les musiciens de rue, les marchands de souvenirs et les diseuses de bonne aventure. Les taxis et les calèches tournent à vide depuis que le Maroc a déclaré l'état d'urgence sanitaire mi-mars et verrouillé ses frontières pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Dans les ruelles labyrinthiques de la médina voisine, les souks colorés proposant habituellement babouches, joaillerie ou épices se résument à une succession de rideaux de fer baissés et de visages fermés.

«TUER LE TEMPS»

«Les commerçants ont pour la plupart fermé boutique, les autres ouvrent pour tuer le temps car il n'y a rien à faire à la maison», affirme Mohamed Challah dans sa boutique de caftans où il «ne vend plus rien». Au sortir d'un confinement des plus stricts en juillet, commerçants et opérateurs touristiques avaient tout misé sur le tourisme national pour atténuer leurs pertes.

Mais l'annonce surprise de nouvelles restrictions, dont la fermeture de Marrakech et de sept autres villes fin juillet, a fait voler en éclats leurs espoirs de relance. «Les annonces de dernière minute ont fait beaucoup de mal aux professionnels du secteur», déplore un consultant en tourisme basé dans cette ville qui a atteint l'an passé 3 des 13 millions de touristes venus au Maroc et en tire l'essentiel de ses revenus. «Des hôtels ont fermé, des milliers d'em-

ploisés se sont retrouvés au chômage et toute la ville est désormais à l'arrêt», poursuit ce consultant qui a requis l'anonymat. Pour Jalil Habti Idrissi, qui dirige une agence de voyage vieille de 45 ans dont le chiffre d'affaires s'est écroulé, il sera «très difficile de rebondir».

MARRAKECH ÉTOUFFE»

Sur les réseaux sociaux, les appels se multiplient pour «sauver» la ville impériale et assouplir les restrictions à l'arrivée de visiteurs. «Il faut apprendre à vivre avec ce virus et arrêter ce blocage, cette phobie», s'insurge M. Idrissi. La semaine dernière, des professionnels du secteur ont organisé plusieurs sit-in pour appeler les autorités à mettre fin à leur calvaire. «Le coronavirus n'aura pas le temps de nous tuer, la faim s'en chargera avant», pouvait-on lire sur une banderole déployée vendredi. Lueur d'espoir: les autorités du royaume ont récemment accédé à une requête du patronat qui consiste à autoriser les voyageurs non soumis aux formalités de visa à se rendre au Maroc à bord de «vols spéciaux» opérés par les compagnies aériennes nationales, sur présentation d'une réservation d'hôtel et de deux tests —sérologique et PCR— négatifs de moins de 48 heures. Mais il s'agit d'une «ouverture partielle», fait remarquer Ibtissam Jamili, qui dirige un cinq étoiles et accuse des «pertes colossales». Lenthousiasme pourrait par ailleurs être de courte durée car avec plus de 2.000 cas quotidiens enregistrés ces derniers jours, le royaume de 35 millions d'habitants fait face à une flambée des contaminations.

Marrakech, comme Casablanca, la capitale économique, figure parmi les villes les plus touchées et quand les professionnels du tourisme appellent à sauver le secteur, de nombreux internautes s'inquiètent eux de la situation sanitaire et de l'engorgement des hôpitaux. Le royaume compte 86.686 cas, dont 1.578 décès et des photos de patients dormant à même le sol du principal hôpital de la capitale touristique ont été largement relayées sous le hashtag «Marrakech étouffe».

Virus **Le niveau d'impréparation à une prochaine pandémie est dangereux**



Le monde ne se prépare pas suffisamment à une prochaine pandémie, qui pourrait alors se révéler «encore plus dévastatrice» que celle de Covid-19, avertit lundi un panel international, qui appelle à une coopération globale et un financement sur le long terme.

«Si on ne tire pas les leçons du Covid-19 ou si l'on n'agit pas en y mettant les moyens et l'engagement nécessaire, la prochaine pandémie —qui est une certitude— sera encore plus dévastatrice», met en garde le Conseil de supervision de la préparation globale (GPMB), un organe de contrôle indépendant lancé en 2018 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale.

Dans son rapport annuel, le

GPMB se plaint du peu de progrès réalisés malgré les recommandations qu'il avait formulées dans son rapport l'an dernier, avant la crise du nouveau coronavirus. «L'impact du Covid-19 est encore pire que ce que nous avions prévu et les mesures que nous avons recommandées (...) n'ont toujours pas été prises», s'est indignée Gro Harlem Brundtland, co-présidente de ce Conseil et ancienne patronne de l'OMS. «De manière tragique et catastrophique, nos pires craintes se sont réalisées», a-t-elle ajouté.

D'un point économique, «il faudrait 500 ans pour dépenser en préparatifs l'argent que le monde est en train de perdre à cause du Covid-19», souligne le Conseil, pour conclure: «le retour sur investisse-

ment d'une préparation à une pandémie est immense».

Le rapport en appelle donc une nouvelle fois à ce que les dirigeants politiques prennent leurs responsabilités, engagent une coopération accrue et planifient un financement à long terme pour se préparer à une prochaine pandémie.

Le GPMB suggère également de convoquer un sommet international sous l'égide de l'ONU, de l'OMS, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales pour discuter d'un cadre mondial de préparation aux urgences et à la manière d'y répondre. Selon Mme Brundtland, «un financement prévisible et pérenne à l'échelle requise» devrait être l'un des piliers de ce système.

Moustique asiatique vecteur du paludisme Les villes africaines menacées

Des dizaines de millions d'habitants de villes africaines sont menacés par une espèce de moustique vecteur du paludisme originaire d'Asie et particulièrement adapté à l'environnement urbain, avertit une étude publiée lundi, alors que le paludisme en Afrique se concentre aujourd'hui dans les zones rurales.

Le paludisme est une maladie déclenchée par un parasite (*Plasmodium falciparum* ou *vivax*) transmis principalement par une quarantaine d'espèces de moustiques. Environ 400.000 personnes en sont mortes en 2018, surtout des enfants, surtout en Afrique. Sur ce continent, l'un des moustiques principaux est *Anopheles gambiae*, surnommé l'animal le plus dangereux de la Terre, mais il n'aime pas les flaques d'eau polluées des villes et n'a pas appris à pondre ses larves dans les réservoirs urbains d'eau propre.

Dans son étude publiée par la revue scientifique américaine *Pnas*, l'entomologiste médicale Marianne Sinka, chercheuse à l'université d'Oxford, cartographie l'expansion d'une autre espèce, l'anophèle *stephensi*, originaire d'Asie, et qui, elle, a appris à exploiter les réservoirs d'eau des villes, où elle se faufile par le moindre trou pour y déposer ses larves (surtout ceux en ciment et en briques). «C'est la seule espèce à avoir bien réussi à pénétrer les zones urbaines centrales», dit la scientifique à l'AFP. *Stephensi*



a provoqué un premier foyer à Djibouti en 2012, une ville où le paludisme n'existe quasiment plus, et a depuis été observé en Ethiopie, au Soudan et ailleurs.

Marianne Sinka a utilisé un modèle pour prédire les endroits d'Afrique où l'environnement était le plus adapté à l'introduction de ce moustique importé: des endroits à forte densité, où il fait chaud, et bien sûr avec des précipitations suffisantes. L'étude conclut que 44 villes sont «hautement adaptées» à l'insecte, et que 126 millions d'Africains qui sont aujourd'hui épargnés sont à risque, principalement dans la région équatoriale. «Les 40% de gens qui vivent dans des zones urbaines pourraient soudain être vulnérables

et infectés par le paludisme, ce serait très grave», avertit la chercheuse. Comment s'en protéger ?

Contrairement aux moustiques africains, qui aiment piquer les humains quand il fait plus frais donc pendant la nuit, des moustiquaires de lit seraient moins efficaces, selon elle, car *stephensi* aime piquer dès la soirée, quand il fait encore chaud. Mieux vaut installer des moustiquaires aux fenêtres, imprégner les murs de produits insecticides, et se couvrir le corps.

Mais la mesure la plus essentielle est de viser les larves et donc supprimer toute eau stagnante, ainsi que de bien fermer tout réservoir d'eau. C'est ce qui a fonctionné en Inde, rappelle Mme Sinka.

Espace

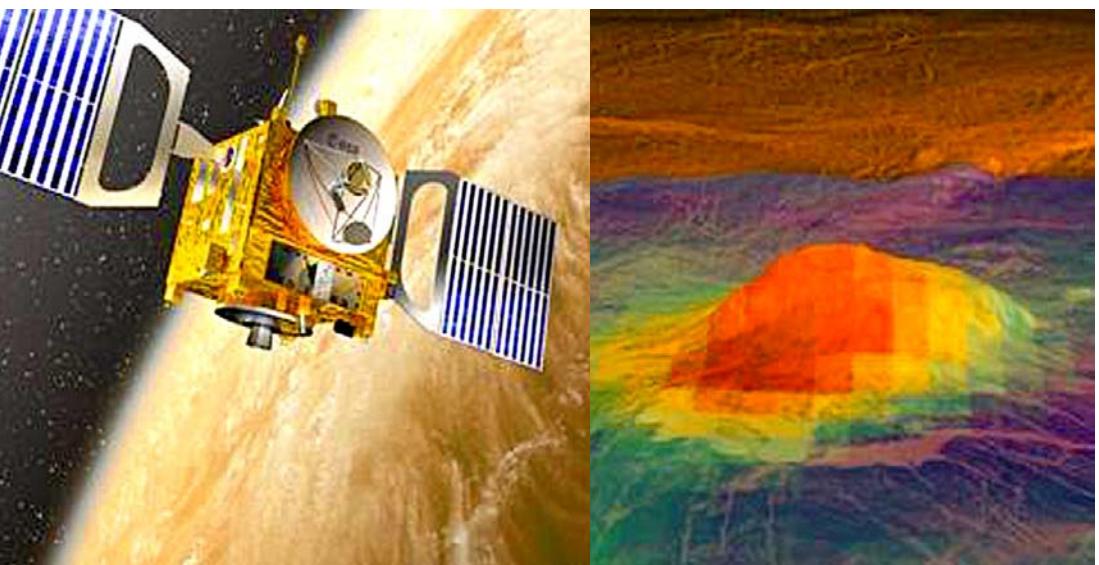
Peut-être un signe de vie dans les nuages de Vénus

Des chercheurs ont établi la «présence apparente» dans les couches nuageuses de Vénus d'un gaz qui sur Terre est associé à la vie, une découverte qualifiée par le chef de la Nasa d'«événement le plus important» dans la recherche de vie extraterrestre.

La découverte, menée par une astronome de l'Université de Cardiff au Royaume-Uni, a été publiée lundi dans la revue *Nature Astronomy*. C'est la première fois que l'on découvre ce composé dans l'une des quatre planètes telluriques de notre système solaire, «la Terre mise à part», a dit à l'AFP Jane S. Greaves, professeure d'astronomie et autrice principale de l'article. La phosphine a été détectée par l'observation de l'atmosphère vénusienne à l'aide de deux radiotélescopes. Elle «pourrait provenir de processus inconnus de photochimie ou géochimie, ou, par analogie avec la production biologique de phosphine sur Terre, grâce à la présence de vie», explique l'étude. On trouve ce composé dans les planètes géantes gazeuses du système solaire, comme Saturne, mais il n'est pas d'origine biologique, c'est-à-dire du vivant.

Les traces de phosphine présentes dans l'atmosphère terrestre en revanche proviennent exclusivement d'une activité humaine ou microbienne. «De la vie sur Vénus? La découverte de phosphine, produit dérivé de la biologie anaérobie, est

l'événement le plus important à ce jour dans la recherche de vie en dehors de la Terre», s'est réjoui Jim Bridenstine, administrateur de la Nasa. «Il est temps de donner la priorité à Vénus», a-t-il lancé, alors que les missions de recherches de vie passée se concentrent aujourd'hui sur Mars, assaillie de sondes et de robots américains et autres. Pour le professeur Alan Duffy, astronome à l'Université de Swinburne en Australie, la découverte est «l'un des signes les plus excitants que j'ai jamais vu de la présence possible de vie en dehors de la Terre». La présence de phosphine, un composé hautement toxique, ne dépareille pas dans l'atmosphère infernale de la deuxième planète la plus proche du soleil. Connue aussi sous le nom d'étoile du Berger, son atmosphère de gaz carbonique, à 97%, baigne dans une température de surface autour de 470°C avec une pression plus de 90 fois plus grande que la nôtre. Mais c'est dans l'épaisse couche de nuages hyper acides, nappant la planète jusqu'à environ de 60 km d'altitude, que l'équipe de Jane Greaves suppose que les molécules de phosphine peuvent se trouver. «Là les nuages sont +tempérés+ autour de 30 degrés Celsius», selon l'étude, qui n'exclut pas que le gaz se forme à une altitude plus basse et plus chaude de avant de s'élever.

**«NUAGES VÉNUSIENS»**

Mais d'où vient-il ? La Pr Greaves «espère avoir pris en compte tous les processus susceptibles d'expliquer sa présence dans l'atmosphère de Vénus». A moins d'en identifier un nouveau, reste l'hypothèse d'une forme de vie. Si c'est le cas, «nous pensons que (cette forme de vie) devrait être de petite taille, pour flotter librement», explique la scientifique, dont l'étude «in-

siste sur le fait que la détection de phosphine n'est pas une preuve robuste de vie, seulement d'une chimie anormale et inexplicable». La phosphine est composée d'un atome de phosphore et de trois d'hydrogène. Le phosphore est un des six éléments chimiques du vivant, mais «même si une planète contenait du phosphore en abondance, il pourrait lui manquer une autre condition nécessaire à la vie, comme d'autres éléments, ou son milieu pourrait être trop chaud, ou trop sec», prévient Jane Greaves.

A priori, l'atmosphère de Vénus, «extrêmement déshydratante et hyper acide», n'est pas propice à la vie. Mais peut-être que sa couche nuageuse pourrait l'être. La Nasa a

d'ailleurs découvert il y a une décennie de la vie microbienne dans les couches supérieures de l'atmosphère terrestre. C'est pourquoi la Pr. Greaves et ses collègues plaident pour une observation plus poussée du phénomène.

En s'affranchissant idéalement du «filtre» de l'atmosphère terrestre, grâce à un télescope spatial. Et pourquoi pas avec une nouvelle visite, par sonde. Le regain d'intérêt pour cette planète longtemps délaissée est général: deux des quatre missions en concurrence pour le prochain programme d'exploration du système solaire de la Nasa concernent Vénus, a rappelé Thomas Zurbuchen, directeur scientifique de l'agence. La sélection aura lieu l'an prochain.

Thaïlande

Beckham, Mickey, Superman : le bouddhisme autorise toutes les fantaisies



Dans un temple de Bangkok, les divinités bouddhiques côtoient des statues de Mickey Mouse, Superman, Che Guevara et David Beckham, une approche plus ludique de la religion destinée à attirer un maximum de visiteurs. Le Wat Priwat Ratchasongkhram, très kitsh, est rempli de super-héros en mosaïques colorées qui côtoient David Beckham, l'ancienne star anglaise du football soutenant un immense Bouddha ou encore Albert Einstein et Che Guevara, cigarette à la main. Mais c'est aussi un véritable lieu de culte qui comprend de nombreuses déités bouddhistes. Le fait qu'il y ait tous ces personnages sculptés n'est "pas contraire au bouddhisme", estime Lakkana Cherllichit, un entrepreneur de 53 ans en visite dans le temple. Ce bâtiment unique dans le royaume "pourrait aussi attirer les touristes étrangers" une fois que le pays, dont l'accès est très restreint depuis la pandémie de coronavirus, s'ouvrira à nouveau, estime-t-il.

En Thaïlande, le bouddhisme, pratiqué par 95% de la population, régit bien des aspects du quotidien.

Le royaume compte quelque 40.000 temples et certains s'autorisent toutes les fantaisies. À Nakhon Pathom, à environ une heure de Bangkok, l'ancien abbé a fait édifier dans les années 90 une tour rose de 80 mètres autour de laquelle s'enroule en spirale un énorme dragon. Le bâtiment symbolise les 16 niveaux de paradis dans la mythologie bouddhiste.

Le temple de Saen Suk au sud de la capitale est, au contraire, une représentation de l'enfer, ou Naraka, avec des dizaines de sculptures représentant le martyre des pécheurs. Ces derniers sont enchaînés et emmenés devant Phaya Yam, le dieu de la mort, qui les condamne à différents châtiments selon les fautes qu'ils ont commis. Certains se font dévorer les entrailles par des corbeaux, d'autres sont forcés de grimper sur des arbres recouverts d'épines après avoir commis un adultère et ont les mains en sang.

"Je crois à certaines des choses décrites ici", assure Suchart Klaoteaw, un vendeur de rues qui se rend fréquemment dans ce temple. "Ces sculptures me motivent à vivre différemment".

Espagne

La droite dans la tourmente d'une affaire d'espionnage présumé

Un «indic» payé sur les devoirs de l'Etat pour espionner un ancien cacique du parti au pouvoir détenteur de secrets compromettants: l'opposition de droite espagnole est ratrappée par une affaire digne d'un polar pouvant éclabousser jusqu'à un ancien Premier ministre. A la Une de la presse espagnole depuis que le parquet a déclassifié la semaine dernière un document de 52 pages, cette affaire est appelée «Kitchen» du nom de l'opération policière illégale visée et baptisée ainsi en référence au nom de code de l'informateur, «cuisinier». Chauffeur de Luis Barcenas, l'ancien trésorier du Parti Populaire (PP), il avait été recruté pour «obtenir (...) des informations concrètes sur le lieu dans lequel Luis Barcenas et son épouse cacheraient de la documentation compromettante pour ce parti politique et ses hauts dirigeants», indique le parquet. Barcenas était alors au centre de l'enquête sur l'affaire «Gürtel», un scandale de financement illégal via la manipulation de marchés publics dans lequel le PP a fini par être condamné en mai 2018, ce qui a entraîné à peine quelques jours plus tard le renversement du Premier ministre Mariano Rajoy par le parlement.

En échange de ses services, le chauffeur de M. Barcenas percevait 2.000 euros par mois provenant des «fonds réservés» de l'Etat et avait reçu la promesse de rentrer dans la police. L'enquête sur l'opération Kitchen est l'un des nombreux dossiers ouverts par la justice sur la base des perquisitions menées après

l'arrestation en 2017 du commissaire José Manuel Villarejo, connu pour avoir enregistré à leur insu pendant des années de nombreuses personnalités politiques ou économiques.

DEUX ANCIENS MINISTRES VISÉS

La justice s'intéresse tout particulièrement aux rôles de l'ancien ministre de l'Intérieur de Rajoy, Jorge Fernandez Diaz, contre lequel le parquet affirme disposer d'indices «très nombreux et concluants», et de l'ex-ministre de la Défense, María Dolores de Cospedal, elle-même «affectée par des documents compromettants présumés». Mais «Kitchen» pourrait éclabousser jusqu'à Mariano Rajoy, alors qu'une conversation versée au dossier entre le commissaire Villarejo et l'informateur laisse entendre que Barcenas avait aussi des documents compromettants pour l'ex-Premier ministre.

Barcenas était alors au centre de l'enquête sur l'affaire «Gürtel», un scandale de financement illégal via la manipulation de marchés publics dans lequel le PP a fini par être condamné en mai 2018, ce qui a entraîné à peine quelques jours plus tard le renversement du Premier ministre Mariano Rajoy par le parlement.

En échange de ses services, le chauffeur de M. Barcenas percevait 2.000 euros par mois provenant des «fonds réservés» de l'Etat et avait reçu la promesse de rentrer dans la police. L'enquête sur l'opération Kitchen est l'un des nombreux dossiers ouverts par la justice sur la base des perquisitions menées après

document du parquet. Cette affaire arrive au pire moment pour le PP, battu par la gauche lors des deux dernières élections législatives et concurrencé par l'ascension d'un parti d'extrême droite, Vox. Le Parti socialiste du Premier ministre Pedro Sanchez, arrivé au pouvoir à la faveur de la motion de censure contre M. Rajoy, et son allié de la gauche radicale Podemos ont demandé la création d'une enquête parlementaire sur l'affaire «Kitchen». «Cela détourne l'attention à un moment où le PP voulait ramener l'unité à droite et centrer ses critiques sur la gestion de la pandémie et de l'économie par le gouvernement, qui a devant lui des mois difficiles», estime Antonio Barroso, analyste du cabinet de conseils Teneo.

PRENDRE SES DISTANCES

Ce parti se retrouve par ailleurs face à ses vieux démons, alors que «la corruption a été le sujet qui a amené des électeurs du PP à partir vers Vox ou Ciudadanos», dit-il encore. Le jeune chef du PP, Pablo Casado (39 ans), tente tant bien que mal de prendre ses distances avec les scandales du passé. «Je ne suis pas ici pour protéger des compagnons de parti» et «tombera qui doit tomber», a-t-il assuré lundi sur la radio Cope, tout en assurant ne pas être «inquiet pour le moment». M. Casado avait déjà pris soin la semaine dernière de rappeler qu'à l'époque des faits, il n'avait «aucune responsabilité au sein du parti».

Finance islamique : les conditions de réussite des « islamic windows »

La pratique de la finance islamique en Algérie ne date pas d'hier. Elle remonte à une trentaine d'années où fut créée une institution bancaire spécialisée dans l'activité bancaire islamique et, de surcroît, avec une participation, à hauteur de cinquante pour cent, avec des capitaux publics nationaux. Elle sera suivie, bien plus tard, par une autre banque à capitaux totalement étrangers. Les deux banques œuvrent de manière régulière dans le respect des préceptes de la Chari'a islamique sous le contrôle d'un 'Sharia board' et ce, en dépit de l'absence d'une réglementation régissant l'activité bancaire islamique.



Par Abderrahmane Benhafsi*

C'est dire que pour beaucoup d'Algériens la finance islamique n'est pas une nouveauté. Mais, le fait marquant réside certainement dans l'annonce solennelle des pouvoirs publics de la ferme volonté de vouloir encadrer cette activité et lui donner la place qui lui revient dans l'Economie. Cette volonté était jusque-là absente en dépit du souhait longtemps décrié par une bonne partie de la population ainsi qu'une élite de penseurs, écrivains et autres universitaires qui n'ont cessé de recommander de réglementer cette activité, au vu des bienfaits qu'elle pourrait apporter à l'Economie nationale.

Vint, enfin, le Règlement BA n°20-02 du 15/03/2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, qui autorisent les banques et établissements financiers publics et privés à exercer l'activité bancaire islamique via la création, en leur sein, d'un « Guichet finance islamique ».

Bien que ce règlement soit perfectible à bien des égards, son grand mérite est de combler, partiellement, un vide juridique lié à une pratique existante depuis fort longtemps. C'est probablement une première étape vers la mise en place d'un cadre plus élaboré de la finance islamique dans son ensemble au regard de la volonté et de l'enthousiasme affichés par les autorités concernées qui avaient annoncé la couleur dès le départ, en qualifiant ouvertement cette activité de « finance islamique » écartant par-là toute autre appellation. Notre propos ici n'est pas de discuter le contenu du règlement de la Banque d'Algérie mais d'apporter quelques éclairages et suggestions pour une démarche favorisant la réussite de la mise en place d'un guichet finance islamique.

UNE DÉCISION STRATÉGIQUE

La création d'un Guichet finance islamique ou « islamic window » n'est pas une simple action relevant de la gestion courante d'une banque ou d'un effet de mode

mais bien une décision stratégique qui doit être mûrement réfléchie.

Il s'agit d'introduire une nouvelle activité au sein de la banque qui a ses règles propres et un fonctionnement obéissant à des principes et des valeurs différents de l'activité bancaire classique : respect des préceptes de la Chari'a, justice, équité, responsabilité sociale et transparence totale dans les transactions.

L'islamic window est, en fait, une 'minibanque' dans la banque avec une étanchéité claire entre les deux compartiments. Ces aspects font que l'introduction de l'activité bancaire islamique nécessite, incontestablement, une démarche structurée basée, au préalable, sur une étude suffisamment complète faisant apparaître les avantages d'une telle opportunité, en tenant compte des potentialités de la banque, de ses moyens humains et matériels ainsi que de la portée de ce choix et les objectifs d'avenir.

En somme, une révision du plan stratégique de la banque s'impose. Par conséquent, l'implication des hautes instances de la banque est indispensable.

UN PROJET STRUCTURANT

En considérant l'adhésion des organes délibérants de la banque acquise, la création du Guichet finance islamique doit obéir à une logique propre à la conduite d'un projet structurant et complexe étant donné l'ampleur des changements à opérer et les profondes implications que cela nécessite à plusieurs niveaux.

Pour ce faire, le recours à une expertise externe qualifiée est vivement recommandé pour un accompagnement à la mise en place du projet sur la base d'un cahier des charges bien identifié.

En interne, un comité de suivi du projet doit être institué par une décision de la direction générale. Il doit être présidé, à notre sens, par un haut responsable de rang n°2 par rapport au premier responsable de la banque et doit comprendre, outre le futur responsable du Guichet de la finance islamique, les directeurs centraux directement concernés par le projet (Réseau d'exploitation,

marketing et communication, organisation, juridique, DRH,...). Il est élargi aux autres compartiments au fur et mesure de l'avancement des travaux de réalisation du projet.

Le comité doit travailler en étroite collaboration avec le cabinet d'expertise externe.

Les comptes rendus du comité de suivi sont exposés régulièrement au Conseil de Direction Générale qui en est en même temps le comité de pilotage et d'arbitrage pour les questions nécessitant son intervention.

LES PRÉALABLES

La «Road map» du projet doit définir clairement les actions à entreprendre, leur ordonnancement et les délais de réalisation. Le chronogramme des actions doit identifier les prérequis indispensables à la phase de démarrage du projet. Nous citerons :

- La désignation d'un Comité de contrôle charaïque

L'une, sinon la condition sine qua non, pour l'exercice de toute activité liée à la finance islamique est la désignation d'un 'Sharia board' ou Comité de contrôle charaïque qui a pour principale mission de s'assurer de la conformité de toutes les opérations pratiquées par le Guichet finance islamique aux principes de la Chari'a et d'émettre des avis et des orientations en la matière.

Son accord préalable doit être requis avant le lancement de tout nouveau produit ou service de même que pour les modèles de contrats et de conventions que compte utiliser la banque dans ses transactions avec les clients et autres partenaires et prestataires. Dans ce sens, son consentement est de nature à faciliter à la banque l'obtention du certificat de conformité auprès de l'Autorité Charaïque Nationale de la Fatwa pour l'Industrie de Finance Islamique, lequel certificat constitue une pièce maîtresse dans le dossier à fournir à la Banque d'Algérie pour avoir l'autorisation de mise sur le marché des produits de la finance islamique.

Le 'Sharia board' est composé d'au moins trois membres proposés par le Conseil d'administration de la banque et désignés par l'Assem-

semblée générale des actionnaires. Les membres doivent être choisis parmi les oulémas et spécialistes dans des disciplines en liaison avec le fiqh des transactions financières islamiques.

Le Comité est indépendant dans son fonctionnement par rapport à la direction générale de la banque. Ses décisions et avis sont exécutoires pour la banque. Pour ce faire, il établit des rapports périodiques à l'endroit de l'organe exécutif de la banque. Il adresse, à la fin de chaque exercice, un rapport à présenter à l'Assemblée générale ordinaire de la banque portant sur la conformité des opérations traitées par la banque aux principes de la Chari'a islamique.

Dans l'exercice de ses missions, le 'Sharia board' est assisté par un Auditeur interne qui lui est rattaché fonctionnellement et qui a pour tâches essentielles de veiller à l'exécution par les structures de la banque des décisions et avis émanant du Comité et de s'assurer du respect des principes de la Chari'a dans toutes les opérations traitées par elles.

- L'indépendance de l'«islamic window»

De par la nature et les règles qui régissent ses activités, le guichet finance islamique doit être indépendant administrativement et financièrement des autres structures de la banque. D'ailleurs, le Règlement de la Banque d'Algérie sus-indiqué l'exige fermement.

Cette indépendance doit être matérialisée par un certain nombre de mesures que la banque doit entreprendre bien avant de se lancer dans l'exercice de l'activité de la finance islamique. Parmi ces mesures, il y a lieu de procéder à l'élaboration d'une organisation qui définit clairement les relations hiérarchiques et fonctionnelles entre les différentes composantes de l'organigramme dédié au guichet ainsi que les relations de ce dernier avec les structures de la banque-mère. L'organisation doit comprendre également les procédures et la description des postes de travail au niveau agence et au niveau central.

Suite en page 17

*Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université de Paris II - Ex DGA dans une banque islamique

Finance islamique : les conditions de réussite des « Islamic windows »

Suite de la page 16

En matière de ressources humaines, la sélection des candidats à affecter au guichet finance islamique doit être minutieusement opérée que ce soit au niveau managérial, intermédiaire ou pour les postes d'exécution, compte tenu des exigences professionnelles spécifiques et du respect des critères éthiques caractérisant la finance islamique. Le comportemental, les convictions personnelles et la volonté d'adhésion sont des atouts qui militent en faveur de la réussite du projet. La formation et la préparation du personnel notamment sur les aspects en liaison avec les préceptes de la Chari'a en est un autre atout fondamental. Un plan de formation doit être mis en place en vue de garantir un bon démarrage de l'activité, accompagner son déploiement et veiller au perfectionnement continu des compétences des équipes.

S'agissant des agences qui vont abriter le guichet finance islamique, elles doivent être bien ciblées en retenant celles qui présentent le plus d'avantages pour une cohabitation parfaite entre les deux activités conventionnelle et islamique pour éviter toute gêne de quelque nature que ce soit aussi bien pour le personnel que pour la clientèle. Dans ce chapitre, le paramètre lié à la séparation des espaces est une condition primordiale. Et, pour être conforme à la Chari'a, la réservation des espaces au profit du guichet finance islamique doit se faire sur la base d'un contrat de location moyennant un loyer à verser par ce dernier à la banque. Il en de même pour toutes les prestations et services fournis par la banque à la faveur du guichet. La banque étant considérée comme un prestataire externe. L'autonomie financière est, sans conteste, un des principaux éléments de la consécration de l'indépendance du guichet finance islamique qui doit, impérativement, disposer de ses ressources financières propres pour répondre aux sollicitations des clients en matière de financements et pour la prise en charge des dépenses d'exploitation. Cependant, et dans l'attente d'une mobilisation suffisante des dépôts, il est recommandé que la banque-mère dote le guichet finance islamique d'un fonds initial pour lui permettre d'assurer le démarrage de son activité et faire face aux différentes dépenses. Cette avance se fera sur la base d'une des formules d'investissement islamiques et, de préférence, sous forme d'un 'Qard al hassen' remboursable au fur et à mesure de l'amélioration de la situation financière du guichet. L'indépendance financière doit se refléter aussi à travers le traitement comptable de toutes les opérations bancaires du guichet finance islamique, l'édition des états financiers et l'établissement des reporting réglementaires exigés par les autorités monétaires. Un suivi rigoureux par les structures concernées est à opérer dans ce sens afin d'assurer l'étanchéité totale entre les fonds du guichet et ceux de la banque. Cet aspect peut être facilité par l'exploitation des performances des systèmes d'information, du bon paramétrage des opérations et de la conception de guides opératoires permettant aux agents la bonne saisie des opérations.

LES ENJEUX CONCURRENTIELS

Aujourd'hui, 'la chasse est ouverte'. Le Règlement de la Banque d'Algérie a ouvert la voie à toutes les banques et établissements financiers désirant se lancer dans l'activité bancaire islamique. Il y a déjà des banques qui ont pris le départ, d'autres sont en cours de préparation et certaines autres observent une position de « wait and see ». Quoi qu'il en soit, il est à prévoir, dans un proche avenir, une métamorphose du paysage bancaire national où la concurrence sera rude et le



meilleur aura une part de marché intéressante. Entre autres facteurs favorisant la concurrence, nous citerons :

- La politique tarifaire

C'est une question centrale dans toute stratégie commerciale et un élément fondamental du marketing Mix. Elle doit être conçue de manière à tenir compte des contraintes internes de coûts et des exigences du marché. L'érosion progressive des marges avec la généralisation attendue de la pratique de l'activité bancaire islamique impose une réflexion approfondie pour conserver une rentabilité correcte tout en maintenant une compétitivité affirmée. Il est essentiel de choisir un niveau pertinent de tarification et de prendre en considération l'effet psychologique et la perception de la clientèle, notamment les particuliers, à l'égard de ce paramètre.

En sus des considérations générales ci-dessus, la tarification des produits bancaires islamiques, doit obéir à certains principes fondamentaux de la Chari'a : équité, transparence et partage des profits et des pertes. La fixation des tarifs des produits et services ne doit aucunement faire référence aux taux d'intérêts mais bien aux prix des actifs réels objets des transactions et à la valeur de l'utilité de la prestation fournie pour les services. Les tarifs doivent être communiqués au préalable à la clientèle dont le consentement doit être requis avant l'exécution des opérations.

- Stratégie de communication

Quelle que soit l'offre attractive en matière de tarification des produits et les autres avantages comparatifs, l'effet escompté au plan commercial et de la rentabilité dépend de la capacité de la banque à communiquer et à mettre en valeur ses différences par rap-

port à ses concurrents. La stratégie de communication est déterminante dans un environnement concurrentiel. Elle doit définir avec clarté les actions à engager pour atteindre les objectifs fixés avec rigueur.

De manière générale, le processus d'élaboration d'une stratégie de communication comprend l'analyse du marché, le positionnement recherché, le choix du public cible, la conception de l'axe de communication et des messages à diffuser et l'élaboration du plan de communication traduisant dans les faits les actions retenues. La mise en œuvre de ce dernier passe nécessairement par la bonne sélection des canaux de communication susceptibles de véhiculer, le mieux, les messages auprès des populations cibles. Dans ce contexte, une identification visuelle par un logotype du guichet finance islamique est recommandée pour provoquer un effet de mémorisation et une reconnaissance aisée par la clientèle des agences pratiquant l'activité bancaire islamique. Le logo-type doit figurer également sur l'ensemble des documents utilisés par le guichet finance islamique (chèquiers, livrets d'épargne, bordereaux de versements, conventions et contrats, courrier,...). De même, l'utilisation d'un slogan bien conçu est de nature à faciliter une communication attractive. Aussi, il convient de ne pas oublier la communication interne à l'endroit du personnel de la banque qui doit être bien informé sur le projet de mise en place du guichet finance islamique, notamment au niveau des agences devant abriter l'activité bancaire islamique.

- La prise en charge des attentes de la clientèle

Le couronnement de tous les efforts qu'aura consentis la banque pour la réalisation du

projet de mise en place du guichet finance islamique passe, nécessairement, par la bonne prise en charge des attentes de la clientèle au niveau des agences. Le bon accueil, la qualité de service, la célérité dans le traitement des opérations bancaires, la réactivité et la discrétion, sont autant de paramètres à mettre dans la balance de la concurrence. Ils sont, pour beaucoup, à l'origine de la fidélisation de la clientèle notamment corporate et VIP qui est souvent disposée, en contrepartie, à payer le prix fort.

De nos jours, la clientèle, bien avisée sur les mécanismes bancaires, devient de plus en plus exigeante. C'est pourquoi, l'agence endosse une grande responsabilité de par le fait qu'elle soit en rapport direct avec la clientèle que ce soit par le contact physique ou bien à travers les canaux d'interactions modernes (emails, sms, réseaux sociaux, plateformes,...). L'agence demeure la vitrine et la voix de la banque. Alors, il est déterminant pour les banques de prendre toutes les mesures pour améliorer constamment la qualité de service et la prise en charge de la clientèle. C'est un gage de confiance et un moyen d'augmenter le taux de recommandations. En effet, un client satisfait passera le message autour de lui et devient lui-même un canal publicitaire pour la banque. A contrario, un client mal servi peut provoquer le bouche-à-oreille négatif. Par conséquent, l'erreur, la négligence et les comportements maladroits peuvent être fatals pour l'agence voire pour le guichet finance islamique dans son ensemble. Le développement de la qualité de service passe forcément par la sélection de la ressource humaine, la formation continue et la sensibilisation du personnel surtout sur les aspects liés à la Chari'a.

CONCLUSION

Au final, en sus des éléments mentionnés ci-dessus, il est, à notre sens, utile pour les banques ayant décidé de se lancer dans l'activité bancaire islamique à travers la mise en place de guichet finance islamique, d'envisager une démarche graduelle quant à la commercialisation des produits et au choix des agences. L'activité étant nouvelle et les produits diversifiés et plutôt complexes, il est préférable de commencer par commercialiser les produits de base (comptes de dépôts à vue et d'épargne) et les formules de financement facilement maîtrisables (Mourabaha, salam, Ijara...) et de passer, par la suite, aux formules présentant des caractéristiques plus élaborées notamment les formules participatives. Le choix judicieux des agences, devant abriter l'activité bancaire islamique, est primordial. Ne seront retenues, en principe, que celles présentant toutes les commodités au plan de l'espace, de la ressource humaine et de l'emplacement stratégique. La phase de lancement doit se limiter à une ou deux agences pilotes minutieusement sélectionnées en mobilisant la ressource nécessaire pour les assister dans le démarrage de l'activité. Le succès du 'kick off' facilitera logiquement le déploiement progressif sur les autres agences. Par ailleurs, il est évident que toute expérience nouvelle engendre au départ inévitablement quelques insuffisances ou imperfections qu'il y a lieu de rattraper par la suite et d'éviter lors de la phase de déploiement. A ce niveau, une indulgence est à observer par les instances de contrôle de la banque, notamment charaïque, dont le rôle est d'assister et d'orienter la banque dans l'application correcte des préceptes de la Chari'a. Le Prophète Mohammed (QSSSL) n'a-t-il pas dit « Cette religion est solide, introduisez-vous progressivement ». Enfin, nous souhaitons bon vent à toutes les institutions bancaires et financières qui décident de se lancer dans la course.

Abderrahmane Benlhafsi

APPARTEMENTS

■ A louer appat F2, 3^e étage à côté Sidi Bilal. Ville nouvelle avec avance de 6 mois - Appeler : 0794.58.21.04 - 0795.62.96.04

■ A vendre des appartements promotionnels standing type F2, F3, F4, dans une résidence clôturée et gardée, contient piscine, crèche, salle de sport, parking, et locaux commerciaux à Bir el Djir, Oran à côté rond-point Millénium. Tel: 0558.87.17.43

■ Location bel appat F3 meublé. Ttes commodités, à Millénium calme, propre. B. voisinaise, Bir Djir, Oran. Gardiennage, caméra de surveillance, près crèche, primaire, CEM, lycée poste, daïra, commissariat etc. Tél : 0772.76.56.17 - 0698.03.84.18 - 0798.22.85.19

■ A vendre ou à louer apparts F3 - F4 et F5. Toutes commodités (cuisine équipée, chaudière, ch/c, etc.) + garage à Bel-Air, cité Petit Maraval et Es-Senia. Vente par crédit bancaire (1%) - 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04 - 0556.58.23.80

■ Location F4, Yasmine 2 + F3, 8^e avec ascenseur N.V promotion + F4, résid Bahia + F5 CSDB rue Khemisti C.V + F6 Rue Khemisti C.V + villa 450 m² R+2 St-Hubert + villa 450 m² R+1 P/Jour + villa 350 m² R+1 meublée Hasnaoui + villa 1.000 m² Courbet + F3 vue sur mer 10^e étage avec ascenseur + F4, le Golf + F3 meublé résid Plaza + F3 meublé résid. la Cascade - Contactez : 0558.07.92.16 / 041.36.16.43

■ Loue appartement F2 meublé au centre-ville, 5^e étage et F4 avec une cour à Misserghine, au 1^e étage. - Tél : 0540.05.99.72

■ A louer appartement F3, 3 pièces, cuisine, SDB, grand balcon, 5^e étage, avec ascenseur, cité fermée gardiennage H24, cité Golf Oran - Tel : 0552.28.93.07

■ A vendre F2 RDC élevé à la rue de Mostaganem + F4, 130 m² Ain El Turck + F3 Groupe de Latte 10^e étage avec ascenseur + MM 102 m² à l'entrée de Ain El-Beida + Loue F4 douar Boudjemaâ - Tél : 0775.35.50.20 - 0696.44.41.21

■ Echange bel appartement F3, meublé, acté, avec livret foncier, 3^e étage, sup 93 m² avec climatisation, chauffage central et ligne téléphonique avec ADSL et parking au sous-sol, contre lot de terrain, carcasse ou local commercial, à Oran et environs. Etude toutes propositions. Adresse: Résidence 'Victoria' Bel-Air, Oran. Nous contacter au n° 0541.04.43.25

■ Loue F3 au Plateau, 3^e (2,5U) - F3 à Maraval, RDC (2,5U) - F3 luxe à Seddikia, 1^e (4U) - F5 luxe à Seddikia, 1^e (4U) - F5 Luxe extension à Canastel + Box, 6^e (7U) - F1 à Coca, 1^e (1,5 U) - Villa à El Kerna (5U) - Ag. ABDALLAH 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue appart F5 bd des chasseurs + vente villa avec superette à Millénium sup 187 m² R+2 nouveau bâti, + vente des villas sur des grands bd à Oran - Agence Immobilière 0550.29.31.16

■ Vends appartements F1, 1^e étage 130 m² F5 1^e étage 133 m²; F3, 87 m², 4^e étage - F2 RDC 111 m² - F2, 76 m² et F4, 95 m² résidence Ain el turck - F4, 105 m², 2^e étage avec terrasse Cap falcon - Agence el-Bahria 0774.01.89.57 agimmobahria@gmail.com

DÉCÈS



LAÏCHOUBI Redouane
né le 07/05/1966 décédé le
vendredi 11/09/2020
Domicile mortuaire : USTO en
face la Poste / Oran

إنا الله وإنا إليه راجعون

■ A vendre maison 136 m² R+1 actée, non finie RDC studio + garage + sal + cour, 1^e étage 3 pces, cuisine, sall, WC, douche, petite cour à El Kerma, Oran - 0776.88.24.23

■ Vend des Appartements promotionnel F3, cuisine équipée + climatisation à Castors sup 100 m². Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél: 0656.19.19.74.

■ Vends Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lotfi Oran). Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél: 0656.19.19.74.

VILLAS

■ Sidi Bel-Abbès. Vds maison 382 m² au, centre-ville, R+1 avec local commercial de 102 m². Toutes commodités, curieux et courtiers s'abstenir - Tél : 0558.19.15.13

■ Loue jolie villa à Trouville, Oran, Corniche vue sur mer, 400 m² jardin, 2 niveaux, garage et meublé pour l'année - Tél : 0659.18.39.18

■ Villa à vendre, sup 342 m², Oran/ Castors, 2 façades, -Tél : 0771.24.62.45 - 550.31.02.75

■ A.V ou échange MM RDC Ain El Turck, 3 faç. Face 25 m, actée + L.F 300 m², F3 + studio (ent ind/coll) + 2 SDB + 2 WC + 2 cui + eas h/24, gaz V + 2 cours (40 m² + 100 m²) gar + jard + élect + ch/cent + 2 clim, tél fixe + internet, endroit résidentiel et calme, bon voisin. Contre équival ou plus à Maraval/Hippodrome/Boulangier / Eckmühl - tél : 0795.17.126.39 - 0696.02.07.94 visite sur RDV

■ Vends villa 144 m², à Oran, nouveau Canastel rez-de-chaussée : garage + salon + cuisine + petit hall + cour et douche toilettes. 1^e étage 05 chambres + douche, toilettes, 2^e étage une très grande et belle terrasse. -Tél : 0557.63.32.44/0770.65.92.75

■ ORAN Vente une Maison de Maître à démolir de 85 m² (Actée + Livret foncier) à rue Agadir (l'avenu Sidi Shahmi)-Tél: 0656.19.19.74.

■ Vends joli parc 2000 m², à El-Kerma Oran, à 500 m de Liper marché acte + livret foncier (élect, eau, tél), bâti R+1, bloc admin R+1, grande cour bien finie, convient pour stockage ou autres - Tél : 0550.90.65.09 - 0561.80.63.94

■ A louer cafétéria à Millénium, endroit commercial + loue cafétéria à Boulanger + local à louer à st-Hubert 44 m², convient pour cafétéria avec terrasse 100 m² - tél : 0894.52.83.14

■ Loue local 12 m² (kiosque ou autre), face ILE, ligne B Maraval/ Oran - 0770.31.96.50

■ A louer très beau local, 25 m², eau, sanitaires, force M, clim, situé AADL/ Pépinière, îlot 03/ local 11 - Tel: 0550.25.82.29

■ A louer local de 16 m² plus souplette de 10 m² accès par escalier, eau, sanitaire, gaz, 380 V, situé à la cité 733 logts AADL/CNEP, en face arrêt du tram, à côté de la mairie, Hal Yasmine -Tél : 0558.40.52.15

■ Un local à louer de 3.980 m², à Oran, 2 dépôts de 1.200 m² et 1.500 m² couvert avec une cour de 800 m², plus administration R+1, d'une superficie de 180 m² avec cour de 300 m² à Oran Es-Senia - Tél : 0791.14.44.08

■ Prends en charge travaux de démolit., gros œuvre, maçonnerie gte, aménagement, rénovat., fourniture et pose avec garantie - 0555.20.05.90

■ Vends machine (ligne complète centrale + machine) de fabrication hourdis, parpaing, bordure, pavé possiblité bi-couche - Tél : 0661.10.05.50

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas. Vous augmentez le son de la télé. Vous faites répéter. Test auditif gratuit chez Docteur Lazouni - SONOBEL. Tél : 0560.47.00.28 - 0560.47.00.23. Tlemcen - Relizane - Médéa - Saïda - Ain Defla - Mostaganem.

ANNIVERSAIRE

A ma très, très chère et adorable petite-fille DERG SARA qui va souffler ses bougies, le 16 septembre. Mamie, toute la famille Benrahal Ahmed, sans oublier oncle Reda et tante Karima, l'embrassent très fort. A tes cent ans Inchallah

EMPLOIS

■ Société recrute commerciaux H ou F. Diplôme (licence commerciale ou marketing). Envoyez CV au : bhemustapha24@gmail.com

■ Pizzeria à Oran cherche des serveuses sérieuses, expérience exigée - Contactez 0791.91.73.01

■ Entreprise de travaux bâtiment cherche un plombier chauffagiste expérimenté - Contactez-nous au 0770.98.05.59

■ Société privée à Oran cherche : magasinier, maîtrise l'Excel et la langue française; chef d'équipe, maîtrise la langue turque; ingénieur de production industriel, maîtrise l'Excel et la langue turque; chargé de paye, maîtrise le logiciel PC paye, expérience exigée. Envoyez CV à : humanresources@sarlatommetal.com

■ Pizzeria - restaurant à ORAN cherche pizzaïolo, serveurs qualifiés et un employé pour les crêpes qualifié - Tél : 0560.02.09.89

■ Famille à Tlemcen : Cherche F ménage, et de compagnie. Bon salaire - Tlemcen : 0794.58.21.00

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téléconseillers (ères) parfaitement francophones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir. Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 0661.10.84.84

VÉHICULES

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne et d'occasion - Tél : 0550.59.03.60 - 0771.39.49.82 - 023.243.383

DIVERS

■ Loue à Oran licence de café libre de suite - 0778.51.77.22

■ Recherche de diplôme d'architecture et d'ingénieur en génie civil pour location. Intéressés contactez le 0542.46.96.39

■ Maçon à Oran expérimenté, spécialiste en faïence et compacto + dalle de sol, décor de pierre et marbre + modification, villa ou app. - N° 0666.40.66.02 - 0557.89.56.95

■ Prends en charge travaux de démolit., gros œuvre, maçonnerie gte, aménagement, rénovat., fourniture et pose avec garantie - 0555.20.05.90

■ Vends machine (ligne complète centrale + machine) de fabrication hourdis, parpaing, bordure, pavé possiblité bi-couche - Tél : 0661.10.05.50

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas. Vous augmentez le son de la télé. Vous faites répéter. Test auditif gratuit chez Docteur Lazouni - SONOBEL. Tél : 0560.47.00.28 - 0560.47.00.23. Tlemcen - Relizane - Médéa - Saïda - Ain Defla - Mostaganem.

CULTURE

Culture : Si M'Hammed Ben Rahal (1857-1928), le premier bachelier indigène

Né en 1857 à Nedroma, M'hammed Ben Rahal fut le premier Algérien à obtenir le baccalauréat au terme des études secondaires qu'il avait suivies au lycée impérial d'Alger où il fut admis en 1870 qu'il fréquenta jusqu'en 1874 avant d'être nommé, en sa qualité de parfait bilingue, lettré et pieux, khalifa d'agha, en 1876, puis Caïd de Nedroma en 1878, en remplacement de son père mis d'office à la retraite pour n'avoir pas accepté d'être le simple auxiliaire des autorités coloniales. Auparavant, il avait suivi les cours de la première Ecole franco-arabe de Nedroma ouverte en 1865.

Par Allal Bekkai



Si Mohammed Ben Rahal est le fils de Hamza, notable bourgeois et cadi de cette même ville, nommé par l'Emir Abdulkader et confirmé par les autorités coloniales. En 1878, il visita l'Exposition universelle à Paris avec d'autres chefs indigènes. En 1884, Si M'hammed Ben Rahal démissionna de ses fonctions d'administrateur colonial, carrière qu'il épousera momentanément après celle de caïd. En 1891, il se rend à Paris en compagnie de son condisciple au lycée d'Alger le Dr Benlarbey de Cherchell, pour présenter les revendications des Algériens musulmans et la réorganisation des medersas. En 1894, il lance une pétition pour la réorganisation des medersas. En 1896 on le voit polémiquer avec le secrétaire du groupe colonial à la Chambre. Il fait un voyage à Gibraltar, Tanger et Melilla. En 1897, il donne une conférence au Congrès des Orientalistes à Paris sur le thème « L'avenir de l'Islam ».

Ben Rahal intervient plusieurs fois, dans les premiers journaux algériens, notamment « El Hak », un hebdomadaire ayant vu le jour en 1911 à Oran. Selon le regretté Benamar Djebbari, auteur de « Nedroma, petite ville, grands noms », des anecdotes dont tous les Nedromis tiraient fierté circulaient à son sujet comme par exemple, celle où se trouvant dans un train en France pour se rendre à Paris, il eut en face de lui, dans le même compartiment réservé aux voyageurs de marque, une dame, apparemment de haute classe. L'ayant vu ôter ses chaussures pour se sentir à l'aise, la dame en fut scandalisée. Un Arabe en burnous, assis devant elle et montrant de surcroît ses pieds nus ! Elle lui fit une remarque violemment et hautaine. Il lui répond calmement et courtoisement en français, qu'il parlait bien mieux qu'elle : « Sachez, madame, que ma religion me fait un devoir de laver mes pieds au moins cinq fois par jour et que de ce fait, ils sont plus propres que n'importe quelle partie de votre corps que vous ne devez certainement pas laver autant ». Elle fut, en arrivant à Paris, tout éberluée de voir cet Arabe, en burnous, accueilli par de hautes personnalités en tenue officielle. En 1962, le fils de son neveu Tahar, Abdellatif Rahal, est le premier ambassadeur à Paris de l'Algérie indépendante et son représentant à l'ONU en 1971.

Le 6 octobre 1928, Si M'hammed Ben Rahal meurt à Nedroma, à l'âge de 71ans. Dans le cadre de la célébration du 61 anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1^e Novembre 1954), une conférence sur la vie de « M'Hamed Ben Rahal, le rebelle de Nedroma » avait été donnée par Ahmed Bencherif, écrivain et poète, à la bibliothèque de lecture publique « Mohammed Dib » d'Imama.

À noter que l'érudit polyglotte de Médéa Mohamed Bencheneb (1869-1929) obtint la première partie du baccalauréat en 1894. Tawhida Ben Cheikh était la première bachelière tunisienne (1928). Affani Mohamed Ben Lahcen dit « Père Jégo » est quant à lui le premier bachelier marocain (1919).

JS Kabylie**Un blason à redorer au plus vite****Adjal L.**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le président Mellal est au four et au moulin. Sa première mission était la reprise des entraînements afin d'être en avance par rapport aux autres clubs de la Ligue 1, même cette initiative a été mal perçue par les autorités sanitaires et sportives. D'ailleurs entre la Fédération et Mellal, c'est un éternel conflit qui alimente l'actualité footballistique. S'estimant durement attaqué et mis en cause, le Bureau fédéral a proposé la radiation à vie du président de la JSK, qui n'est pas à sa première dérive, il faut le dire. Une décision qui dépend du MJS désormais. Il faut savoir, qu'en dépit des mesures et des restrictions imposées par la Fédération, l'équipe kabyle devrait entamer son deuxième stage sous la houlette de Mourad Karouf, en attendant le retour de l'entraîneur en chef, le Tunisien Yamen Zelfani. Si sur le plan sportif, cette reprise est de bon augure, il n'en demeure pas moins que pour certains spécialistes, le fait de braver l'interdiction représente une forme de provocation inutile.

Quoiqu'il en soit, une bonne préparation devrait permettre aux joueurs de retrouver une forme physique durablement altérée par le confinement de cinq mois. En outre, elle donnera aux nouveaux joueurs de mieux s'intégrer au groupe. A ce propos, des observateurs estiment que si la JSK n'a pas retrouvé son lustre d'autan, c'est à cause des constants chamboulements de l'effectif. Chaque été, il est enregistré des départs et des arrivées, ce qui nuit certainement à la cohésion de l'équipe. Le deuxième front du président Mellal a trait à la participation à la CAF alors

que le second représentant n'est pas officiellement désigné. Aussi, Mellal vient d'engager un bras de fer avec la FAF pour arracher ce billet donnant droit à la coupe de la Confédération. Il y a quelques jours, le président de la JSK et ses collaborateurs ont tenu un sit-in devant le siège de la FAF, en signe de protestation. Deux avocats ont même été chargés de défendre le dossier du club du Djurdjura. On rappellera que le porte-parole de la JSK, Mouloud Iboud, en des termes plus diplomatiques que ceux du président Mellal, a également exigé « le droit légitime de la JSK à participer à une compétition africaine ».

Pour le moment, et après sa réunion du 8 septembre le Bureau fédéral n'a pris aucune décision à propos de cette affaire, estimant qu'il a du temps pour cette opération conformément au délai accordé par la CAF.

A propos de l'exercice écoulé et sans quelques faux pas, dont le revers à domicile face au CRB, la JSK pouvait espérer un meilleur classement finissant au quatrième rang, à quatre points du champion, derrière l'ESS et le MCA. La lecture du dernier classement nous autorise à faire les constats suivants : Si la défense a tenu bon avec 18 buts encaissés, en revanche l'attaque n'a guère répondu aux attentes avec 27 buts seulement en 22 matches.

A titre de comparaison, les secteurs offensifs du CSC et du MCO se sont avérés plus prolifiques.

Aussi, et comme à chaque intersaison, les fans kabyles espèrent que cette lacune sera réglée avec l'arrivée de nouveaux attaquants. Pour le moment, et avant la reprise officielle des entraînements, fixée au 20 novembre, on ne peut avoir une opinion bien arrêtée sur les qualités des

CR Belouizdad**Le Chabab reprend les entraînements**

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a repris les entraînements lundi en fin de journée à Alger après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus. Sous la houlette de l'entraîneur français Franck Dumas, les joueurs se sont retrouvés à la forêt de Bouachaoui, dans le cadre de la première étape de préparation à la nouvelle saison 2020-2021 qui doit débuter le 20 novembre prochain. La veille, tous les membres de l'équipe ont passé le test sérologique de dépistage du Covid-19, a indiqué la page Facebook du club algérois.

Les entraînements des clubs de Ligue 1 sont autorisés à partir du 20 septembre et ceux des disciplines sportives collectives concernées par les compétitions internationales

sont possibles depuis dimanche, selon le ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est ce qui a d'ailleurs encouragé le CRB, qualifié pour la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, à reprendre les entraînements.

Les «Rouge et Blanc» sont le deuxième club algérois de l'élite à reprendre les entraînements après la JSK, qui a déjà bouclé samedi son premier stage de préparation à Akbou (Béjaïa), six mois après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de Covid-19 et ce, en dépit de la mise en garde de la Ligue de football professionnel (LFP) dans laquelle elle appelle les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes, jusque-là interdits. Le CRB s'est renforcé durant

nouvelles recrues. Il faudra donc attendre la tenue des matches amicaux pour être fixé. Par contre, ce qui est certain, c'est que les dirigeants font tout pour que la JSK revienne en premier plan, pour étoffer encore plus un palmarès déjà très riche. Le fait de conserver le même staff technique, à savoir les Tunisiens Zelfani et Fakhri, ainsi que Karouf est un atout non négligeable pour le club du Djurdjura. Depuis son arrivée en provenance d'Oman, Zelfani a conquis les dirigeants par sa conception de jeu et sa faculté de meneur d'hommes. Selon toute probabilité, il sera de retour dès la réouverture des frontières et la reprise du transport aérien. En attendant, Karouf, en fidèle lieutenant, est en train d'appliquer à la lettre le plan basé, pour le moment, sur le volet physique. Encore quelques mots sur la participation des clubs algériens aux compétitions africaines. On sait que la CAF a prolongé le délai d'inscription des clubs jusqu'au 20 octobre prochain. Cette décision est en soi une bonne chose pour la FAF en proie au chaud dossier de la désignation des représentants algériens en Coupe de la CAF. Cette pause permettra au BF de dénouer l'imbroglie, suite aux réclamations des clubs sollicitant leur participation à cette compétition. Puisque la reprise du championnat est fixée au 20 novembre, on présume que les représentants algériens, quels qu'ils soient, ne seront pas encore prêts ; ni physiquement, ni sur le plan tactique alors que les clubs marocains tunisiens et égyptiens ont repris l'activité bien avant. On imagine donc que les programmes de reprise prendront une grande importance. Aux entraîneurs et aux préparateurs physiques de s'impliquer de la meilleure manière.

Championnat du Qatar

Sofiane Hanni monte en puissance



L'international algérien, Sofiane Hanni, a contribué à la victoire de son équipe, Al-Gharafa sur le terrain d'Al-Arabi (2-1), lors de la 3e journée du Championnat qatari de football. Hanni a été l'auteur du second but de son club, sur penalty à la 76e minute, portant le score à 2-0, avant que l'équipe locale ne réduise la marque à la 87e par le Marocain Hamdi Harbaoui.

Al-Gharafa avait ouvert le score par son buteur maison, l'Ivoirien Jonatha Kodjia à la 21e, sur une prise de volant dans la surface de réparation. Le match a vu la sortie à la 76e minute de l'autre international algérien d'Al-Gharafa, Adlene Guedioura qui, rappelle-t-on, était absent des terrains de football depuis mars dernier, après avoir subi une opération suite à une rupture des ligaments croisés face à Al-Wakrah. Avec deux succès et une défaite contre Al-Rayyan, club de l'international algérien Yacine Brahimi, la formation d'Al-Gharafa partage la 2e position avec Al-Sadd de Bagdad Bounedjah qui compte un match en moins, et Al-Wakrah (6 points). La première position est occupée par Al-Ahli, auteur d'un sans-faute, avec trois succès en autant de matchs.

Nîmes Olympique

Karim Aribi attendu la semaine prochaine

En quête de renfort offensif, Nîmes Olympique va recruter l'attaquant algérien de l'ES Sahel, Karim Aribi. En effet, les Gardois et l'ES Sahel ont trouvé un accord pour le transfert du joueur de 26 ans vers la L1. Cet attaquant algérien (1m92) vaste et

doté d'un bon jeu de tête est passé par le CRB et le DRBT en Algérie avant de débarquer en Tunisie du côté de l'Étoile Sportive du Sahel avec qui il reste sur 10 buts inscrits en 10 matches de Ligue des Champions africaine. Selon footmercato, le Fen-

nec, qui attend son visa, est attendu en début de semaine prochaine à Nîmes et devrait coûter 800 000 d'euros aux Crocodiles. Sollicité par un club qatari, Aribi a rapidement fait le choix du Nîmes Olympique où il souhaite continuer sa progression.

CAF - Ligue des champions féminine

L'Afrique du Sud candidate à l'organisation

La Fédération sud-africaine de football (SAFA) a annoncé que l'Afrique du Sud se portait candidate à l'organisation de la première édition de la Ligue des champions féminine africaine, prévue en 2021. Dans son communiqué, la SAFA explique que cette Ligue des champions «constituera une motivation supplémentaire» pour les équipes participant à son championnat féminin national, lancé la saison dernière et dont la deuxième édition doit démarrer au début de

l'année prochaine. La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé le 10 septembre le lancement de la Ligue des champions féminine, une compétition annuelle dont la phase finale regroupera huit équipes. Chacune des six zones de la CAF organisera des qualifications pour déterminer les finalistes du tournoi à huit équipes. La répartition sera la suivante : une équipe de chaque zone, une équipe du pays hôte et une équipe supplémentaire, a précisé l'instance à l'issue de

la réunion du Comité exécutif par visioconférence. Pour la première édition, l'Union zonale du pays hôte aura deux représentants. Cependant, pour les éditions suivantes, le pays hôte n'aura qu'un seul représentant tandis que l'Union de zone du champion en titre qualifiera deux équipes. Les huit équipes qualifiées seront tirées au sort en deux groupes de quatre, conformément au règlement. La compétition sera annuelle et se tiendra durant le second semestre.

Basketball - Championnats d'Afrique U18

L'organisation attribuée à l'Egypte

L'organisation des Championnats d'Afrique de basket-ball U18 (garçons et filles) a été attribuée à l'Egypte et auront lieu en décembre 2020, en attendant de fixer des dates pour les deux compétitions, a indiqué la branche africaine de la Fédération

internationale (Fiba/Afrique). Initialement prévues en août, respectivement en Guinée équatoriale, puis au Mali, les deux compétitions n'ont pu se tenir en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Douze nations prendront part à ces événements, or-

Angleterre

Chelsea autoritaire, les Wolves mordants

Chelsea s'est imposé avec autorité (3-1) à Brighton, lundi lors de la 1re journée de Premier League, alors que Wolverhampton a rapidement plié son match à Sheffield United (2-0). Face à une équipe de Brighton qui en fera souffrir plus d'un, Chelsea, très dépendant cet été, a laissé entrevoir de belles choses, avec ses deux plus gros investissements: les Allemands Timo Werner en pointe et Kai Havertz au milieu. «C'était OK (...) Je ne dirais pas que c'était une grande prestation mais on a pris les trois points», s'est satisfait Frank Lampard sans fanfaronner. Chelsea, troisième du classement, pourra regretter de ne pas avoir inscrit de quatrième but qui lui aurait donné la première place devant Arsenal et Leicester.

Mais avant de recevoir Liverpool, chahuté par le promu Leeds (4-3) et son double d'entraîneur Marcelo Bielsa, samedi, les Blues,



qui auront donc 48h de récupération en moins, ont semblé plus au point que le champion sortant.

Par ailleurs, deux buts dans les six premières minutes auront offert à Wolverhampton un départ idéal chez Sheffield United (2-0). Après une

saison marathon l'an passé (59 matches), ponctuée d'une 7e place en championnat et d'un quart de finale d'Europa League perdu de justesse, contre le futur vainqueur Séville (1-0), les Wolves resteront une équipe à suivre dans la course à l'Europe.

FIFA

Valcke et Al-Khelaïfi, un procès sous tension

Le procès dans une affaire de droits TV de l'ex-numéro 2 de la Fifa Jérôme Valcke et du patron de beIN Media et du PSG, Nasser Al-Khelaïfi, a repris mardi en Suisse après le rejet de requêtes de la défense.

Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone a entamé à la mi-journée l'audition de M. Valcke, qui encourt cinq ans de prison tout comme le dirigeant qatari, abordant le fond du dossier après une première journée consacrée aux attaques contre la procédure. Les trois magistrats suisses ont rejeté les arguments de la défense, qui estimait cette affaire «souillée», «contaminée», par les soupçons de collusion entre le parquet helvétique et la Fifa qui font l'objet d'une enquête.

te ouverte cet été. Mais rien ne permet d'établir «que les moyens de preuve dans la présente procédure seraient viciés» par cette affaire, certes retentissante mais bien distincte, a jugé le Tribunal.

Les juges ont donc commencé à entendre l'ancien secrétaire général de la Fifa, bras droit jusqu'en 2015 du président déchu Sepp Blatter: le parquet lui reproche d'avoir obtenu de M. Al-Khelaïfi l'usage exclusif d'une luxueuse villa sarde, en échange de son soutien à l'obtention par beIN des droits médias des Mondiaux-2026 et 2030.

Le Français de 59 ans, ancien journaliste de Canal+ devenu un spécialiste du marché des droits TV, a expliqué n'avoir «plus de reve-

nu» depuis sa disgrâce en 2015, suivie d'une suspension de 10 ans décidée par la justice interne de la Fifa. «Sans travail, avec une famille, je vous assure que l'argent brûle très vite», a-t-il résumé, racontant avoir cédé yacht et bijoux, et être «depuis 2017 dans l'incapacité d'ouvrir un compte bancaire en Europe», au point de divorcer l'année suivante pour que sa femme puisse en détenir un à son nom. «J'ai entamé un projet d'agriculture dans un pays et j'espére que les récoltes permettront de fournir des revenus dans les mois qui viennent», a-t-il expliqué, refusant d'en dire plus après «deux-trois autres tentatives» de reconversion «polluées» par des interventions de la Fifa.

PSG-OM

Neymar fait son mea culpa

avons été ignorés. C'est ça le sujet!», s'est justifié la vedette du PSG.

Durant ce match sulfureux, marqué en fin de rencontre par l'exclusion de cinq joueurs, dont Neymar pour avoir giflé Alvaro Gonzalez à l'arrière de la tête, l'attaquant brésilien du PSG s'est plaint auprès des arbitres, en répétant à de très nombreuses reprises «racismo, no!» («le racisme, non!», en espagnol), en pointant le défenseur espagnol.

Le PSG a apporté son soutien à sa star qui, après le match, s'en était violement pris sur les réseaux sociaux à Alvaro Gonzalez: «Mon seul regret c'est de ne pas avoir frappé ce connard au visage», avait-il écrit à chaud sur

Twitter. Une réaction sur et en dehors du terrain que Neymar dit désormais regretter. «Hier, je me suis perdu dans le match et j'ai manqué de sagesse», a encore dit Neymar, qui voit une «obligation» dans le fait de «pacifier ce mouvement antiraciste afin que les moins privilégiés puissent être défendus naturellement». La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) se penchera dès mercredi sur les cinq cartons rouges distribués à la fin du match pour déterminer le nombre de matches de suspension encourus par les Parisiens Neymar, Layvin Kurzawa et Leandro Paredes, et par les Marseillais Dario Benedetto et Jordan Amavi.

FC Barcelone Memphis Depay, une question de temps

L'attaquant néerlandais Memphis Depay s'apprête à quitter l'Olympique lyonnais pour rejoindre le FC Barcelone pour 25 millions d'euros, a rapporté mardi le quotidien néerlandais De Telegraaf.

L'international de 26 ans retrouvera en Catalogne son compatriote Frenkie de Jong et l'entraîneur Ronald Koeman, qui l'a fait démarrer en sélection. «Le FC Barcelone espère confirmer le transfert officiellement et présenter Depay au Camp Nou plus tard dans la semaine», a indiqué De Telegraaf. Le mon-

tant du transfert serait de 25 millions d'euros selon le quotidien, plus cinq millions d'euros à la fin de cette saison, et deux millions d'euros de bonus. «L'association entre Memphis Depay et Lionel Messi constituera un défi intéressant pour Koeman car les deux joueurs brillent davantage chacun dans un rôle d'électron libre», observe De Telegraaf. Ronald Koeman était à la recherche d'un attaquant après avoir signifié à l'Uruguayen Luis Suarez qu'il ne comptait pas sur lui

Messi rejoint Ronaldo au club des Milliardaires

La star argentine du FC Barcelone Lionel Messi est devenu le deuxième footballeur de l'histoire à franchir la barre du milliard de dollars de revenus cumulés dans sa carrière, rejoignant ainsi son rival de toujours le Portugais Cristiano Ronaldo, selon le magazine Forbes. En 2017, le natif de Rosario signait un contrat de 400 millions d'euros de salaires et 34 millions grâce à ses nombreux sponsors.

Comme il a finalement décidé d'honorer son contrat au Barça, la Pulga va

également toucher un «bonus de loyauté» de 70 M€ en 2021. Avec 126 millions de dollars glanés (106,1 millions d'euros) lors de la saison 2019-2020, le sextuple Ballon d'or est le joueur le mieux payé de la planète, comme en 2018-2019, devant son rival portugais et Neymar. L'international argentin a empoché 77,47 millions d'euros de salaires et 34 millions grâce à ses nombreux sponsors.

En juin dernier, CR7 (35 ans) devenait le premier footballeur de l'histoire

Olympique Lyonnais Rayan Cherki, enfin une carte à jouer !



A 17 ans, Rayan Cherki est un jeune talent qu'on ne présente plus.

Grand espoir de l'Olympique Lyonnais, il poursuit son apprentissage avec le groupe professionnel en attendant enfin l'heure d'explosiver au plus haut niveau. Cela pourrait bien arriver cette saison 2020-21 où la pépite rhodanienne devrait avoir plus de place pour s'exprimer. Rayan Cherki était attendu comme le messie. Talent précoce et prometteur, le footballeur né en 2003 faisait parler de lui autant qu'un joueur professionnel ces dernières saisons alors qu'il évoluait au sein des équipes jeunes de l'Olympique Lyonnais. Un club où on a été convaincu par lui et où on a tout fait pour le conserver à l'été 2019, alors que la menace Manchester United planait.

Après avoir paraphé son premier contrat professionnel d'une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2023, Cherki attendait son heure. Et elle est venue le 19 octobre 2019 à l'occasion de la réception de Dijon (0-0). Entré à la 83e minute, le jeune homme, âgé de 16 ans à l'époque, avait été lancé par Rudi Garcia qui dirigeait alors son premier match en tant qu'entraîneur des Gones. Puis, le

natif de Lyon a alterné entre matches avec l'équipe réserve et apparitions avec le groupe professionnel.

Au total, il a terminé l'exercice 2019-20 avec 13 apparitions toutes compétitions confondues. Dans le détail, il a joué 6 matches en L1, 2 en Coupe de la Ligue, 3 en Coupe de France et 2 en Champions League. Toutefois, Rudi Garcia ne l'a titularisé qu'à quatre reprises (2 buts au total). Cette saison 2020-21,

Rayan Cherki n'a toujours pas démarré une rencontre. Mais il est entré en jeu à deux reprises.

Contre Dijon (28 août, victoire 4-1), il a apporté de la percussion et a bien failli réaliser une passe décisive pour Cornet, qui s'était raté au final. Vendredi dernier (11 septembre, 0-0), il a joué 8 minutes contre Bordeaux. Cannonné à un rôle de remplaçant et de joker, Cherki continue son apprentissage du haut niveau.

COA

Hammad insiste sur la prise en charge de nos athlètes

Fraîchement élu à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderahmane Hammad a affirmé, mardi, que sa priorité est d'assurer une «bonne prise en charge pour nos athlètes». Innervant sur les ondes de la chaîne 2 de la

Radio nationale, le nouveau patron du Comité olympique s'est fixé comme priorité «d'accompagner les 22 athlètes sélectionnés pour les Jeux olympiques (JO 2021)» et de soutenir «activement» les clubs algériens. Même avec un mandat aussi court, l'an-

cien athlète compte bien «agir» pour apporter sa touche à cette discipline, handicapée par de nombreuses contraintes. «Un défi» qui nécessite «la contribution de tout le monde», rappelle-t-il, en faisant appel à l'implication des acteurs sportifs algériens.

Handball - Mondial 2021

Les Algériens en stage à Annaba

La sélection algérienne masculine de handball effectuera un stage de préparation du 16 au 28 septembre au Centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (Annaba), en vue du mondial 2021 de handball, prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le sélectionneur français des «Verts», Alain Portes, a fait appel à 19 joueurs dont sept représentants du GS Pétrolier pour ce stage qui marque le début de la préparation des handballeurs algériens après plusieurs mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus. Tous les joueurs convoqués ont été soumis la semaine dernière à des tests de dépistage au Centre national de médecine du Sport (CNMS), à l'exception du gardien Achraf Hamzaoui (CR Bordj Bou Arréridj) et Zakaria Belmessaoûd (CRB

Les équipes qui n'attein-

dront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débutera le 20 janvier. Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall. Les joueurs retenus pour le stage : Zemmouchi Yahia (OM Annaba), Bouchtit Hammoudi (MM Batna), Benmeni Abdellah (GS Pétrolier), Chahbour Ryad (GSP), Hadidi Alaeddine (GSP), Ensaad Okba (CR Bordj Bou Arréridj), Zenadi Abdeldjalil (GSP), Saker Redouane (JSE Skikda), Arib Réda (GSP), Berkous Messaoud (GSP), Naim Zohir (JSE Skikda), Hammouche Abdennour (CR Bordj Bou Arréridj), Griba Mohamed (CR Bordj Bou Arréridj), Lanani Skander (CR Bordj Bou Arréridj), Berriah Abderrahim (GSP), Bouzouli Youcef (OM Annaba), Boulasha Ali (JSE Skikda), Kouri Mokhtar (MC Saida), Oussama Bounedjah (MC Saida).

Cyclisme - Préparation L'EN à pied d'œuvre à Tikjda



L'équipe nationale de cyclisme a entamé cette semaine un stage de préparation au complexe de Tikjda dans la wilaya de Bouira, en prévision des prochaines échéances internationales notamment les Jeux olympiques de Tokyo 2021 et les Jeux méditerranéens 2022, a-t-on appris de son staff technique. «Les cyclistes et le staff techniques sont satisfaits des conditions d'hébergement et de restauration au complexe de Tikjda où des mesures sanitaires rigoureuses ont été prises pour la protection des athlètes», a indiqué l'entraîneur national ad-

joint, Abdelbasset Hannachi.

La première journée du stage a été réservée à l'adaptation des cyclistes avec le lieu du stage avec l'organisation d'une randonnée. Le lundi, les athlètes ont entamé la préparation avec des entraînements de décrassage après une longue période de confinement sanitaire où il a été question seulement d'entretien de la forme. Le staff technique est étayé, lors de ce stage, par le médecin fédéral Dr Rachid Bahamed, a-t-il fait savoir. La direction technique nationale a programmé des visites pour s'enquérir des conditions du déroulement du stage qui prendra fin le 22 septembre 2020.

Ce regroupement permettra à la direction technique nationale de tester le niveau de préparation des coureurs algériens après l'arrêt prolongé des compétitions nationales et internationales en raison de la pandémie du coronavirus, a-t-on souligné. A noter que les cyclistes concernés par ce stage ont effectué le test de dépistage (PCR) au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger) avant de rallier la ville de Bouira.

Lutte - Sélections nationales Un premier regroupement à partir du 20 septembre

Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront du 20 septembre au 6 octobre un stage au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger), indique la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique

national, composé des entraîneurs Bendjedaa Mazzouz, Aoune Faycal, Zeghdane Messaoud et Benrahmoune Mohamed, a convoqué 37 athlètes à ce regroupement, le deuxième post-confinement après celui effectué au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). Les athlètes de l'élite

préparent les prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, prévu au mois de mars 2021 à El Jadida (Maroc). La FALA a programmé plusieurs stages de préparation à Souidania et Tikjda en vue de ce tournoi, avec le strict respect du protocole sanitaire lié au coronavirus.

Tennis - Roland Garros Murray invité, comme à l'US Open



Le Britannique Andy Murray bénéficie, comme à l'US Open, d'une des invitations pour prendre part au tournoi de Roland-Garros, prévu du 27 septembre au 11 octobre et dont la liste a été communiquée lundi.

L'ancien N.1 mondial, âgé de 33 ans, tombé au-delà de la 100e place après des opérations à la hanche qui l'avaient poussé

à annoncer sa retraite début 2019, est finalement revenu sur sa décision et tente un retour au plus haut niveau. À l'US Open, pour sa réapparition en Grand Chelem pour la première fois depuis l'Open d'Australie 2019, Murray a passé un tour. En dehors de l'Écosse, 110e au dernier classement ATP, toutes les autres invitations ont été attribuées à des Français. Chez les dames figurent parmi les invitées la Canadienne Eugenie Bouchard, 26 ans, ex-N.5 mondiale et aujourd'hui 167e, et la Bulgare Tsvetana Pironkova, récente quart-de-finaliste à l'US Open, ainsi que Pauline Parmentier, 34 ans et 162e mondiale, gagnante en 2019 de la Fed Cup avec l'équipe de France en Australie.

Voile - JO 2021 Une reprise dans de bonnes conditions

La reprise des entraînements des véliplanchistes algériens, concernés par les jeux Olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août 2021), s'est faite «progressivement» et dans de bonnes conditions, ont indiqué les entraîneurs nationaux sur la page facebook de la Fédération algérienne de voile (FAV). Regroupés depuis plus de deux semaines à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Alger), les athlètes avaient entamé la préparation par des séances physiques pour permettre aux coachs d'évaluer leur niveau après un arrêt de presque six mois en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «Après tout cet arrêt, il était primordial d'entamer la préparation par des séances physiques afin d'évaluer nos athlètes qui ont été pénalisés par la suspension des activités sportives à cause du Covid-19», a indiqué Manar Bouhadjira, entraî-

neur national de la série RSX (dames), ajoutant que «la préparation se poursuivra avec la navigation». De son côté, l'entraîneur de la série Laser Radial (dames), Mohamed Ben Ouali, a estimé que l'objectif tracé pour ce stage et ceux qui vont suivre est de préparer les athlètes au rendez-vous de Tokyo, reporté de 2020 à 2021, «mais cela doit passer par leur remotivation et mise en confiance».

D'ailleurs, la dernière visite de la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, aux athlètes et staffs technique et médical sur leur lieu de stage, les a boostés pour se donner à fond.

L'athlète de la spécialité Laser Radial, Malia Karassane, s'est dit «heureuse» de reprendre les entraînements qui se déroulent dans une ambiance «bon enfant». «On essaye de s'adapter avec le programme que nos entraîneurs nous ont tracé. La motivation est là, sur-

• 2

20.10 Alex Hugo



10.15 Les Z'amours
10.55 Cyclisme : Tour de France
12.00 Journal 13h00
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Cyclisme : Tour de France
16.35 Vélo club
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2
19.40 Basique, l'essentiel de la musique

Série policière - France - 2018
Saison 4 - Episode 3/3
- Celle qui pardonne
Avec Samuel Le Bihan, Adil Dehbi, Jean-Marie Winling, Anne Girouard
Parti pêcher en montagne, Alex Hugo assiste, impuissant, à l'enlèvement d'Audrey, 16 ans, alors qu'elle venait d'escalader une paroi. Il aperçoit un homme jeter l'adolescente dans le coffre d'une voiture avant de démarrer en trombe. L'alpiniste est la fille d'un ami d'Alex, mort en lui sauvant la vie il y a quelques années.

20.05 Des racines et des ailes



Présenté par Carole Gaessler
Philippe Allée, ingénieur du patrimoine, est en charge d'un chantier d'envergure : il doit sauver les remparts du château d'If, bâti au XVI^e siècle face à Marseille. Gilles Tournillon, ébéniste d'exception, parcourt la Provence pour restaurer le mobilier sacré des plus belles églises de la région. Fabien Begnac est une figure de l'agriculture bio et se bat pour préserver un blé rustique : l'épeautre. A Pernes-les-Fontaines, Jean-Philippe Fally transmet avec passion son métier de ferronnier d'art à Julien, un jeune apprenti.

20.05 Le monde de Jamy



Jamy et Myriam partent en voyage pour découvrir les phénomènes terrestres comme les éruptions et les séismes. Leurs conséquences peuvent être dramatiques d'autant que 800 millions de personnes vivraient à proximité d'un volcan. L'excursion commence au Nicaragua, où les deux amateurs s'approchent du Masaya. Il s'agit de l'un des volcans les plus menaçants d'Amérique centrale. Son lac de lave, disparu pendant longtemps, s'est reformé en 2015.

arte

TF1

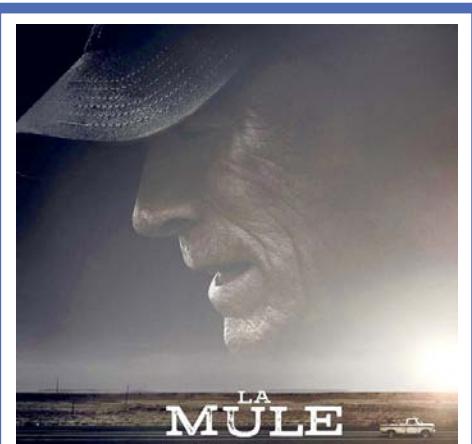
10.55 Anatole Latuile
11.05 Anatole Latuile
11.45 Max & Maestro
12.35 Il était une fois... la vie
12.59 La maison des parents
15.00 Un jour, une question
15.10 Ninjago
16.15 Angelo la débrouille
17.25 Club Lumni
18.45 Le jeu Lumni
19.10 Une saison au zoo

10.15 Les animaux sauvages et leurs petits

11.50 Arte journal
12.00 Arte Regards
12.35 Meurtres à Sandhamn
15.00 Des vignes et des hommes
15.30 Invitation au voyage
16.10 X.enius
16.40 Des vignes et des hommes
17.10 Les parcs naturels... en minuscule
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.52 50 nuances de Grecs
19.55 Valley of Love
21.30 Garouste en chemin

C8

11.38 La minute mobilité
11.45 William à midi
13.00 Inspecteur Barnaby
17.09 A prendre ou à laisser
18.19 TPMP : première partie
19.43 Touche pas à mon poste !
20.19 Enquête sous haute tension



CINE + PREMIER 19.50

LA MULE

Drame - Etats-Unis - 2018

Avec Clint Eastwood, Bradley Cooper, Taissa Farmiga, Michael Peña

En 2005, à Peoria, dans l'Illinois, Earl Stone, horticulteur vedette dans plusieurs congrès spécialisés, ne croit pas en l'essor d'internet. Plus passionné par son métier que par sa famille, il n'assiste pas au mariage de sa fille Iris. Dix ans plus tard, le même Earl, ruiné par la concurrence des horticulteurs en ligne, se rend à l'anniversaire de sa petite-fille Ginny, sur le point de se marier. Mais le nonagénaire désormais sans emploi est très mal reçu par sa fille et par son ex-épouse Mary.

CANAL+ CINEMA 19.53

BLOODLINE



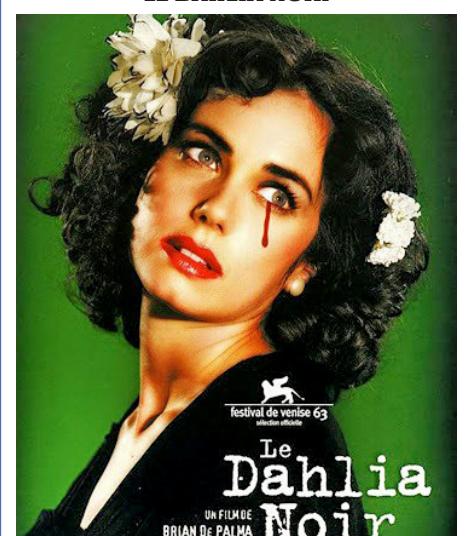
Film d'horreur - Etats-Unis - 2018

Avec Seann William Scott, Dale Dickey, Mariela Garriga, Christie Herring

En Californie, Evan et Lauren Cole mènent une existence en apparence ordinaire. Lauren vient d'accoucher de leur premier enfant, un garçon et Evan, très proche de sa mère, prend au sérieux son poste de conseiller d'orientation dans un lycée. Mais Evan cache un très lourd secret familial lié à son enfance et sa nouvelle paternité exacerbé ses pulsions.

CINE + FRISSTON 19.50

LE DAHLIA NOIR



Thriller - Etats-Unis - Allemagne - 2005

Avec Josh Hartnett, Aaron Eckhart, Scarlett Johansson, Hilary Swank

Dans les années 1940, le corps de la starlette Betty Ann Short est retrouvé mutilé et découpé en deux morceaux sur un terrain vague de Los Angeles. La presse s'empare de l'affaire et surnomme la victime le Dahlia noir à cause de sa chevelure de jais. L'enquête est confiée à Dwight Bleichert et Lee Blanchard, qui orientent rapidement leurs recherches vers la puissante famille Linscott, que la victime connaissait.

TF1

TÉLÉVISION

20.05 The Resident



Série dramatique - Etats-Unis - 2018
Saison 2 - Episode 17/23

- Un sur deux
Avec Matt Czuchry, Manish Dayal, Bruce Greenwood, Emily VanCamp
Aj s'inquiète pour Abe Benedict et décide d'aller prendre de ses nouvelles à son domicile. Sur place, il le trouve sans connaissance et le rapatrie à l'hôpital dans un état critique. Hawkins et ses collègues chirurgiens associent leurs talents pour tenter de le sauver.

M6

20.05 Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal



Film d'aventures - Etats-Unis - 2008
Avec Harrison Ford, Cate Blanchett, Shia LaBeouf, Karen Allen, Ray Winstone
En pleine guerre froide, le professeur Indiana Jones vient d'être renvoyé de son université à cause de ses activités d'archéologue. Il rencontre alors un jeune motard, Mutt, qui lui propose de le mettre sur la piste du crâne de cristal d'Akator, une relique qui permettrait à son propriétaire de contrôler l'univers. Mais des Russes, guidés par Irina Spalko, veulent eux aussi mettre la main sur la fameuse pièce.

CANAL+

20.06 Millénium : ce qui ne me tue pas



Thriller - Etats-Unis - Suède - 2018
Avec Claire Foy, Sverrir Guðnason, Sylvia Hoeks, Lakeith Stanfield
Alors qu'elle dispute une partie d'échecs avec sa soeur Camilla, Lisbeth Salander est rappelée à l'ordre par son père, un personnage inquiétant. L'enfant décide de fuir une bonne fois pour toutes son influence néfaste et s'enfonce dans la neige pour ne plus jamais revenir.

PLANÈTE +



08.36 Moi, fils de Pablo Escobar

10.15 Les présidents et Dieu

12.08 Tribus XXI

13.02 The Nature of Things

13.52 Notre part animale

14.50 La grande histoire des armes

16.37 Exploration spatiale, objectif infini

17.12 Traqueur de serpents en Afrique du Sud

19.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Bellingcat

21.31 Faites entrer l'accusé



08.35 Mamans & célébres

09.40 On a échangé nos mamans

10.15 Mamans & célébres

11.35 Météo

11.40 NCIS

15.40 Un dîner presque parfait

17.50 Les Marseillais vs le reste du monde

20.00 Météo

20.05 Enquêtes criminelles

Bélier 21-03 au 20-04

Malgré certaines difficultés mineures, votre forme va re-venir au grand galop. Cela aura beaucoup d'incidences positives pour les décisions que vous aurez à prendre.

Taureau 21-04 au 21-05
Vous éprouvez le désir de tout transformer à la hâte. Vous rechercherez une plus grande compréhension dans vos relations avec vos proches.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Des problèmes familiaux peuvent brusquement survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. La parole est d'argent mais le silence est d'or.

Cancer 22-06 au 22-07
Vous pourriez traverser une période difficile mais votre dynamisme vous aidera à mener à bien une entreprise délicate. Vous pourrez recevoir très vite les fruits de vos efforts.

Lion 23-07 au 23-08
Vous aurez bon moral. Les craintes non fondées au sujet de votre avenir s'envoleront bientôt. Même si vous doutez de l'issue favorable à votre situation, vous ne pouvez que sourire à la vie.

Vierge 24-08 au 23-09
Les planètes vous sont moins favorables aujourd'hui. Cela accentue votre sens du devoir ce qui signifie que certaines obligations personnelles ou familiales deviendront soudainement une priorité pour vous, à la surprise générale.

Balance 24-09 au 23-10
Vous aurez à vous battre pour vaincre un obstacle imprévu mais la chance vous aide à surmonter cet inconvénient passager.

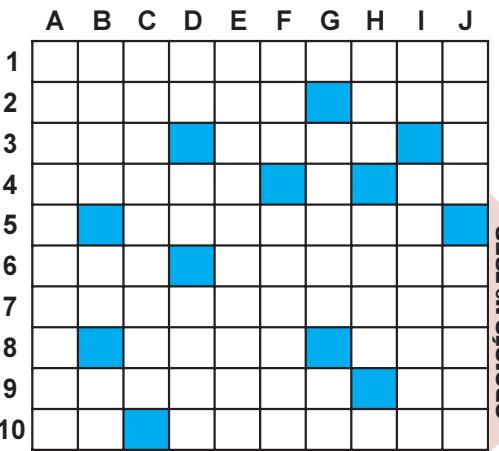
Scorpion 24-10 au 22-11
De réelles possibilités vont se faire un jour. Essayez de ne pas céder aux craintes et aux doutes sans fondement. Aller de l'avant est positif, tout ce que vous avez à faire est de croire en vous.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Vous recherchez au travers des autres à retrouver le moral des grands jours. Un nouvel élément imprévu vous pose problème mais votre détermination vous aide à franchir ce cap difficile.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous vous demandez pourquoi toutes les rencontres que vous faites sont toujours les mêmes et vous vous sentez frustré parce que rien n'évolue. Vous aurez bientôt la chance de construire des relations nouvelles et passionnantes.

Verseau 21-01 au 18-02
Votre courage et votre détermination vont pouvoir profiter d'une opportunité qui semble arriver au bon moment. Vous n'aurez pas à redouter de prendre une excellente décision qui pourrait vous conduire là où vous vouliez aller.

Poissons 19-02 au 20-03
Vous vous passionnerez pour toutes sortes d'activités y compris pour les affaires. Une rencontre imprévue vous permet de prendre la température du climat financier.

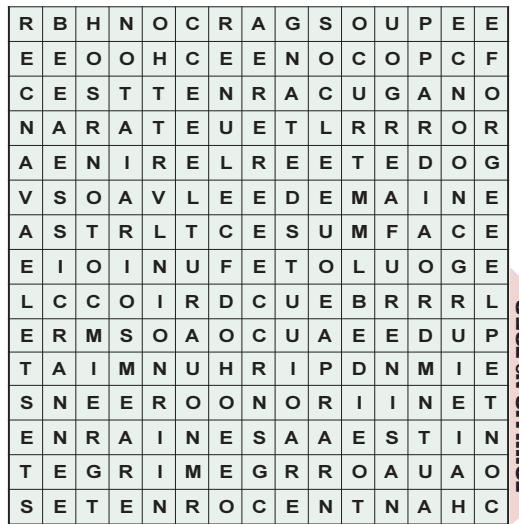


Horizontalement:

- Domesticité.
- C'est un homme, raison de plus. Happy soit-elle !
- Pièce à labourer. Berge.
- Allée en Belgique. Préposition.
- Credit-bail.
- Cours d'histoire de moïse à Moïse. Plis.
- Pèse-moult.
- Engagée. Terre des pots rouges.
- Jus de fève. Du mélange.
- Fin d'infinitif. Le fait du prince.

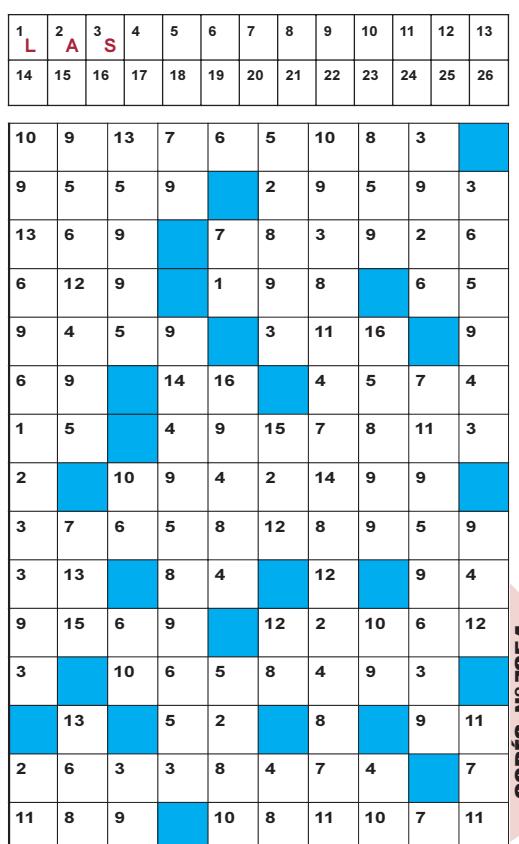
Verticalement:

- S'étaler bruyamment.
- Libertaire. Pronom. Sur la rose.
- Verte demoiselle.
- Dans l'ensemble. V pour la forme. Fit blinquer.
- Se veut voyant.
- Vainqueur de la «bataille du chameau». S'échappent.
- Oiseau. Part du réel.
- Père de Hulk. Marqués.
- A l'écoute d'Hélène. Femmes à proposer.
- Jardin des premiers venus. A elle, quand il faut y aller, il faut y aller.



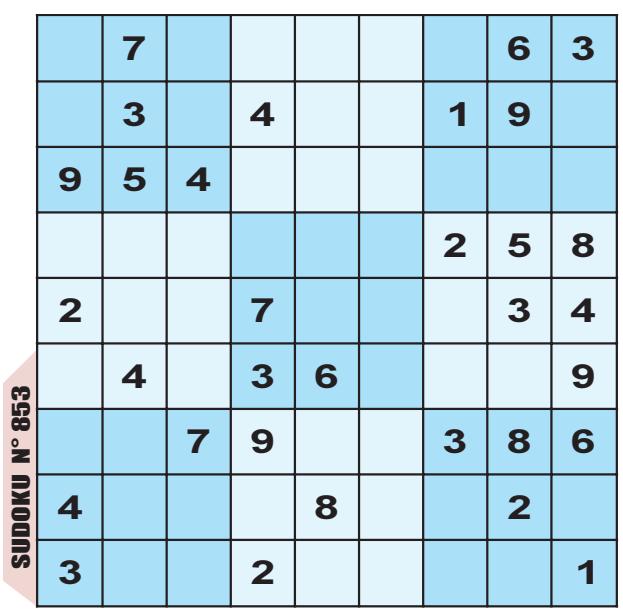
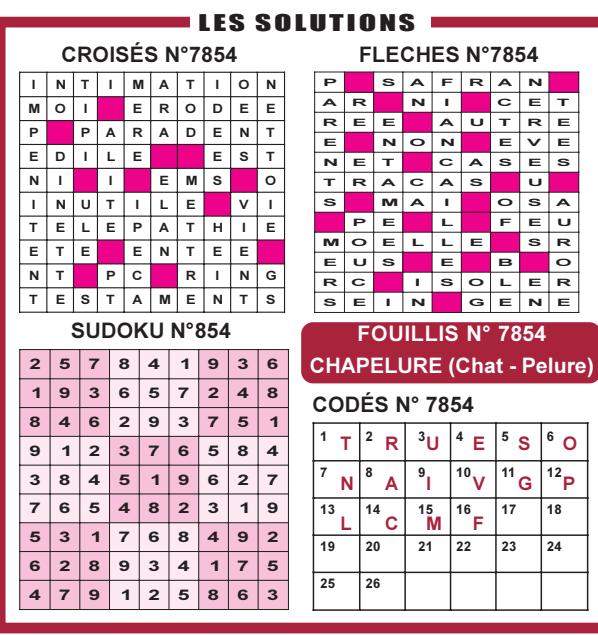
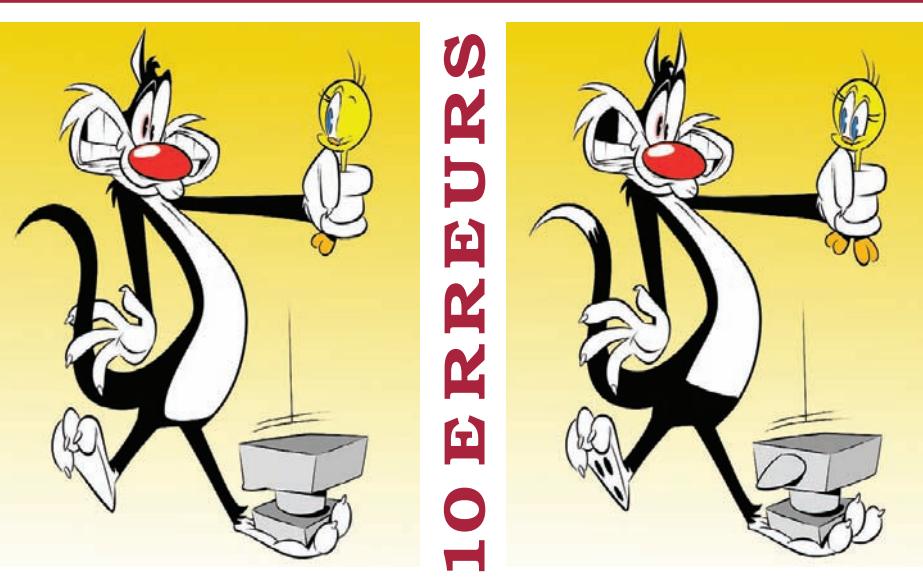
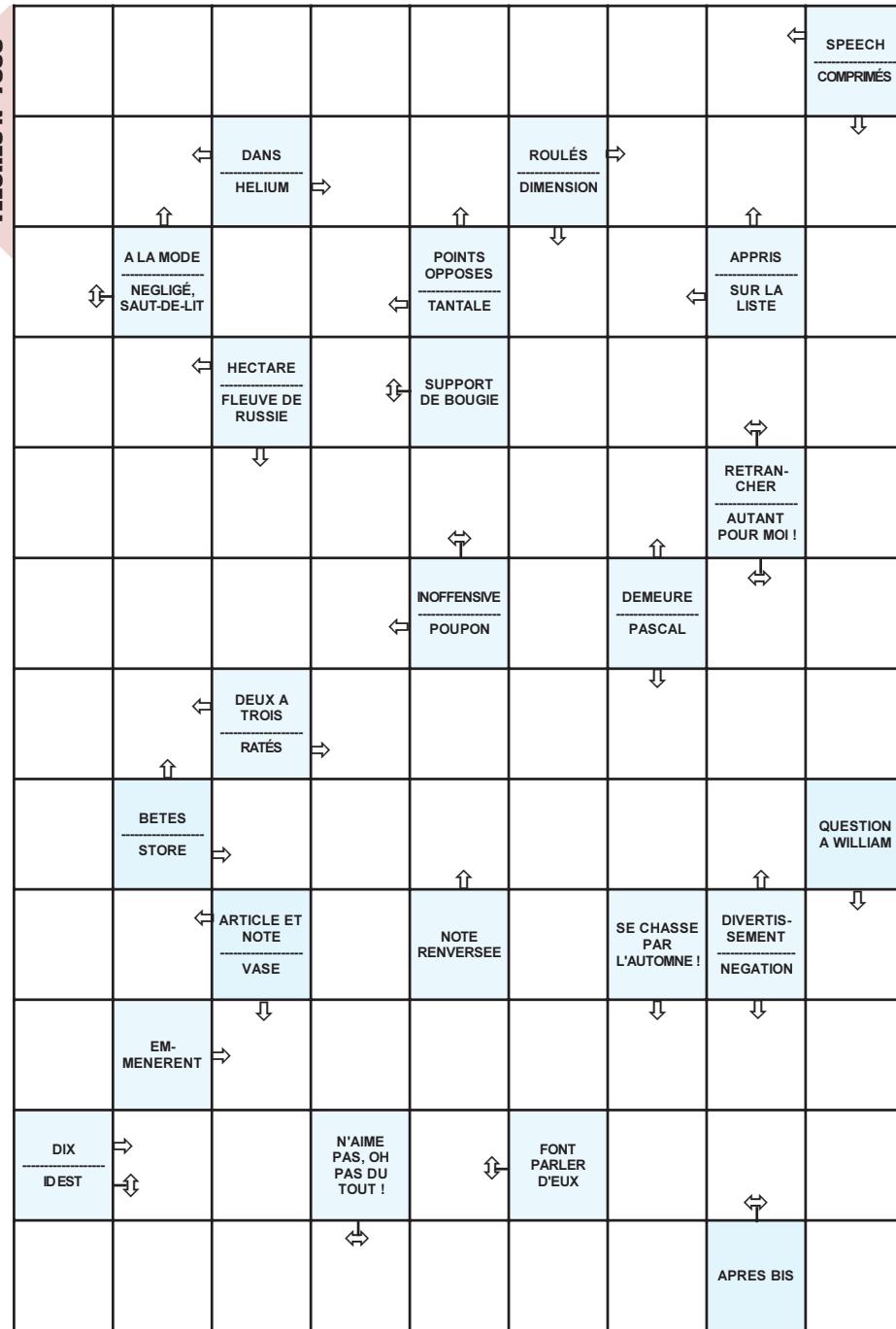
AERER – AMONT – AUBAINE – AVANCER – BOTTE – CANAL – CARNET – CHANT – CONTE – CORNET – COTON – COURAGE – CRAINDRE – CUISINE – DRAP – ECART – ECHO – ETANG – ETAT – FACE – FLEURON – FORGE – FROMENT – GARCON – GARDER – GEMIR – GODET – GOULOT - HAIE – HOTEL – LUMIERE – LUNE – MOUCHE – MUSE – NARCISSE – NUIT – OGRE – ONCE – PINSON – POULE – RASER – REPOSER – SERENADE – SOCLE – SOIR – SOUPE – STELE – TRUC – VIREE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un adjectif possessif.
- Mon 2e est une préposition.
- Mon 3e est un produit ovin.
Mon tout est un gâteau «court et dodu».



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7853



Haiti : une manifestation de policiers paralyse la capitale



Plusieurs centaines de policiers et de sympathisants ont défilé, majoritairement cagoulés et en armes, dans Port-au-Prince lundi pour exprimer leur colère contre le pouvoir et réclamer la libération d'un de leurs collègues, créant la panique dans la capitale haïtienne. «On demande la libération immédiate de Pascal et on demande une augmentation de salaires: c'est ce qu'on demande, une vie meilleure» a témoigné un membre de la police nationale d'Haïti (PNH) portant masque et lunettes de soleil, pour ne pas être identifié. Tirant régulièrement en l'air avec leurs armes de services, les manifestants circulant à moto ont lancé un ultimatum de quelques heures aux autorités pour procéder à la libération de leur confrère. Un agent de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants est incarcéré à la prison de Port-au-Prince depuis début mai pour assassinat, incendie criminel, destruction de biens publics et atteinte à la sûreté de l'État, selon l'ordre du juge d'instruction.

Alors que l'insécurité liée aux gangs armés est en recrudescence en Haïti ces derniers mois, la colère des manifestants se dirige principalement contre le directeur général de la police nationale, fonction qu'il occupe par intérim car il n'existe plus de parlement fonctionnel permettant sa ratification. «Normal Rameau ne travaille que pour (le président) Jovenel Moïse: les policiers meurent, prennent des balles et il ne dit jamais rien» a déploré un agent de police pendant la manifestation. Vendredi, une mobilisation similaire d'un groupe de policiers avait déjà placé la capitale haïtienne sous tension. Incendié une vingtaine de voitures sur leur passage, ils avaient réclamé et obtenu la libération de cinq policiers. Lundi, le groupe de contestataires a mis le feu à plusieurs véhicules et un bureau administratif a été partiellement incendié.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'Allemagne prévoit d'accueillir 1.500 migrants des îles de Grèce



La chancelière allemande Angela Merkel prévoit d'accueillir environ 1.500 migrants actuellement sur les îles de Grèce après les incendies du camp de Moria à Lesbos, a appris mardi l'AFP auprès d'une source gouvernementale. Il s'agira essentiellement de familles avec des enfants qui ont été reconnues comme ré-

fugiés par les autorités grecques, a précisé cette source alors que Berlin a déjà prévu la prise en charge de 100 à 150 mineurs isolés évacués du camp de Moria dans le cadre d'une initiative franco-allemande. Depuis l'incendie du plus grand camp de migrants en Europe dans la nuit du 8 au 9 septembre, la pression

monte sur le gouvernement allemand pour qu'il accueille certains des plus de 12.000 exilés chassés par le feu et qui se retrouvent sans abri sur l'île égéenne. Les autorités allemandes ont jusqu'ici insisté sur la nécessité de trouver une solution au niveau européen sur cette épingleuse question qui divise les Vingt-Sept depuis 2015.

Coronavirus : la Chine évoque un potentiel vaccin pour novembre



Un vaccin contre le Covid-19 pourrait être disponible pour le grand public en Chine dès novembre, a affirmé une haute responsable, au moment où la course continue

entre les laboratoires du monde entier. «Les progrès actuels sont très satisfaisants», a expliqué à la télévision nationale CCTV l'épidémiologiste Wu Guizhen, une responsable du

Centre de contrôle et de prévention des maladies, un organisme du ministère chinois de la Santé.

Aucun candidat vaccin dans le monde n'a pour l'heure achevé la phase d'essais sur l'homme. Un candidat vaccin chinois, conçu par le laboratoire CanSino Bio en collaboration avec des scientifiques de l'armée, fait partie des projets les plus avancés. D'autres fabricants chinois sont également sur les rangs, à l'image des entreprises Sinovac et Sinopharm. Ils ont exposé à Pékin pour la première fois leurs doses anti-Covid-19 la semaine dernière. Les deux groupes pharmaceutiques espèrent obtenir le feu vert des autorités pour une mise sur le marché avant fin 2020.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

PRESTIDIGITATION

Trump et Netanyahu se frottent les mains pour une victoire qui n'en est pas une car les jeux étaient déjà faits. La reconnaissance d'Israël par les Emirats et Bahreïn n'a d'historique, comme le précédent Américains et Israéliens, que le formalisme de l'énoncé de certitudes déjà établies puisque dans la réalité, une brochette de pays arabes était soumise à un dictat que ne pouvaient cacher les timides déclarations de principes formulées essentiellement à usage interne. Il devenait évident qu'une fois les pays du Front de refus pris en étau et leurs leaders disparus dans des conditions atroces, les dés étaient jetés. Il ressort qu'il est certain que d'autres gouvernements arabes vont suivre le tracé d'une reconnaissance à nul égard forcée car aux yeux des

rois et des roitelets, elle est une aubaine pour leurs régimes mal assis. L'Arabie saoudite, pour sa part, ne montre sa tiédeur pour le moment que parce qu'elle abrite l'un des plus importants symboles religieux, mais il est certain qu'elle rentrera bientôt dans les rangs. L'engagement du Koweït dans ce jeu, quant à lui, ne saurait tarder pour laisser quelques autres pays arabes dans une prudence imposée par d'autres chats à fouetter.

La cause palestinienne n'a souvent été qu'une prestidigitation utilisée pour calmer les humeurs des peuples et il est de notoriété que les forces israéliennes très spéciales sont confortablement logées

dans les recoins feutrés des palais arabes. De plus, nul n'ignore d'où provient la suprématie américaine et qui imprime réellement la plupart de ses stratégies. Mais ce nouveau troc politique malgré l'ampleur apparente qu'il prendra ne réglera en aucune façon le problème palestinien par extension et laissera entier le chaos qui règne aujourd'hui au Moyen-Orient. Le désespoir des Palestiniens peut aller très loin avec des ramifications importantes multiformes où les préconçus religieux s'amplifient pour s'étendre au monde entier. L'injustice fait toujours germer des semences réactives et violentes et il n'est pas dit que le monde arabe et le Moyen-Orient s'orientent vers la paix. Du reste, les populations du globe entier n'auront pas une sérenité assurée.

L'ancien président Giscard d'Estaing hospitalisé



L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing a été hospitalisé lundi après-midi dans un hôpital parisien, a-t-on appris auprès de son entourage. L'ancien chef de l'Etat, âgé de 94 ans, serait dans un service de réanimation pour des problèmes respiratoires, selon le journal Le Parisien, mais l'entourage de l'ancien président n'était pas en capacité de confirmer cette information.

Le Samu est venu le chercher vers 15H00 à son domicile parisien, après un week-end passé dans le Loir-et-Cher (centre), selon une autre source de son entourage. Sa femme Anne-Aymone l'a accompagné à l'hôpital avant de revenir à son domicile. Son fils Louis, joint par l'AFP lundi après-midi, a indiqué n'avoir «aucun commentaire à faire» sur l'état de santé de son père. «Il a un certain âge, avec des moments plus ou moins en bonne forme. Pour le reste, c'est de l'interprétation», a ajouté Louis Giscard d'Estaing. Il a précisé avoir vu son père dimanche et qu'il n'y avait «pas de problème pour le moment». M. Giscard d'Estaing, qui a fêté ses 94 ans le 2 février dernier, a déjà été hospitalisé à Paris, en cardiologie à plusieurs reprises il y a plusieurs années pour la pose de stents, a-t-on précisé dans son entourage.

Au moins 3 migrants morts lors d'un naufrage au large de la Crète



Au moins trois migrants, dont deux enfants, ont perdu la vie dans le naufrage de leur bateau lundi soir à l'est de la Crète, a-t-on appris auprès des gardes côtes grecs qui ont secouru 53 personnes.

Les corps sans vie d'une femme et de deux enfants ont été retrouvés à 12 milles nautiques des côtes orientales de la Crète, où leur bateau a sombré par des vents forts de 7 Beaufort (50 à 61 km/h), selon la même source. Un passager du bateau en détresse avait appelé le numéro d'urgence pour demander de l'aide. L'opération de secours déclenchée immédiatement a permis de secourir 53 migrants dont la nationalité n'a pas été précisée. Les recherches se poursuivaient dans la nuit pour tenter de retrouver d'éventuelles autres victimes, les autorités ne connaissant pas le nombre exact de personnes initialement à bord du bateau naufragé.